

GABRIEL RICHARD

Sulpicien

Second fondateur de Détroit

---

LA MEMOIRE DU P. RASLE VENGE

GALERIE HISTORIQUE

VI

# GABRIEL RICHARD

SULPICIEN

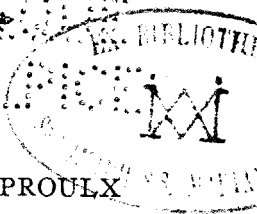
CURÉ ET SECOND FONDATEUR  
DE LA  
VILLE DE DÉTROT

La Mémoire du P. Rasle vengée

PAR

N.-E. DIONNE, LL.D., M.S.R.C.

Professeur d'archéologie canadienne à l'Université Laval  
Bibliothécaire de la Législature provinciale



QUÉBEC  
Typ. LAFLAMME & PROULX

1911



## INTRODUCTION

---



A Compagnie de Saint-Sulpice fut amenée à diriger un essaim de ses prêtres vers les Etats-Unis à la vue des événements graves que la Révolution française avait déjà fait surgir dès l'année 1790. Le siège épiscopal de Baltimore venait d'être établi, avec M<sup>sr</sup> Carroll pour premier titulaire. Le 15 août, fête de l'Assomption de la sainte Vierge, avait été fixé pour sa consécration. Quelques jours plus tard, la Compagnie constituée en assemblée générale, sous la haute présidence de l'abbé Emery, son illustre supérieur, avait décidé de fonder à

Baltimore un séminaire destiné au recrutement du clergé américain. Comme il était dans l'ordre des choses possibles que la Compagnie fût tôt ou tard obligé de se disperser, il était prudent pour la garantie de son avenir, de préparer quelque part un asile sûr, dût-il n'être que temporaire, afin d'entretenir chez ses membres l'esprit de leur vocation, et puis de permettre à tous de revenir plus tard, s'il y avait lieu, reprendre en France l'exercice de leurs fonctions. M. Emery n'eut donc pas de difficultés à faire accepter par ses confrères une résolution qui, d'après toute prévision humaine, étant donnée aussi la haute intervention du nouvel évêque de Baltimore, devait aboutir aux plus heureux résultats, c'est-à-dire servir l'Eglise dans un pays lointain, en même temps sauver du naufrage une société que le tourbillon révolutionnaire pouvait détruire.

Mis au courant de ce qui venait de se passer au sein de l'assemblée générale de la Compagnie de Saint-Sulpice, M<sup>sr</sup> Carroll n'hésita pas un seul instant à accepter le secours providentiel

qui s'offrait à lui. Un assez fort courant d'émigration française se portait vers les États-Unis. La France chassait ses enfants, souvent les meilleurs ; ceux-ci fuyaient dans toutes les directions de l'Europe. L'Amérique devait en recueillir un nombre assez sérieux. Il importait donc d'avoir des prêtres de leur nationalité pour subvenir à leurs besoins spirituels. Disséminés un peu partout dans tous les coins de l'unique diocèse alors existant, il leur faudrait, dans un avenir prochain, compter sur un clergé plus nombreux.

Il fut convenu entre M<sup>sr</sup> Carroll et la Compagnie que celle-ci enverrait aussitôt à Baltimore quatre de ses prêtres, qu'elle nourrirait et entretiendrait pendant les deux premières années, et que l'Évêque, de son côté, leur ferait donner une grande ferme dont l'exploitation, après deux ans, suffirait à tous les besoins du séminaire.

M. Emery choisit parmi ses confrères quatre sujets qu'il jugea les plus propres à fonder le séminaire de Baltimore. Son choix tomba sur

l'abbé Nagot, qui fut nommé supérieur ; il lui adjoignit l'abbé Tessier, professeur de théologie morale au séminaire de Viviers, l'abbé Garnier, professeur de dogme au séminaire de Lyon, et l'abbé Levadoux, directeur du séminaire de Limoges. Comme M. Emery désirait avant tout conserver sans altération l'esprit de sa Compagnie, il traça par écrit des avis qui devaient être comme le complément aux constitutions de l'Ordre.

« Les prêtres de Saint-Sulpice, envoyés pour fonder un séminaire à Baltimore, penseront, disait M. Emery, que ce séminaire est le premier établissement de ce genre et sera pendant longtemps l'unique dans tous les États-Unis d'Amérique ; qu'il s'agira, dans ce séminaire, de former tous les ouvriers apostoliques que la Providence destine à affermir les catholiques dans la foi, à ramener les hérétiques au sein de l'Eglise, à porter la lumière de l'Évangile aux sauvages, en un mot à faire régner Jésus-Christ et son Eglise dans une partie du monde bien plus étendue que l'Europe entière.

« Le séminaire portera le nom de Saint-Sulpice, sera sous la protection spéciale de la sainte Vierge, et adoptera aussi les autres patrons du séminaire de Saint-Sulpice.

« Ce séminaire peut, durant longtemps, être le séminaire de tous les diocèses des États-Unis ; présumons de la bonté de Dieu que la religion catholique s'y étendra de plus en plus par le moyen des élèves qui s'y formeront, et du zèle qu'on leur inspirera pour la propagation de la foi et de la piété chrétienne. »

Telles étaient sommairement, les idées de M. Emery sur la nouvelle fondation. Il tenait beaucoup à conserver intact l'esprit de son Ordre, et voilà pourquoi il avait su choisir parmi ses confrères ceux-là qu'il savait les plus dévoués et les plus attachés à la Constitution.

Les quatre Sulpiciens partirent en mars 1791, emportant avec eux trente mille francs, don d'une personne charitable, des vases sacrés et des ornements d'autel pour leur chapelle, des livres de théologie et de spiritualité pour fonder une bibliothèque. Cinq élèves du séminaire de

Saint - Sulpice les accompagnaient ; un chanoine de Tours, M. Delavau, désireux de se mettre à l'abri des horreurs de la Révolution, se joignit à eux, avec l'idée bien arrêtée de vivre au séminaire de Baltimore, en payant sa pension. Châteaubriand, alors âgé de vingt-deux ans, formait aussi partie de ce groupe d'émigrants. L'année 1791 peut donc être considérée comme la date de la fondation du séminaire de Baltimore par les Sulpiciens de France. Ses débuts furent humbles, comme toutes les œuvres catholiques en général. L'année 1792 devait apporter de nouvelles recrues. Trois autres enfants de M. Olier vinrent prendre rang au milieu de leurs confrères émigrés l'année précédente. Ce furent les abbés Ciquard, Maréchal et Richard. Ce nouvel appoint allait, semble-t-il, donner au séminaire naissant un regain de vigueur et attirer l'attention de la jeunesse catholique. Cependant les élèves n'arrivaient pas aussi nombreux qu'on aurait pu le supposer. En réalité, il y avait trop de professeurs et pas assez d'élèves. Que faire ? Placé en

face d'une situation aussi peu encourageante, M<sup>sr</sup> Carroll crut trouver une solution en employant au ministère des âmes quelques-uns de ces prêtres si bien formés, et qui, somme toute, ne demandaient pas mieux que de faire du bien dans ce milieu où le protestantisme florissait à l'aise à côté du catholicisme moins bien organisé.

Le Prélat jugea qu'il valait mieux négliger pour le moment un séminaire dont on ne semblait pas bien comprendre l'utilité, et employer plusieurs de ces prêtres à l'œuvre des missions, quitte à les ramener plus tard à leur ancien poste, si le besoin s'en faisait sentir. Cette conduite de M<sup>sr</sup> Carroll ne sembla pas obtenir l'approbation de M. Emery qui n'entendait pas voir détourner de son but l'œuvre que la Compagnie avait entreprise en Amérique, dont le but principal était le recrutement du clergé plutôt que le service des paroisses ou des missions. En 1803, il rappela en France tous les Sulpiciens d'Amérique. Ils étaient alors disséminés un peu partout. Les uns travaillaient dans les

mission du Mississippi ; il y en avait dans le Maine, dans le Kentucky, dans les Illinois, et dans le Michigan. Depuis cinq années déjà, l'abbé Gabriel Richard agissait comme curé de Détroit, la ville la plus importante du Territoire du Michigan. Il lui eût été difficile, sinon pénible, d'obéir à l'ordre de son supérieur de France ; mais heureusement pour lui comme pour l'Eglise catholique des Etats-Unis, le plan de M. Emery ne réussit pas, grâce aux démarches de M<sup>sr</sup> Carroll et aux difficultés inhérentes à cette réintégration du pays natal par ce groupe de prêtres qui déjà formaient une couronne d'honneur autour du trône épiscopal, et dont quelques-uns furent appelés plus tard à la direction de nouveaux diocèses.

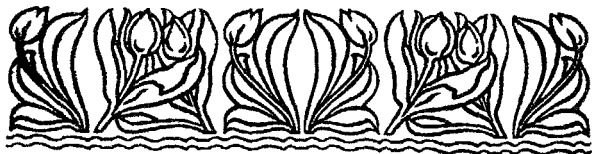
L'abbé Gabriel Richard, dont il est question dans ce modeste livre, n'était donc pas canadien. Il n'appartenait pas non plus au diocèse de Québec, le seul existant en Amérique jusqu'à la nomination de l'évêque de Baltimore. Cependant la mémoire de ce vénérable curé est parvenue facilement jusqu'à nous, parce qu'il

exerça le ministère pendant trente-quatre ans dans la ville de Lamotte-Cadillac, ville française par son origine, et qui n'est devenue définitivement américaine qu'après avoir, à deux reprises bien définies, brisé les liens qui l'attachaient à l'Angleterre.

Située à la porte du Canada, la ville de Détroit, au point de vue religieux, se trouvait souvent confondue avec les centres canadiens de son entourage, et il arrivait assez souvent que son missionnaire ou son curé était appelé du côté du Canada pour remplacer un confrère absent ou malade. Tel fut le cas du prêtre vénéré que nous allons maintenant suivre à travers les principales phases de son existence mouvementée.

N.-E. D.





## CHAPITRE I

---

Premières années de Gabriel Richard.—Ses études théologiques.—La prêtrise.—Le clergé français proscrit.—Émigration aux États-Unis.—L'abbé Richard se rend à Baltimore.—Les missions illinoises.—La mission des Kaskaskias.—L'abbé s'y rend et y demeure jusqu'en 1798.—Tableau qu'il fait de la mission.—Nommé curé de Détroit par Mgr Carroll, évêque de Baltimore.—Remplace l'abbé Levadoux, sulpicien comme lui.

**L'**ABBÉ Gabriel Richard naquit dans la ville de Saintes, en Saintonge, le 15 octobre 1767. Il était le troisième fils de François Richard, écrivain de la marine à Rochefort, et de Marie - Geneviève Bossuet, dont il serait assez facile de retracer la parenté avec l'illustre Bossuet, évêque de Meaux. Parvenu à l'âge de s'instruire, le jeune Gabriel entra au collège

de sa ville natale que dirigeait alors un respectable prêtre, M. Hardy ; il y fit la majeure partie de ses études. En octobre 1784, il se rendit au séminaire d'Angers où florissait une célèbre école théologique tenue par les Sulpiciens. Une année plus tard, le jeune Saintongeais prenait l'habit ecclésiastique, avec l'intention bien arrêtée de s'agréger pour toujours à la compagnie de ses illustres maîtres. Il dut donc aller à Paris au commencement de 1790 et il reçut l'ordre sacré de la prêtrise le 15 octobre 1791, au jour précis du vingt-quatrième anniversaire de sa naissance. La France venait justement d'entrer dans cette période de tourmente révolutionnaire qui devait amonceler tant de ruines.

Les décrets du 27 mai et du 26 août 1792, prescrivant le bannissement de tout prêtre insensément, allaient jeter en dehors de la patrie française des milliers et des milliers de ces malheureux en soutane qui n'avaient d'autres ressources que leur espoir en Dieu, quelques pièces d'argent et un peu de hardes. Une fois dehors, où iront-ils ? Que faire à l'étranger où ils sont inconnus, où leur langue n'est point parlée, leur foi souvent méconnue ? C'est donc la détresse qui s'offre à leur vue, c'est le pain noir de l'exil qu'il va falloir mendier, c'est

peut-être la mort par la faim et les privations.

De pauvres évêques et prêtres français durent donc traverser les Alpes et les Pyrénées pour fuir la persécution ou la mort. D'autres nobles proscrits, surtout ceux de Bretagne et de Normandie, coururent chercher un refuge en Angleterre et à Jersey. La proximité de ces îles devait naturellement les attirer et les induire à chercher une hospitalité à laquelle ils étaient peut-être loin de s'attendre. Comment, en effet, pouvaient-ils espérer que la protestante Albion accueillerait des enfants de la France catholique, surtout des prêtres? Cependant elle fut large, l'hospitalité anglaise, elle fut généreuse et même poussée jusqu'aux dernières limites du possible.

Aux Etats-Unis, comme au Canada, la réception des prêtres émigrés fut aussi cordiale qu'en Angleterre. Plusieurs Sulpiciens, quatre, croyons-nous, partis de Saint-Malo en avril 1791, étaient arrivés à Baltimore au mois de juillet. C'étaient les abbés François-Charles Nagot, Jean Tessier, Antoine Garnier et Michel Levadoux. Ils avaient pour compagnons de voyage trois jeunes Anglais aspirant à la prêtrise, et l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*. Chateaubriand en parle dans l'introduc-

tion de son *Voyage en Amérique* : « Au printemps de 1791, dit-il, je dis adieu à ma respectable et digne mère, et je m'embarquai à Saint-Malo : je portais au général Washington une lettre de recommandation du marquis de la Rouairie. Celui-ci avait fait la guerre de l'Indépendance en Amérique, il ne tarda pas à devenir célèbre en France par la conspiration royaliste à laquelle il donna son nom. J'avais pour compagnons de voyage de jeunes séminaristes de Saint-Sulpice, que leur supérieur, homme de mérite, conduisait à Baltimore. »

C'était par la sage intervention de M<sup>re</sup> Carroll, premier évêque des États-Unis d'Amérique, que les Sulpiciens avaient résolu d'aller fonder un séminaire à Baltimore. Vers cette époque, l'abbé Dubourg, qui plus tard devait être évêque de la Nouvelle-Orléans, fondait à Issy une école préparatoire, sous le patronage des Sulpiciens. Il en avait confié la direction à l'abbé Gabriel Richard, qui se chargea en même temps de la classe des mathématiques. Cette besogne tombait dans le goût du jeune prêtre, très versé dans les sciences exactes, et porté d'instinct à se faire l'éducateur des autres. Mais les fureurs des révolutionnaires s'accroissant tous les jours, M. Emery, alors supérieur

de Saint-Sulpice, jugea qu'il serait peut-être plus sage d'envoyer le professeur à Baltimore y fonder une chaire de sciences mathématiques. Le voyage fut aussi vite entrepris que décidé. L'abbé Richard, qui avait dû se réfugier dans une chapelle obscure pour recevoir l'onction sacerdotale, comprit dès lors que son existence serait désormais en butte à des tribulations dont il lui était difficile de prévoir le terme. Quoi qu'il en fût, il courut hardiment vers le Nouveau Monde, sans se soucier des périls de la mer ni des épreuves probables de sa nouvelle carrière.

Dès son arrivée à Baltimore, l'abbé Richard se hâta de se rendre au séminaire saluer l'abbé Nagot. Il y rencontra plusieurs Sulpiciens, dont les uns, comme l'abbé Dubois, étaient arrivés en 1791, et les autres, les abbés Chicoineau, Flaget, David et Badin, ne les avaient précédés que de quelques semaines. L'abbé Richard avait traversé la mer en même temps que MM. Ciquard et Maréchal, tous deux prêtres du plus haut mérite, et dont le premier devait plus tard rendre d'éminents services à l'Eglise du Canada, et l'autre devenir évêque de Baltimore. On conçoit aisément que le Séminaire de Baltimore, à ses débuts, ne pouvait être bien florissant. La

première année, il n'y eut qu'un seul élève ! Il fallut donc que l'abbé Richard se résignât à abandonner sa chaire pour prendre le chemin des missions, partageant en cela le sort de plusieurs de ses confrères que M<sup>sr</sup> Carroll avait envoyés dans divers postes où ils seraient plus agréables à Dieu et plus utiles à la religion. C'est ainsi que M. Maréchal fut envoyé dans le comté de Sainte-Marie, M. David dans le Bas-Maryland, M. Ciquard chez les Indiens de Passamaquoddy, M. Flaget à Vincennes, M. Levadoux aux Illinois. Muni de l'agrément de son supérieur, M. Richard partit pour les missions de l'Illinois avec M. Levadoux, en même temps que M. Flaget se dirigeait vers Vincennes. Les trois missionnaires firent ensemble le voyage, d'abord jusqu'à Pittsburg où ils séjournèrent quelques semaines, puis ils se rendirent à Louisville, dans le Kentucky, où ils se séparèrent non sans éprouver une vive émotion.

Bien que les colonies anglaises d'Amérique eussent conquis leur indépendance politique et commerciale depuis 1783, l'évêque de Québec n'avait pas cessé, jusqu'en 1790, de gouverner les missions illinoises, comprises entre le Mississippi et l'Ohio. Le 19 mars 1790, M. Ladeu

écrivait à l'évêque de Québec, qu'il quittait son diocèse pour accepter la cure de Saint-Louis que lui offrait M<sup>sr</sup> Carroll. Le Père Meurin, jésuite, et l'abbé Pierre Gibault avaient été successivement vicaires généraux de l'évêque de Québec, et M. Gibault l'était encore en 1782, avec résidence à Kaskaskia. Les missions dites des Illinois comprenaient, à cette époque, cinq paroisses principales : la Prairie du Rocher, la Nouvelle-Madrid, Sainte-Geneviève, Kaskaskia et Kahokia<sup>1</sup>. Les desservants à Sainte-Geneviève et à la Nouvelle-Madrid furent en 1773 le Père Hilaire, en 1778 M. Bernard, en 1785 M. de Saint-Pierre, en 1787 le Père Louis Guignes, en 1789 le Père Ledru. Les registres de Kahokia manquent depuis 1761 jusqu'à 1783 ; mais ils mentionnent pour cette année-là M. Bernard, pour 1786 M. de Saint-Priest, pour 1789 le Père Griboult. A Kaskaskia, après M. Gibault en 1782, viennent M. F. Bernard en 1784, M. Pyet en 1785, M. de Saint-Pierre qui était en même temps curé de Sainte-

---

1. Entre Kaskaskia et Kahokia, il y avait eu, jusqu'en 1788, deux autres paroisses, Saint-Philippe et Sainte-Anne. Elles furent alors abandonnées à la suite d'inondations du Mississipi, qui forcèrent les habitants à chercher un refuge ailleurs.

Geneviève, en 1786, et M. de la Valinière, vicaire général en 1789<sup>1</sup>. Sainte-Geneviève et la Nouvelle-Madrid étaient situées sur la rive droite du Mississippi, les autres paroisses sur la rive gauche; Kahokia était situé presque en face de Saint-Louis.

Les abbés Richard et Levadoux eurent à desservir les cinq paroisses que nous venons de mentionner. On trouve le premier à la Prairie du Rocher de 1793 à 1798, à Kahokia dans les premiers mois de 1798, à la Nouvelle-Madrid et à Sainte-Geneviève en 1797, à Kaskaskia en 1792 et en 1796. Quant à l'abbé Levadoux, il dut se rendre à Détroit au mois d'août 1796, après en avoir reçu l'ordre de son évêque.

L'abbé Richard demeura ferme au poste et consacra six années de rudes labeurs au milieu des Indiens que le contact de la civilisation française avait rendus accessibles à la prédication évangélique. Le missionnaire eut à subir parmi eux de nombreuses contrariétés, mais aussi de douces consolations. Ce furent peut-être les plus belles années de sa vie, car il est notoire qu'en se rendant dans la mission de

---

1. Voir en appendice la liste des missionnaires chez les Kaskaskias, de 1670 à 1798. Note A.

Détroit, cet apôtre de Dieu dut souffrir de plus grandes tribulations sans éprouver autant de bonheur. Nous allons le voir bientôt à l'œuvre sur ce nouveau théâtre, bien digne, du reste, de ses talents et de son courage persévérant.

Dans une lettre à l'évêque Carroll, en date du 24 janvier 1796, l'abbé Richard dressait un tableau peu encourageant de l'état de l'Eglise en ces lieux lointains. Il y avait une église à Kaskaskia, et une congrégation de 800 âmes, et une autre à la Prairie du Rocher. Parlant de Kaskaskia, il dit : « Le peuple de cet endroit est le pire des Illinois. Il n'y a pas de religion chez eux, et la paresse y règne en souveraine ; aussi l'intempérance et la débauche. » La Prairie du Rocher lui apportait plus d'encouragement : « Je suis assez satisfait, disait-il, de mon petit village de la Prairie du Rocher, bien que de graves scandales s'y soient quelquefois produits. Ma principale consolation me vient de cinq ou six familles anglaises, qui vivent à dix ou quinze milles d'ici. Ils sont entourés d'autres familles qui sont protestantes, mais que je réussirais à faire entrer dans le giron de l'Eglise catholique si je pouvais parler l'anglais avec plus de facilité. »

L'année suivante, l'abbé Richard dut aller

visiter les Kahokias, au nombre de trois cents environ; ils possédaient une belle église qu'avait érigée M. Levadoux. Cette mission, qui comptait plus de cent ans d'existence, avait quelque peu périclité faute de missionnaires. L'abbé Richard s'appliqua à lui rendre son ancien éclat et il mit à cette œuvre autant de zèle que de prudence. Aussi put-il s'apercevoir, au moment de son départ, que la population commençait à profiter de ses conseils et de ses bons exemples.

Le 22 mars 1798, l'abbé Richard dit adieu à ses missions de l'Illinois et il arriva à Détroit au mois de juin, le jour de la Fête-Dieu, accompagné de l'abbé Jean Dilhet, sulpicien.

L'abbé Levadoux, déjà vieilli, s'en retourna en France pour ne plus revenir en Amérique.





## CHAPITRE II

---

L'Etat du Michigan au point de vue religieux. — Les missionnaires à Détroit. — Fondations d'écoles catholiques. — Le curé Richard visite ses missions du Michigan, entre autres Mackinaw. — Historique des chapelles érigées à Détroit depuis 1701. — Incendie en 1805 de la ville de Détroit et de l'église catholique. — Dissensions parmi les catholiques au sujet de la reconstruction d'une église paroissiale.

**L**ES deux péninsules qui forment l'Etat du Michigan ne furent cédées aux Etats-Unis par l'Angleterre qu'en l'année 1796. On calcule qu'il y vivait environ six mille catholiques, Canadiens et Indiens, groupés à différents endroits, mais surtout à Détroit, à Michilimakinac, à la Rivière-aux-Raisins, au Saut Sainte-Marie, à la rivière Clinton, à la baie

Miamis, à Saint-Joseph et à l'Arbre-Croche<sup>1</sup>. Les Irlandais catholiques, au nombre de trois cents, s'étaient réfugiés dans les environs du lac Saint-Clair. Le Saut Sainte-Marie, le Détroit et l'Arbre-Croche comptaient parmi les établissements les plus anciens. Les Jésuites avaient foulé ce sol depuis les premiers temps de la colonie, et Détroit même, fondé en 1703, possédait ses archives religieuses et avait donné l'hospitalité à une vingtaine de missionnaires<sup>2</sup> depuis le Père Récollet Constantin de Lhalle, premier aumônier du fort Pontchartrain, en 1703, jusqu'aux abbés Dufaux et Édmond Burke, tous deux vicaires généraux de l'évêque de Québec et ses derniers représentants dans la péninsule du Michigan.

La première nomination à la cure de Détroit par un évêque américain, M<sup>sr</sup> Carroll, fut celle de l'abbé Levadoux en 1796. L'abbé Richard, son ancien compagnon des missions illinoises, avait été envoyé à sa place, avec le titre de vicaire général de l'évêque Carroll. Sa nomination date du 18 mars 1798. Le soin de douze

1. Aujourd'hui appelé Harbor Springs.

2. Voir en appendice la liste chronologique de ces missionnaires. Note B.

paroisses lui était confié, et dans ces paroisses il n'y avait que six chapelles : une à Détroit, et une autre sur le canal par lequel le lac Saint-Pierre vient se décharger dans le lac Érié, une à la baie Verte <sup>1</sup>, une à la rivière Clinton, une à la Rivière-aux-Raisins, une enfin à la baie Miamis. Sa juridiction s'étendait aussi loin que la Prairie-du-Chien, petit village situé à l'endroit où la rivière Wisconsin se jette dans le Mississipi. Il y avait là cent vingt catholiques, sans église à eux.

Comme on le voit, le champ était vaste, trop vaste même pour un prêtre seul, livré à ses propres ressources. Il eut d'abord de l'aide dans la personne de l'abbé Dilhet, jeune prêtre français que M<sup>sr</sup> Carroll lui avait adjoint et qui fut son auxiliaire jusqu'en 1805. Tous deux s'employèrent de leur mieux pour répondre aux besoins de la population catholique disséminée sur un territoire aussi étendu. L'abbé Richard comprit bientôt qu'il serait impuissant à la tâche, s'il s'en tenait au ministère des âmes par les moyens ordinaires, c'est-à-dire la prédication

---

1. L'abbé Richard fit commencer, en 1823, une nouvelle chapelle à la Baie Verte, sur la propriété Langulade. L'abbé Badin vint s'y établir en 1825, et il fut remplacé, en 1826, par l'abbé Fauvel.

et l'administration des sacrements. Les catholiques étaient entourés de protestants, aux multiples dénominations, et toutes ces sectes remuantes faisaient du prosélytisme. Il y avait donc des dangers à courir, et si on ne fortifiait pas la citadelle, l'ennemi avait toutes les chances d'y pénétrer. Les sauvages surtout, avec leur inconstance naturelle, eussent été des proies faciles pour l'ogre protestant.

Que faire en pareille occurrence? L'abbé Richard s'aperçut qu'il fallait de toute nécessité commencer par protéger l'enfance contre l'envahissement du mal. Il n'y avait pas d'écoles à Détroit; il résolut d'en ouvrir coûte que coûte, même au prix des plus grands sacrifices. Ce fut son premier soin, et il s'y employa avec une ardeur admirable.

Deux ans après la fondation de Détroit (1703), La Motte Cadillac, alors commandant du lieu, avait recommandé la fondation d'une école pour l'éducation des enfants des Français et des sauvages, mais on ne trouve nulle part de traces de cette fondation<sup>1</sup>. A partir de 1703 jusqu'à l'arrivée de l'abbé Richard, rien ne fut fait dans le sens de l'éducation de l'en-

---

1. Smith, *Education in Michigan*, p. 7.

fance. Tout était laissé à l'initiative privée, et l'on peut s'imaginer aisément que l'ignorance devait régner en souveraine dans ces contrées éloignées des centres canadiens.

Enfin, après beaucoup d'efforts, une école s'ouvrit à Détroit en 1804. Malheureusement, elle fut brûlée en 1805. Mais le bon M. Richard ne se laissa pas décourager. Il se mit donc de nouveau à l'œuvre, et il fonda une académie à la tête de laquelle il plaça quatre jeunes institutrices <sup>1</sup> dont il avait fait lui-même l'éducation. Elles devaient enseigner la géographie, l'histoire ecclésiastique, la musique d'église, et la pratique de l'oraison mentale. Le curé donnait des leçons de latin.

Quatre années plus tard, trois autres écoles furent ouvertes, par les soins de l'abbé Richard, à Grand Marais, à Springwells et à la Rivière Huron <sup>2</sup>. Dans un mémoire qu'il adressa à la Législature du Territoire du Michigan, le curé de Détroit mentionne le fait que trois de ces écoles étaient tenues par des Canadiennes-Françaises, auxquelles il avait enseigné les rudi-

1. Les institutrices s'appelaient Elizabeth Lyons, Angélique Campeau, Elizabeth Williams et Monique Labadie.

2. Hubbard, *Early Colonization of Detroit*.

ments de l'anglais et du latin, un peu d'algèbre et la géométrie. Plus de trente jeunes filles assistaient à ces écoles, où elles apprenaient à lire, écrire, compter, tricoter, coudre et filer. L'une de ces écoles était fréquentée par quatre petites *sauvages* et leur grand'mère, de la tribu des Poutéouatamis. Pour instruire ces enfants, et aussi comme encouragement, l'abbé Richard avait fait venir de New-York un appareil électrique, une pompe à air, une machine à filer le coton, et aussi des couleurs pour teindre les étoffes fabriquées à l'académie.

L'abbé Richard terminait son mémoire en demandant à la Législature de consacrer le profit d'une des quatre loteries autorisées par l'Etat, à l'usage de ses écoles, dans le but d'encourager la littérature et les arts.

Ce fut grâce à son dévouement pour l'instruction que le curé Richard dut en grande partie sa popularité parmi toutes les classes et toutes les croyances de Détroit et du comté de Wayne. Ce fut aussi pour la même raison qu'il fut appelé plus tard à faire partie, en qualité de directeur, de l'Université du Michigan, dont nous aurons occasion de parler plus tard. Ce genre de travaux ne l'empêcha pas de consacrer la majeure partie de son temps à la visite des

paroisses dont l'évêque lui avait confié la charge. C'est ainsi qu'en 1799 il courut visiter l'île de Mackinaw<sup>1</sup>, où il avait une mission à desservir<sup>2</sup>.

Quelque temps après, rendant compte de sa visite à M<sup>sr</sup> Carroll, il écrivait :

« J'ai quitté Détroit le 20 juin, dans un vaisseau américain, et après une tempête terrible sur la baie de Saginaw, et sur le lac Huron, nous sommes arrivés à Mackinaw le 29 du même mois. Ici, je rencontrai un grand nombre de personnes ; car près de mille hommes visitent cet endroit durant la saison d'été, mais la plupart n'y séjournent que pendant quelques semaines. C'est le lieu de rendez-vous des traiteurs du lac Michigan, du Mississipi, du lac Supérieur et d'autres lieux, et l'on y trouve cinquante maisons. J'y trouvai toute une pépinière d'enfants et je suppléai les cérémonies du baptême à trente d'entre eux. Ils étaient tous

1. Quelques-uns écrivent *Mackinac* ; quelle que soit l'orthographe que l'on adopte, il faut prononcer *Mackina*.

2. Le 22 juillet et le 5 août, l'abbé Richard y célébra deux mariages : Pierre Lacroix et Thérèse Lafrance, Jacques Vasseur et Madeleine Gatién.

âgés de plus de sept ans, la plupart illégitimes. Il est pénible de constater que tant de pauvres créatures soient abandonnées sans instruction religieuse, car c'est à peine s'il s'en trouve qui peuvent faire le signe de la croix. On m'informe qu'il y en a aussi beaucoup d'autres à différents endroits, tels qu'à la rivière Saint-Joseph, à la rivière Wisconsin, à la Prairie-du-Chien, à la baie Verte, au Saut Sainte-Marie, sur les bords de quelques rivières qui se déchargent dans le lac Supérieur, au Grand-Portage, où la Compagnie du Nord-Ouest de Montréal emploie annuellement dix-sept cents hommes, presque tous des Canadiens. Grand-Portage, près de la limite occidentale du lac Supérieur, est situé du côté américain, et est un poste de commerce égal à Mackinaw.

« Pendant les deux mois qui suivirent mon arrivée à Mackinaw, j'enseignai le catéchisme tous les matins, et le soir je disais les prières à l'église, après lesquelles je donnais une explication familière des différents points de la doctrine chrétienne. Un bon nombre de personnes, surtout des visiteurs venus de loin, assistaient à ces entretiens, dans l'église qui a quarante-cinq pieds sur vingt-cinq. La construction en cèdre lui assure plusieurs années d'existence,

quoique elle soit déjà ancienne. Elle est assez bien pourvue d'ornements, de linge d'autel, mais il n'y a ni calice ni instrument de paix.

« Le 3 de septembre je visitai les Ottawas, qui vivent sur la rive orientale du lac Michigan, à quarante-cinq milles de Mackinaw. Le dernier chef de la tribu, mort il y a deux ans, avait été baptisé. Mais parmi les treize cents personnes qui sont ici, hommes, femmes et enfants, une seulement, en autant que je puisse l'affirmer, a reçu le baptême. J'ai vu l'endroit appelé La Mission où le Père Dujaunay vécut autrefois, de 1742 à 1766, en qualité de missionnaire. Il ne reste plus qu'une grande croix sur le rivage, qui, à cet endroit, atteint une hauteur de cent pieds. C'est à cinq milles au nord du village des Ottawas. Je me suis enquis des Indiens, en votre nom, s'ils désiraient avoir un prêtre au milieu d'eux pour les instruire, sinon eux au moins leurs enfants; ils m'ont répondu qu'ils seraient heureux si Votre Grandeur et l'abbé Levadoux vouliez bien s'occuper de leur sort; mais suivant la coutume indienne, ils m'ont demandé un répit de quelques jours pour se consulter et puis donner une réponse définitive. Après avoir séjourné deux fois vingt-quatre heures au milieu d'eux, je suis retourné à Mac-

kinaw le 5, où je demeurai jusqu'au 25 de septembre, mais je ne reçus des Ottawas aucune réponse, bien qu'ils soient venus plusieurs fois me rencontrer à l'île. La vérité est qu'ils sont plus attachés aux liqueurs fortes qu'aux pratiques religieuses. J'en ai vu plusieurs en état d'ébriété lorsque j'étais au milieu d'eux, et aussi dans les rues de Mackinaw et ailleurs. Leur trafic consiste surtout en boissons spiritueuses, et aussi longtemps que ce système prévaudra, il n'y a aucune chance de les rendre chrétiens. Bien que les traitants reconnaissent eux-mêmes qu'il vaudrait mieux dans leur propre intérêt que les Sauvages n'aient point de rum, ils persistent toujours à leur en vendre, de crainte que leur commerce en souffre. Dieu seul sait le mal qui résulte de ce trafic. On a déjà dit que le rum des Anglais a détruit plus d'Indiens que l'épée des Espagnols. Plusieurs chefs sauvages ont cependant demandé que la vente des boissons fortes fut défendue par une loi spéciale. »

L'abbé Richard aurait ardemment désiré passer l'hiver à Mackinaw afin d'y instruire la jeunesse et de moraliser le peuple, qui du reste, malgré ses excès, montrait des dispositions à se corriger. Plusieurs même supplièrent

l'homme de Dieu de ne pas les abandonner dans leur isolement. Mais l'abbé Richard avait trop à faire à Détroit, où son absence pouvait causer quelque préjudice. C'est pourquoi il retourna sur le théâtre principal de ses travaux, au mois d'octobre, après s'être arrêté momentanément à l'île Saint-Joseph et au Saut Sainte-Marie.

C'est alors que l'abbé Richard songea à construire une église plus vaste et plus confortable que l'ancienne. Avant la fondation de Détroit, alors qu'il n'y avait en ce lieu que des sauvages, il n'y avait pas de chapelle, et d'ailleurs les missionnaires ne faisaient qu'y passer. Mais, en 1701, le Père Constantin de Lhalle y construisit une humble chapelle. En 1704, les sauvages ayant assiégé le fort Pontchartrain et Détroit, mirent le feu à l'église et l'incendièrent complètement.

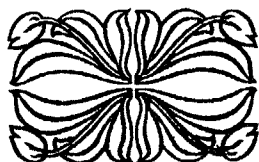
En 1723, une autre chapelle fut érigée sur la rue Sainte-Anne, par le Père Bonaventure Léonard, à environ vingt pieds de la ligne-sud de l'avenue Jefferson, à l'ouest de la rue Griswold. Le religieux Récollet lui donna le nom de Sainte-Anne, qui lui est resté.

En 1749, l'immigration apporta à Détroit un nombre assez considérable de personnes, et en

1754, le Père Bocquet résolut de bâtir une nouvelle église. Elle fut consacrée l'année suivante, vers la fin de mars, par M<sup>gr</sup> Henri de Pontbriand, évêque de Québec. Cette église fut érigée, sinon à la place même de l'ancienne, du moins à proximité; elle existait encore lorsque l'abbé Richard vint prendre charge de la cure de Détroit. Comme elle menaçait ruine, il dut la faire réparer à grands frais, et en 1799, lorsque tout fut fini, il se trouva chargé d'une dette de \$3,000.

Cette église fut incendiée le 11 juin 1805, lors de la grande conflagration qui rasa Détroit d'une extrémité à l'autre. Il fallut au brave curé et à son peuple se contenter d'abord d'une tente, puis d'un grand hangar, jusqu'en 1809. La messe fut ensuite célébrée dans un édifice connu sous le nom de Spring Hill Farm, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1810. Puis on se transporta dans une humble chapelle bâtie sur la Church Farm ou Melcher, à Hamtramck. Au cours de ces pérégrinations, le curé Richard cherchait toujours le moyen de construire un nouveau temple à Dieu, mais il eut à rencontrer bien des difficultés. D'abord l'argent lui manquait; et puis les uns voulaient bâtir dans un tel endroit; d'autres ne voulaient pas bâtir du

tout. Les choses s'envenimèrent au point que M<sup>sr</sup> Flaget dut intervenir et sévir contre une fraction des catholiques de Détroit, domiciliés à la Côte nord-est et qui possédaient une chapelle. L'interdit fut lancé le 24 février 1817, alors que la nouvelle église, dont le site avait été fixé par le curé avec l'approbation épiscopale, était à la veille d'être commencée. Les dissidents ne tinrent aucun compte de l'interdit, mais, au mois de mai de l'année suivante, ils se soumirent, comme nous le verrons au chapitre suivant.





### CHAPITRE III

---

Mgr Flaget, évêque de Bardstown.—Sa visite pastorale en 1818.—Son arrivée triomphale à Détroit.—Ramène la paix parmi les paroissiens du curé Richard.—Mgr Flaget se rend aux chutes Niagara, puis à Montréal, et enfin à Québec.—Accueil cordial qu'on lui fait.—Retourne à Détroit où il passe quatre mois avant de prendre le chemin de sa ville épiscopale.

**L'**ON sait que la ville de Détroit relevait de l'évêché de Bardstown. M<sup>sr</sup> Flaget, qui s'intéressait tout particulièrement à la population qui l'habitait, et dont le curé était un ami de cœur et un confrère en religion, résolut, vers cette époque, de diriger sa visite pastorale vers ce centre qui donnait déjà les plus belles espérances d'avenir. Il fallait une certaine dose de courage pour entreprendre une semblable course, avec des moyens de trans-

port tout à fait primitifs, à travers des contrées souvent désertes. Le prélat désirait aussi rendre visite à ce Canada dont il avait beaucoup entendu parler et qui l'attirait comme une seconde patrie. Il savait d'avance qu'il rencontrerait la plus grande sympathie au sein de cette population si française et si catholique.

M<sup>re</sup> Flaget partit de Saint-Thomas, le 15 de mai 1818, pour sa visite pastorale, accompagné des abbés Bertrand et Janvier, et de deux jeunes gens, nommés Godefroy et Knags, qui s'en allaient à Détroit. Ce vaillant Prélat ne devait revoir sa ville épiscopale que le 30 juin de l'année suivante, après avoir parcouru plus de deux mille milles, faisant partout œuvre de bien, et ne laissant sur son passage que des bénédictions pieusement recueillies par les populations catholiques qui relevaient de sa haute autorité.

Avant d'atteindre la ville de Détroit, il s'arrêta à Cincinnati, à Urbana, à Salomon, au fort McArthur, au fort Finley et à la Rivière-au-Raisin. Mais laissons-le parler lui-même par l'intermédiaire de son journal.

« Nous arrivâmes à Cincinnati le 19 mai, et nous y séjournâmes pendant deux jours. Nous

primes des arrangements pour l'achat d'un lopin de terre et l'érection d'une église ; nous baptisâmes un enfant. Cincinnati progresse rapidement, mais il est malheureux de constater que les protestants ont de beaux temples, tandis que les catholiques ne possèdent pas même de chapelle dédiée au culte divin.

« A l'hôtel de Fort Finley, tous les membres de la famille, sans exception, étaient infestés d'une éruption de la peau. La mère nous prépara de ses propres mains, couvertes de plaies hideuses, le pain de blé d'Inde qui nous était destiné. Une jeune fille, de son côté, trancha le lard du souper, et nous dûmes nous contenter des mêmes tasses qui servaient à la famille. Il n'y avait qu'une seule chambre à coucher pour quatorze ou quinze personnes. Les voyageurs durent se reposer sur le plancher nu, et y dormirent du mieux qu'ils purent. Grâce à Dieu, ni le sommeil ni l'appétit ne me firent défaut dans cet hôtel, et je remarquai avec plaisir que mes compagnons de voyage furent aussi bien partagés que moi sous ce double rapport.

« A la Rivière-au-Raisin, nous primes le thé chez M. Anderson, membre du Congrès et presbytérien en religion. Je remarquai sur la figure

de cet homme l'empreinte de la piété. Rien de plus édifiant que la conversation de cet excellent homme. Je serais bien surpris si lui et sa famille ne se convertissent pas un jour au catholicisme. »

A dix milles de Détroit, l'humble cortège épiscopal se vit entouré d'une cavalcade que les amis de l'abbé Richard avaient organisée pour faire escorte au vénérable Prélat. La procession défila alors avec toute la pompe possible jusqu'à Détroit, à la résidence du curé. Ce fut une heure bien agréable pour ces deux apôtres du Seigneur que de se voir, pour ainsi dire, acclamés non seulement par les catholiques, mais par les protestants, par le gouverneur Cass et par le général Macomb. Cette journée si belle, si consolante, devait avoir son lendemain plus heureux pour le curé de Détroit.

Depuis plusieurs années déjà, des catholiques établis dans un endroit à proximité de la ville, appelé la Côte nord-est, s'étaient montrés récalcitrants à propos d'église, de cimetière. Les choses s'étaient envenimées au point que l'évêque de Bardstown avait dû sévir contre cette fraction de dissidents et même leur interdire l'entrée de l'église. Il y avait plus d'un an que

ce petit schisme durait, lorsque Monseigneur Flaget fit son apparition à Détroit. Dès le premier jour, l'évêque eut une entrevue avec les chefs du parti révolté, et après leur avoir promis qu'il lèverait l'interdit sur leur église, qu'il leur permettrait de se servir de leur cimetière, et que même il leur enverrait un prêtre une fois par mois, ceux-ci s'engagèrent à contribuer à l'érection d'une église à Détroit, et à oublier tout le passé. Monseigneur Flaget voulut recevoir leur soumission, et le 9 juin, le Prélat se fit conduire processionnellement jusqu'à la Côte nord-est, musique du régiment en tête. Les paroissiens présentèrent des adresses à leur évêque, dans les deux langues, et celui-ci leva solennellement l'interdit, à la grande joie du curé Richard, qui avait souffert plus que de raison de cette triste chicane. La réconciliation fut complète, et dès ce jour-là, une collecte faite au profit de la nouvelle église, produisit la jolie somme de cinq cents piastres.

Ce même jour, l'évêque de Bardstown dîna chez le gouverneur Cass et le jour suivant chez le général Macomb.

Pendant son séjour à Détroit, Monseigneur Flaget dut, pour obtempérer aux désirs des citoyens de langue anglaise, prêcher dans leur

langue. Afin d'apporter aux catholiques la plus grande somme d'instruction, il tint avec le curé Richard des conférences sur des sujets religieux sous forme de controverse. Ce genre de prédication, aujourd'hui abandonné, avait autrefois une assez grande vogue. C'est là l'origine de l'expression bien connue « prêcher la controverse ».

Le 17 juin, Monseigneur Flaget, accompagné de l'abbé Bertrand, quitta Détroit avec l'intention de se rendre jusqu'à Québec. Il atteignit d'abord Buffalo, le 23, mais il ne fit qu'y passer. Le jour suivant, il aperçut les chutes du Niagara qui provoquèrent chez lui une légitime admiration. La description qu'il en a laissée mérite d'être notée.

« Ces chutes, dit-il, offrent le plus grand et le plus sublime spectacle qu'il soit possible à un mortel de contempler sur cette terre. Il n'y a pas d'expression qui puisse définir la sensation que produisent sur nos âmes ces torrents de liquides, formant une nappe de près d'un mille de largeur, et tombant perpendiculairement d'une hauteur de cent cinquante pieds. Les vapeurs qui s'en échappent, bien qu'elles soustraient à vos regards une partie de la cataracte,

donnent à l'imagination l'idée d'un gouffre, d'un abîme, qui vous remplissent d'une crainte religieuse, et vous donnent la sensation d'une terreur telle que vous n'en avez jamais ressentie. A notre arrivée, le soleil était obscurci par des nuages, et il en fut ainsi pendant un certain temps, alors que nous dévorions des yeux ce spectacle étonnant, quand tout à coup les rayons solaires percèrent la nue, et nous firent apercevoir plusieurs arcs-en-ciel au sein de ces vapeurs émergeant du plus profond de l'abîme. Les masses d'eau s'engouffrent dans ces abîmes, rebondissent du gouffre en bouillonnant, et vous croiriez apercevoir à travers la vapeur un fleuve lacté venant du lointain. Il est impossible, même pour l'esprit le plus froid, de ne pas se sentir ému en présence de cette merveille. Que Dieu est grand et combien doit-il être loué ! Hélas ! me disais-je, les flots de la grâce, beaucoup plus étendus, et plus abondants que cette cataracte, coulent à chaque instant dans les cœurs des hommes, et la plupart d'entre eux ne sont guère plus impressionnés que le roc sur lequel retombent les eaux ! N'est-ce pas le cas pour moi-même ? O mon Dieu, ne le permettez pas ! »

Monseigneur Flaget arriva à Montréal le 5 juillet, après s'être arrêté à Kingston où il fit un sermon. « Mon cœur, dit-il, devint ivre de joie, quand je me vis encore une fois dans une ville catholique, au milieu de mes frères de Saint-Sulpice. »

Le 9 juillet, l'évêque de Bardstown accompagné de quelques prêtres, prenait passage sur le bateau qui devait le conduire à Québec, terme de son voyage. Il y séjourna pendant quatre jours. Il visita les églises, les communautés religieuses. « O mon Dieu ! s'écrie-t-il, quel plaisir pour un cœur catholique de voir tant de monuments de la piété et de la religion dans un pays aussi lointain ! Le séminaire, les sœurs hospitalières, la cathédrale, etc.—J'ai vu trop de choses édifiantes pour ne pas en faire mon profit. » Partout le digne Prélat fut accueilli avec les égards dus à sa dignité. On le combla même de présents.

De retour au séminaire de Saint-Sulpice, le 21 du même mois, Monseigneur Flaget n'en partit que le 2 août. Pendant ces douze jours, il vécut de la vie de ses confrères, suivant leurs exercices, comme il faisait autrefois à Issy. Entre temps il parcourut les environs de Montréal, se rendit à Sainte-Anne du bout de l'Ile,

où il rencontra un vieux compagnon de classe qu'il n'avait pas vu depuis l'année 1787. C'était l'abbé Malard, qui lui fit une réception des plus cordiales.

Parti de Montréal le 2 août, Monseigneur Flaget revit Détroit le 27. Le Prélat consacra les quatre mois qui suivirent aux missions du Michigan qu'avaient desservies jusque là le vénérable M. Richard et ses prédécesseurs, sans avoir été visitées par aucun évêque. Ce fut à cette époque que fut tenue une assemblée générale des Indiens du Nord-Ouest, dans le but de conclure un traité avec le gouvernement des Etats-Unis. Il y avait, à Sainte-Marie, pour cette solennelle circonstance, dix mille sauvages appartenant à neuf différentes tribus. L'évêque crut qu'il serait sage de sa part d'assister à ces réunions d'où il pourrait peut-être retirer quelque avantage pour ses missions. Il espérait aussi recouvrer pour son église les anciennes possessions des Jésuites dans le Michigan. C'est ce qu'il fit, grâce à la courtoisie du gouverneur Jennings et du colonel Johnson, alors agent des sauvages. Quelques années plus tard, après la mort de M<sup>sr</sup> Flaget, le colonel se plaisait à rappeler le souvenir de cet événement mémo-

nable, marqué par la présence d'un évêque dans ces contrées lointaines. « Lorsque M<sup>sr</sup> Flaget quitta Sainte-Marie, après m'avoir remercié des égards que j'avais eus pour lui, il me dit : « Je n'ai rien de mieux à vous donner que la « bénédiction d'un évêque », et après m'avoir béni, il me dit adieu avec la plus grande affection de cœur. Je ne l'ai jamais vu depuis. »

Monseigneur Flaget passa tout l'hiver de 1819 à côté de son digne curé de Détroit. Il prêcha un retraite aux catholiques; tous les dimanches il donnait une conférence aux protestants, qui l'écoutaient religieusement, sans faire cependant beaucoup plus.

Ce fut le 29 mai 1820 que le Prélat adressa un dernier adieu au clergé et à la population de Détroit. Se faisant accompagner de quelques jeunes gens qui voulaient devenir séminaristes d'abord et prêtres ensuite, il prit la route de sa ville épiscopale qu'il ne devait revoir que le 30 juin. On imagine aisément quelle fut la joie de cet évêque, après une absence de plus d'un an, en revoyant ses chers séminaristes, son zélé collaborateur, Monseigneur David <sup>1</sup>, et la

---

1. Les bulles nommant l'abbé J.-B.-M. David, évêque de Mauricastre *in partibus* et coadjuteur de l'évêque de

foule de citoyens qui l'aimaient comme un père et le vénéraient à l'égal d'un saint.

---

Bardstown, étaient datées du 4 juillet 1817. Mgr David fut consacré le 15 août 1819. Ce fut la première consécration épiscopale à l'ouest des Alléghanys.





## CHAPITRE IV

---

Pose de la pierre angulaire de l'église de Détroit.—  
Détails sur son érection.—Dettes contractées par le  
curé Richard pour la parachever.—Il ne se laisse  
pas décourager.—Ouvre son cœur d'apôtre à son  
évêque.—Il lui offre sa démission.—L'évêque ne  
l'accepte pas.

**L**A pierre angulaire de la nouvelle église de  
Détroit fut posée solennellement, le 9  
juin 1818, par Monseigneur Flaget.

Le 19 août suivant, la *Gazette* de Détroit  
publiait cette annonce :

« Gabriel Richard, curé de Détroit, offre  
deux cents piastres pour vingt toises de pierre  
extraite de Stony Island, délivrée à Détroit,  
sur le quai de M. Jacob Smith, ou deux cent  
quarante piastres, si elle est déposée sur le

terrain même de l'église. On demande immédiatement cent barils de chaux. On donnera cinq chelins par baril apporté sur le bord de la rivière, et six chelins si on le dépose sur le terrain de l'église. »

La pierre fut fournie par J. - B. Saint-Armour et Louis Desolcourt. Tout le bois nécessaire à la construction fut vendu par MM. Young et Saint-Bernard, qui l'avaient fait couper sur les bords de la rivière au Pin, dans le comté de Saint-Clair.

Il avait d'abord été décidé que l'on poserait une série de colonnades, tout autour du nouveau temple, mais ce projet fut vite abandonné.

Les travaux marchèrent assez rondement. L'étage inférieur ou le sous-sol fut ouvert au culte à l'automne de 1820. Les deux flèches étaient alors terminées. Pendant que les ouvriers posaient le ferblanc sur le bois de la toiture, l'un d'eux y mit le feu avec le charbon dont il se servait pour chauffer ses fers, mais il ne s'en aperçut point. Ce ne fut que plus tard, durant la nuit, que la flamme attira l'attention des passants. On courut avertir l'unique pompier qui se trouvait alors au poste et qui

dormait profondément. « Vite ! » lui dit-on, « le feu est au clocher de l'église catholique. »—Se tournant d'un autre côté, le pompier répondit : « Soyez sans crainte, le clocher ne brûlera pas, le bois est trop vert. » Et il eut raison.

L'étage supérieur ne fut terminé qu'en 1828, et l'on y célébra la messe le 25 décembre. Cette église avait cent-seize pieds de long sur soixante de large, avec deux clochers au fronton ; au centre un dôme octogonal de trente pieds de diamètre, et en arrière deux petites coupoles. La partie centrale du dôme était surmontée d'un vaste soleil ; les deux coupoles se terminaient par une lune et un poisson mobiles. Ces dômes et cette coupole furent rasés en 1842.

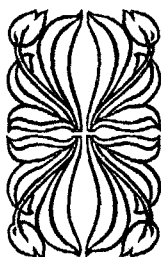
Les travaux d'église, qui durèrent plus de dix ans, ne se firent pas sans créer de nombreux embarras au digne curé, qui avait le plus poussé à la roue. Certains de ses marguilliers lui firent la vie dure, à propos des dépenses qui allaient dépasser la mesure de ses ressources. Le temps arriva où il fallut payer ou arrêter l'ouvrage. Le curé paya un peu et s'endetta beaucoup, mais il réussit tout de même à parachever son église. Si parfois il éprouvait des découragements, il se renfermait dans sa chambre, et prenant sa plume, il ouvrait son cœur

abreuvé d'amertume à son évêque, dont il avait su conquérir la pleine et entière confiance.

Dans une lettre à M<sup>sr</sup> Flaget, le digne curé de Détroit exposait son état d'âme, sans toutefois trop se plaindre des persécutions auxquelles il était en butte :

« Vous pouvez vous imaginer, M<sup>sr</sup>, combien cette affaire d'église m'est désagréable ; néanmoins, je me sens heureux d'avoir ma part sur la croix de notre Sauveur. J'ai éprouvé, cette année, plusieurs contradictions ; mais en même temps j'ai obtenu de grands succès, si mon amour-propre ne me trompe pas. En général le peuple est bien disposé, et je pense qu'un prêtre d'un tempérament calme pourra lui être utile avec de la patience et du temps. J'espère donc que vous ferez tout votre possible pour envoyer à Détroit un autre prêtre pour me remplacer. Comme il sera difficile de bâtir une église sans avoir du secours ailleurs, je me permettrai de proposer une souscription parmi les catholiques du Maryland, laquelle serait appropriée à la construction d'une église et d'une académie à Détroit, sous la direction du curé, afin de prévenir l'ingérence constante et troublante de quelques-uns des marguilliers. »

L'évêque de Bardstown ne jugea pas à propos de retirer de Détroit le vénérable prêtre qui, depuis plus de vingt ans, avait dépensé tant d'énergie pour y maintenir ferme l'étendard du Christ. Il était écrit, du reste, que l'abbé Richard mourrait à son poste, après avoir gravi tous les calvaires et épuisé la coupe de l'ignominie et de la douleur.





## CHAPITRE V

---

Le curé Richard visite de nouveau ses missions.— Visite les lieux où mourut le Père Marquette.— Se rend jusqu'à Chicago.— Puis il va voir son ancienne mission des Kaskaskias.— Va à Bardstown, résidence de Mgr Flaget.— Cincinnati érigé en évêché.— Mgr Fenwick, son titulaire.— Mission de l'Arbre-Croche.— L'abbé Vincent Badin.— Les Indiens de la mission de St-Joseph.— Dettes de l'église de Détroit reviennent sur le tapis.— L'évêque Fenwick fait un appel en sa faveur.— Un collège projeté.

**L**ES soucis de sa construction d'église et d'écoles n'empêchèrent pas le curé Richard de se dévouer corps et âme à ses ouailles, quelque éloignées qu'elles fussent du siège de sa résidence. En 1820, il avait visité la Baie Verte ou Green Bay<sup>1</sup>. L'année suivante, il

---

1. Capitaine Auguste Grignon, dans *Wisconsin Historical Collections*, III, 261.

allait à Mackinaw, au Saut Sainte-Marie et à l'Arbre-Croche, trois missions bien chères à son cœur d'apôtre<sup>2</sup>. Puis il prit le chemin de Chicago par la voie du lac Michigan. Là, il devait surveiller les intérêts des Poutéouatamis, des Ottawas et des Chippewas dans la négociation d'un traité avec le gouvernement américain, représenté par MM. Lewis Cass et Salomon Sibley. Le bateau qui le conduisait s'arrêtait tous les soirs dans un port de la rive orientale du lac, afin de ne pas trop exposer la vie de ses passagers. Le brave missionnaire put ainsi explorer cette partie peu connue de sa mission, bien que les Jésuites, longtemps auparavant, eussent longé les mêmes rivages dans leurs courses apostoliques. Le Père Marquette, entre autres, revenant des Illinois, avait vu venir à lui la mort et s'ouvrir le ciel en face de cette mer du Michigan. L'abbé Richard s'arrêta à l'endroit même où s'était déroulé ce drame poignant, et de là il écrivit à son évêque la lettre suivante :

« C'est de la rivière au Père Marquette que je vous écris. Il y a ici une douzaine de

---

2. Brown, *The Parish Register of Mackinaw*,—Shea's *Life and Times of Archbishop Carroll*, p. 488.

familles de la nation des Ottawas ou Courtes-Oreilles. Je les ai fait demander pour m'informer d'eux où avait été enterré ce missionnaire de la Compagnie de Jésus, célèbre parce que, le premier des européens, il a remonté le Mississipi et visité, en 1674, l'embouchure du Missouri, mais plus célèbre encore pour avoir fondé la mission de Michillimakinak et celle de l'Arbre-Croche, connue sous le nom de Saint-Ignace, et avoir ainsi préparé à plusieurs nations indiennes la voie pour arriver à la connaissance de l'Évangile. Les indiens Ottawas m'ont conduit à l'endroit où la rivière sortait, en 1675, lorsque le Père Marquette y entra le 8 mai et y mourut le 9. Elle sort maintenant au moins trois mille pieds plus haut ou plus au sud, entre deux caps qui ont plus de soixante pieds de hauteur et qui paraissent avoir été séparés par l'effet combiné des ouragans et des vagues. Le lieu qu'ils m'ont désigné, est à environ deux cent cinquante pieds des bords du lac Michigan, sur la rive au sud de l'ancien lit de la rivière actuelle; car il est certain qu'elle changea son cours peu de semaines après la mort du Père Marquette, comme par respect pour les restes précieux du saint homme. C'est la remarque des voyageurs, même protestants, qui

l'ont consignée dans les récits de leurs voyages ; et le fait est confirmé par la tradition, qui s'est conservée jusqu'à ce jour parmi les anciens du pays. J'ai planté une croix en présence de huit Ottawas et de deux catholiques dans la même place où les indiens m'ont dit en avoir déjà vu une autre qui avait été élevée par les Canadiens et que les vents avaient renversée depuis environ trois ans. J'ai gravé sur cette croix avec mon canif l'inscription suivante en anglais :

FR. TH. MARQUETTE DIED HERE  
9 MAY, 1675

« Le dimanche suivant, j'ai célébré les saints mystères sous une tente, à l'embouchure actuelle de la rivière ; et l'après-midi nous sommes allés en procession de l'autel érigé le matin pour la messe, cinquante personnes, deux à deux, Anglais, Canadiens, sauvages, sur une basse grève de sable bien uni, le long du lac, en chantant les litanies de la sainte Vierge, à la croix plantée sur le tombeau du pieux missionnaire. Nous y avons chanté un *Libera* ; et nous sommes retournés à notre chapelle et campement en chantant les litanies des Saints. »

Cette rivière porta pendant longtemps le

nom du Père Marquette, mais ce nom finit par être oublié. En sauvage c'était la *Notispescago*, d'après les uns, et l'*Aniniondibeganining*, d'après les autres. C'est plutôt un ruisseau qu'une rivière. D'après Charlevoix, il servait de décharge à un tout petit lac. La ville, qui s'appelle aujourd'hui Ludington, est bâtie à proximité de la rivière du Père Marquette.

Quand il arriva à Chicago, l'abbé Richard s'aperçut que sa présence était inutile : le traité avait été signé de part et d'autre<sup>1</sup>. Cependant, il trouva moyen de déployer son zèle. Il y avait là une petite garnison américaine qui n'avait pas de chapelain. Les soldats ayant manifesté le désir d'entendre prêcher le prêtre catholique, celui-ci s'exécuta de bonne grâce. Ce n'était pas la première fois, du reste, qu'il avait occasion de parler devant des assemblées de protestants. A Détroit même on l'avait prié de donner des conférences religieuses, et il n'y avait pas mis d'objection.

Se voyant dans l'impossibilité de retourner à Détroit par bateau, l'abbé Richard prit la détermination de descendre la rivière des Illinois et

---

1. Le 29 août 1821. Les sauvages cédaient au gouvernement 4,472,550 acres dans le Michigan et 460,800 dans l'Indiana.

le Mississippi jusqu'à l'embouchure de l'Ohio, afin de revenir chez lui par cette rivière. Il allongeait ainsi sa route de deux cents lieues. Mais en ces temps-là l'on ne se souciait guère d'entreprendre de tels voyages, malgré tous les ennuis qui en résultaient.

Le 4 octobre le missionnaire parvenait au Portage des Sioux, après dix-sept jours de navigation. Ici il noua connaissance avec l'abbé Aguaroni, lazariste italien, qui le sollicita de chanter la grand'messe du dimanche et de faire le panégyrique de saint François d'Assise, dont l'église célèbre la fête ce jour-là. L'abbé s'acquitta avec bonheur de cette double fonction; et disant adieu au distingué lazariste, il arrivait le lendemain à Saint-Louis, dans le Missouri. Là il fit la rencontre de M<sup>sr</sup> Dubourg qui l'amena avec lui pour aller faire une ordination à son séminaire de Sainte-Marie des Barrens. Puis tous deux allèrent passer la Toussaint à Kaskaskias, ancienne mission de l'abbé Richard.

Comme la distance à parcourir pour se rendre à Bardstown, où résidait son évêque M<sup>sr</sup> Flaget, n'était pas très considérable, l'abbé crut que l'occasion était on ne peut plus propice pour aller rendre visite au vénérable pré-

lat et lui exposer à nouveau ses besoins et ses plans d'avenir. Le curé de Détroit avait surtout besoin d'auxiliaires pour travailler à la vigne du Seigneur. M<sup>sr</sup> Flaget comprit toute la justesse de sa demande, et lui accorda un jeune diacre, M. Vincent Badin, dont l'ordination était fixée au samedi de la Semaine-Sainte. Après avoir visité les Français de Galipolis, dans l'Ohio, MM. Richard et Badin prirent la route de Détroit où ils arrivèrent à la fin d'avril. M. Richard avait été absent depuis le 4 juillet de l'année précédente. Dès son arrivée il apprit la nouvelle que Cincinnati venait d'être érigé en évêché<sup>1</sup> avec M<sup>sr</sup> Fenwick comme titulaire. La mission du Michigan tombait sous la juridiction du nouvel élu. Il était convenable que l'abbé Richard, grand vicaire de l'évêque Flaget<sup>2</sup>, allât s'agenouiller aux pieds de son nouveau supérieur. Il courut donc au-devant de M<sup>sr</sup> Fenwick jusqu'à Baltimore et l'accompagna ensuite à Cincinnati. Le prélat lui sut bon gré de cette marque évidente

1. Le 19 juin 1821. Mgr Fenwick fut consacré le 13 janvier 1822.

2. Mgr Flaget avait été sacré évêque de Bardstown le 4 novembre 1810. L'érection du diocèse datait du 8 avril 1808.

de courtoisie, et il le nomma grand-vicaire. Puis l'abbé retourna chez lui, non sans avoir au préalable soumis un état détaillé de ses missions, et des espérances qu'il fondait sur elles dans un avenir assez rapproché.

L'abbé Richard était très fermement attaché à ses ouailles d'origine européenne; il leur en donnait tous les jours des preuves non équivoques. Mais il n'était pas moins zélé pour le ministère des Indiens, à quelque tribu qu'ils appartenissent. Aussi suivait-il avec le plus grand intérêt les progrès de la religion catholique parmi les Illinois de l'Arbre-Croche, les Outaouais du Saut Sainte-Marie et de Mackinac.

Lors de l'élévation de M<sup>sr</sup> Fenwick à l'épiscopat, avec juridiction sur le Michigan, les catholiques n'étaient pas encore très nombreux dans ce territoire. On comptait seize familles à l'embouchure de la rivière Maumée, et six ou huit milles plus au nord, un peu plus de quinze; à Otter Creek vingt-cinq familles; cent-cinquante à la Rivière-au-Raisin; trente à la Rivière-aux-Ecores, autant à la Rivière-Rouge. Cent cinquante familles environ étaient dispersées le long de la rivière Détroit: on en comptait un cent de plus sur le lac Saint-Clair et à

Anchor Bay, quatre-vingts à la Pointe Saint-Ignace, au nord de Michillimackinac, vingt à trente au Saut Sainte-Marie, soixante sur les rives de la Baie-Verte, cent-vingt à cent-cinquante à la Prairie-du-Chien. On rencontrait de ci de là dans tout ce vaste territoire des Indiens Ottawas, Poutéouatamis et Wyandots, au nombre d'environ six mille, plus ou moins attachés à la foi catholique. L'Arbre-Croche était le grand centre où les peuplades aimaient à se réunir, soit pour délibérer, soit pour recueillir de la bouche du missionnaire l'instruction religieuse.

La mission de l'Arbre-Croche avait été fondée par le Père Marquette, de sainte mémoire. Elle avait reçu depuis, la visite de plusieurs missionnaires, entre autres des Jésuites. L'abbé Richard avait jeté les yeux sur cet endroit pour en faire le centre de la catholicité dans tout le Michigan. « J'y aurais fait plus de fruits, disait-il, que dans le lieu où je me trouve. C'était là l'opinion du Père Marquette, homme à miracles. Il pensait que c'était sur ce pays que le bien devait commencer, pour être comme le centre d'où les missionnaires partiraient pour aller ailleurs. »

Poursuivant l'idée de leur entreprenant con-

frère, les Jésuites avaient possédé à l'Arbre-Croche deux mille arpents de terre, en vertu d'une acquisition contractée en 1763 par le Père Dujaunay<sup>1</sup>. Un peu plus tard, en 1821, le gouvernement américain s'était engagé par le traité de Chicago, à donner aux Ottawas \$1,500 par année pendant dix ans, et \$1,000 aussi par année à un instituteur, à un forgeron et à un professeur d'agriculture qui se fixerait à l'Arbre-Croche, et aux Poutéouatamis \$5,000 pendant vingt ans et \$1,000 pendant dix ans, pour défrayer les dépenses d'un instituteur et d'un forgeron. L'abbé Richard ne pouvait manquer de faire profiter son œuvre d'un appoint aussi précieux. Deux personnes pieuses et charitables de Mackinaw lui avaient en outre promis de se charger de l'éducation des jeunes filles sauvages, en leur enseignant à coudre, à filer, à lire et à écrire dans leur langue maternelle, aussi bien en français qu'en anglais.

Tout semblait donc devoir réussir au gré du zélé missionnaire; mais il lui fallait au moins deux prêtres pour diriger la mission, et M<sup>gr</sup> Fenwick n'en avait aucun à sa disposition. M.

---

1. Le P. Pierre-Luc Dujaunay, jésuite, fut missionnaire à Michillimakinac de 1742 à 1765.

Richard dut se contenter d'y envoyer son vicaire, M. Badin, pour expédier le gros de la besogne. Le 19 juillet 1825, le jeune prêtre bénit la petite chapelle de l'Arbre-Croche, et le lendemain, après l'office, où assistaient tous les catholiques, il remit au grand chef Lapapoua une médaille d'or représentant d'un côté la croix, et de l'autre Notre-Seigneur bénissant les petits enfants. Les sauvages demandèrent un missionnaire qui résidât au milieu d'eux, mais, comme le leur fit comprendre l'abbé Badin, l'évêque n'en avait pas à leur donner.

L'année suivante, l'abbé Badin retourna à l'Arbre-Croche, cette fois pour y demeurer plus longtemps, vu que les Outaouais commençaient à se montrer revêches, parce qu'on ne leur envoyait pas la Robe-Noire promise, et aussi par la raison qu'un ministre protestant leur avait demandé de fixer son séjour au milieu d'eux. L'arrivée d'un chef algonquin du lac des Deux-Montagnes, nommé Assaguinac, devait sauver la situation. Cet illustre chef avait été instruit dans la foi par les Pères Jésuites, et poussé par une inspiration d'en-Haut, il était venu s'installer à l'Arbre-Croche afin d'y enseigner le catéchisme aux sauvages.

Cependant les Indiens insistaient toujours

pour obtenir un prêtre, et l'abbé Richard répondait invariablement que son évêque, malgré le désir qu'il en avait, n'en avait pas de disponible. « Ah ! disait-il, pourquoi faut-il que je sois retenu dans les limites du comté de Wayne ? *Ego vinctus Christi*. Si j'étais libre, comme je volerais au secours des habitants de l'Arbre-Croche. » Ce ne fut qu'en 1832 qu'il eut la consolation de leur envoyer l'abbé Dejean et un jeune minoré du nom de Fauvel<sup>1</sup>. Grâce au zèle et au concours efficace de l'Algonquin Assaguinac, ces deux missionnaires virent, dès la première année, leur mission prospérer, et quand l'abbé Ravaga, prêtre dalmate, recueillit leur succession, l'Arbre-Croche comptait sept cents catholiques parmi les Indiens.

La sollicitude du curé Richard s'étendait également aux Indiens Poutéouatamis de la mission dite de Saint-Joseph<sup>2</sup>. Ceux-ci auraient bien voulu avoir un prêtre pour les secourir. En 1830 ils allèrent rendre visite à M. Richard.

1. Cet abbé, devenu prêtre, succéda à M. V. Badin en 1826, en qualité de missionnaire de la Baie Verte. Étant tombé en disgrâce auprès de son évêque, il fut remplacé, en 1830, par le Père Mazzuchelli, dominicain.

2. Cette mission avait été fondée par le Père Allouez, jésuite. Les Pères Marquette et d'Ablon allèrent bientôt le rejoindre.

Leur chef Pokégam, prenant la parole, lui dit : « Mon père, mon père, je viens encore te supplier de me donner une Robe Noire qui nous fasse connaître la parole de Dieu... Si tu n'as pas pitié de nous autres hommes, aie donc pitié de nos pauvres petits enfants qui vont vivre comme nous avons vécu, dans l'ignorance et dans le vice... Il y a un ministre américain qui voudrait nous attirer à sa religion ; mais ni moi, ni aucun de mon village, nous n'avons voulu envoyer nos enfants à son école, ni aller à son prêche. Nous avons conservé la coutume de prier comme la Robe Noire qui était jadis à Saint-Joseph et qui a instruit nos ancêtres. Tous les matins et tous les soirs, avec ma femme et mes enfants, nous prions ensemble auprès d'un crucifix que tu m'as donné. Le dimanche nous prions plus souvent. Deux jours avant le dimanche, nous jeûnons jusqu'au soir, hommes, femmes et enfants, suivant la tradition de nos pères et de nos mères, puisque nous n'avons jamais vu nous-mêmes la Robe Noire à Saint-Joseph. Voici la prière qu'il leur a apprise ; vois si je le sais comme il faut. »

Le chef se jeta à genoux et récita à haute

voix dans sa langue le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo* et les commandements de Dieu.

Cet amour du missionnaire catholique germait comme spontanément dans le cœur de ces naïfs enfants des bois, tandis qu'ils se sentaient de la répulsion pour le ministre protestant. Du reste, ils avaient des yeux pour voir, et ils savaient faire la différence entre le pasteur presbytérien qui se faisait escorter par sa femme et ses enfants, et le prêtre catholique dont le dévouement et l'attention étaient pour eux seulement. La Robe Noire, armée de son bréviaire et de son crucifix, était pour eux la vivante image du Christ, de sa pauvreté, de sa douceur, de son désintéressement. Et puis il était Français. Ce seul titre suffisait à faire accepter le missionnaire catholique de préférence à tout autre, qu'il fût anglais ou américain.

« Je ne sais ni lire ni écrire, disait en 1838 à l'abbé Simonin un vieux chef des Arkansas; mais je garde là (mettant la main sur son cœur) ce que nos pères m'ont dit : Le Français a toujours été bon pour nous. L'Américain m'a trompé bien souvent; mais toi, je le vois bien, tu ne veux pas me tromper. Non, tu ne

veux pas me tromper. J'étais bien content lorsqu'au matin j'ai vu se lever le soleil si beau. C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie parce que je revois des Français. »

Le premier missionnaire résidant à Saint-Joseph, chez les Poutéouatamis, fut l'abbé Théodore Badin, frère de Vincent. C'est lui qui avait fondé les missions du Kentucky. Son œuvre terminée là-bas, il vint consacrer les dernières années de sa vie aux sauvages de Saint-Joseph. L'année de son arrivée, (1832), il baptisa deux cents Poutéouatamis ; deux cents autres n'attendaient plus que l'heure favorable pour recevoir l'eau régénératrice.

S'il eût eu de plus abondantes ressources, le curé Richard aurait sans aucun doute opéré une plus grande somme de bien, mais malheureusement il était réduit à la portion congrue ; son œuvre progressait tout de même, quoique dans des proportions atténuées. S'adresser à l'évêque eût été justifiable, si celui-ci n'avait pas été endetté pour sa cathédrale. Cependant il eut le courage de se plaindre de sa pauvreté en des termes tellement touchants, que M<sup>gr</sup> Fenwick résolut un jour de faire un appel à l'Œuvre de la Propagation de la Foi en faveur

de son curé. Dans une lettre qu'il écrivit au grand Aumônier de France, en 1829, le Prélat disait :

« En vous parlant de la mission du Michigan, je ne puis m'empêcher, Monseigneur, de vous dire deux mots en faveur du plus ancien comme du plus méritant des missionnaires de ce quartier; c'est de l'excellent M. Richard, résidant à Détroit, et qui depuis trente ans au moins travaille au salut des âmes dans ce pays. Cet homme apostolique se voit depuis longtemps comme enchaîné pour l'exercice de son ministère faute d'avoir des ressources pécuniaires suffisantes. Si, par l'entremise de votre Éminence, quelques secours pouvaient lui être alloués afin de le mettre à même d'utiliser son zèle dans toute son étendue, la religion en ressentirait les heureux effets. »

Cet appel fut-il entendu? Nous n'en savons rien; mais s'il le fût, il ne pouvait être en rapport avec les besoins de plus en plus pressants d'un curé entreprenant comme l'abbé Richard. Il avait fondé des chapelles, un couvent, une grande église à Détroit, avec le concours de ses paroissiens. Mais il rêvait la fondation d'un

collège. La réalisation de cette entreprise eût mis le comble à ses vœux. « Dieu sait, écrivait-il en 1825, combien de projets, grands et petits, d'écoles et de missions me passent par la tête, pour les sauvages, pour les sourds-muets, pour les enfants des pauvres... Mais les moyens manquent dans un pays où il faut, pour ainsi dire, tout créer avec rien. Mon esprit, mon imagination et encore plus mon cœur sont pleins de projets qui demeurent tous stériles. Que de châteaux en Espagne je bâtis en Amérique, depuis trente-quatre ans! »

L'abbé Richard avait obtenu pour ce collège projeté la concession de quatre cents arpents de terre à deux milles de Détroit, et une autre de trois cent cinquante près de la Rivière- au-Raisin. Plusieurs familles protestantes lui offraient de l'aide et lui promettaient d'envoyer leurs enfants à son collège. Les espérances étaient magnifiques, mais la réalité fut que le digne apôtre de l'éducation s'aperçut bien vite que, pour asseoir un collège sur des bases un tant soit peu solides, il faut autre chose que des promesses. Force lui fut donc d'abandonner un projet qui lui tenait au cœur depuis nombre d'années. Il mit celui-ci à côté de bien d'autres peu réalisables, étant donnés la pénurie des

temps et le trop petit nombre de catholiques. Du reste, l'abbé Richard avait alors atteint un âge où il est plus sage de ne pas se risquer dans des entreprises qui demandent une grande somme d'énergie et de travail. C'était le temps de la moisson, et non de la semence.





## CHAPITRE VI

---

Le curé Richard traduit devant les tribunaux pour dettes.—Condamné, il est jeté en prison.—Expédient pris pour le libérer.—Sa candidature pour le Congrès en qualité de délégué.—Il est élu.—Sort de prison.—Va siéger à Washington—Son élection est contestée.—L'œuvre politique de l'abbé Richard.—Discours qu'il prononça devant le Congrès.—Le général Lafayette.—Pose de nouveau sa candidature, et il n'est pas élu.—Battu une troisième fois en 1829.

**M**ALGRÉ tout le soin qu'il apporta à ne pas dépenser plus d'argent que ses ressources ne lui permettaient, le curé de Détroit se vit un jour acculé au pied du mur. Ses constructions avaient absorbé tout son argent, et il se trouvait en présence d'un déficit assez considérable. Dans la crainte de perdre leurs réclamations, les entrepreneurs se crurent obli-

gés de traduire le prêtre devant les tribunaux. Il va sans dire que la cour leur donna raison et condamna l'abbé Richard, qui s'était rendu personnellement responsable de la dette de son église, à payer ou à prendre le chemin de la prison. C'était la loi ; *dura lex sed lex*. Elle fut suivie à la lettre ; la contrainte par corps eut lieu, et le curé fut jeté dans la prison commune, comme le plus vulgaire criminel. Le coup fut rude, le chagrin immense. Que faire pour sortir de là ? L'évêque était lui-même impuissant ; les dettes de sa cathédrale l'accablaient. Les catholiques de Détroit étaient peu fortunés, et malgré leur bon vouloir, leurs contributions auraient été insuffisantes. Ce n'est pas sans avoir éprouvé une douleur profonde, que les citoyens de Détroit, tant protestants que catholiques, furent témoins de la séquestration forcée d'un homme que tous vénéraient à l'envi comme le premier citoyen de leur ville. Si encore il avait été puni pour des dettes personnelles, contractées pour des fins d'un caractère privé ! Mais non pas, il était interné pour une entreprise dont la plus grande partie de la ville bénéficiait déjà depuis plusieurs années.

Il est à supposer que c'est après avoir songé à tout ce qu'il y avait d'injuste dans le châti-

ment infligé au brave curé, que plusieurs citoyens, parmi lesquels figuraient des protestants, eurent recours à un expédient qui, s'il tournait à bien, était de nature à sauver le prisonnier en le libérant de la prison.

Cette idée, magnifique d'inspiration, était difficile d'exécution. Ces amis dévoués allèrent donc trouver l'abbé Richard et lui dirent : « Vous allez vous porter candidat aux prochaines élections du Congrès. Ainsi vous deviendrez libre ; car, aux termes de la constitution, la personne des représentants est inviolable pendant toute la durée de leurs fonctions ; vous n'aurez donc plus à craindre d'être retenu prisonnier ; puis, avec l'indemnité qui vous sera allouée pour votre voyage, avec le traitement affecté à votre titre, vous acquitterez les dernières dettes de votre église. »

L'élection pouvait être facile, surtout si l'élément français, qui était la majorité, donnait dans le mouvement. Quant aux protestants, leurs chefs promirent à M. Richard de l'appuyer fermement contre n'importe quel candidat.

Il s'agissait donc de choisir un délégué au Congrès pour représenter tout le territoire du

Michigan<sup>1</sup>. Quatre candidats surgirent qui devaient rendre la lutte active et chaudement contestée. Ce fut d'abord John Biddle, employé au bureau d'enregistrement des terres, frère de Nicholas Biddle, président de la banque des États-Unis. Un deuxième, Austin E. Wing, ancien shérif, était un citoyen populaire et universellement estimé. Les trois autres, moins en vue, s'appelaient Whitney, McCloskey et Williams. Ce dernier était catholique, marguillier de la paroisse de Sainte-Anne. Cette candidature pouvait, en divisant les catholiques, nuire considérablement au curé Richard. Il n'en fut rien cependant; les élections eurent lieu, et le vote du Territoire se répartit de la manière suivante:

|                      |     |         |
|----------------------|-----|---------|
| L'abbé Richard ..... | 444 | votants |
| Biddle .....         | 421 | "       |
| Wing .....           | 335 | "       |
| Whitney .....        | 165 | "       |
| McCloskey .....      | 164 | "       |
| Williams .....       | 51  | "       |

---

1. Le Michigan était représenté au Congrès depuis 1819. Les délégués se succédèrent comme suit:

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| 1819-20.....Woodbridge | 1827-29.....Biddle |
| 1820-23.....Sibley     | 1829-31.....Wing   |
| 1823-25.....Richard    | 1831-33.....Lyon   |
| 1825-27.....Wing       |                    |

Comme on le voit, la majorité de M. Richard sur Biddle ne fut que de 23 voix. C'était peu, mais c'était assez pour qu'il fût déclaré l'élu du peuple. Il sortit donc de prison pour reprendre ses anciennes fonctions curiales.

Ces événements se passaient en 1823. Le 8 décembre, le nouveau *Congressman* prit son siège dans l'enceinte du palais législatif à Washington. C'était la première fois, et ce fut aussi la dernière, qu'un prêtre siégeait au Congrès. Il y avait des dangers à craindre, des obstacles à rencontrer. Qu'allait-il faire au milieu de cette assemblée composée de protestants, dont la plupart étaient mal disposés à l'égard des catholiques et surtout des prêtres? Quelle attitude prendre dans ces luttes de partis où il se trouvait dépaycé? Parmi les membres du clergé il s'en rencontra qui ne virent pas d'un bon œil l'entrée dans la vie publique d'un homme dont le caractère sacerdotal pouvait nuire à la religion elle-même qui se tient en dehors de la politique. Ceux-là durent bientôt changer d'avis, quand ils constatèrent, à leur grande satisfaction, que leur confrère ne faisait pas trop mauvaise figure au milieu des Webster, des Clay et d'autres personnages dont la renommée, soit comme orateur, soit

comme penseur, a traversé le XIX<sup>e</sup> siècle sans encombre. Loin d'être un trouble-fête, l'abbé-délégué fut bientôt le point de mire des législateurs; son opinion, respectable du reste, fut respectée, sa parole religieuse écoutée, Jamais il ne prononça de ces grands discours destinés à conquérir l'admiration des députés ou même leur suffrage. Du reste l'abbé ne parlait pas assez bien la langue anglaise pour tenter pareil effort. Il lui arriva même, de temps à autre, pour se faire mieux écouter, d'appeler à son secours le président de la Chambre, qui s'appelait Henry Clay; celui-ci traduisait en anglais classique le mauvais anglais de son collègue.

Le 11 décembre, un nommé Scott présenta au Congrès une pétition de John Biddle, l'un des candidats évincés, demandant que l'élection de l'abbé Richard fût annulée, sous le prétexte qu'il n'était pas citoyen américain. L'affaire fut portée devant un Comité, qui soumit son rapport le 13 janvier 1824. « Si l'on en croit les documents, conclut ce rapport, le délégué a fait application, en juin 1823, à la cour du comté de Wayne pour être naturalisé, et de fait son nom est enregistré comme citoyen des États-Unis. Le délégué jouit de toutes les qualifications constitutionnelles et légales qui

le rendent éligible au Congrès, et il a droit de siéger comme délégué du Territoire du Michigan. » <sup>1</sup>

L'abbé-délégué s'occupa des intérêts de son Territoire. Nous trouvons dans les documents officiels son nom attaché à des demandes de subsides pour améliorations publiques, la construction de chemins, l'établissement d'une cour de circuit. Il déploya la plus grande somme d'énergie pour faire ouvrir une route entre Détroit et Chicago. Invité par Henry Clay à exposer les faits relatifs au projet de loi qu'il avait soumis à cet effet, il prononça en anglais un discours dont nous donnons la traduction, parce que c'est le seul qui nous ait été conservé :

« Chacun sait, dit-il, que le chemin projeté est de la plus grande importance, non seulement pour le Territoire du Michigan, mais encore pour le pays tout entier. Voilà pourquoi il importe qu'il soit construit sans retard. Ce chemin reliera l'est de l'Union à l'ouest. Le grand canal de New-York sera terminé au mois de juillet prochain; alors nous pourrons

---

1. Voir à ce sujet les documents cités en appendice. Note E.

dire que la ville de Détroit est en communication directe avec New-York.

« Quant à nos opérations militaires, l'utilité de ce chemin est incontestable. Il deviendra, avec lui, facile de transporter les munitions de guerre, les provisions et les troupes jusqu'à Chicago, Green Bay, la Prairie-du-Chien, la rivière Saint-Pierre, etc. Lorsque nos lacs deviennent couverts de glace, nous pourrons voyager par terre en traîneaux. Tout le monde sait que durant la dernière guerre, notre gouvernement a dû, faute de route à travers la prairie noire, encourir une dépense de dix ou douze millions de piastres, qui aurait été évitée, s'il eût construit dans le temps une bonne route de communication.

« Faites ce chemin tout de suite, pendant que vous avez la pleine et entière autorité sur le Territoire du Michigan, avant qu'il devienne un Etat indépendant, et vous pourrez juger par anticipation de l'allègement qu'il apportera à vos finances. Il y a plus de dix-sept millions d'acres de bonnes terres dans le Michigan proprement dit, sans compter les quatre-vingt-quatorze millions du Territoire du Nord-Ouest. Sans chemin ces terres restent sans valeur.

« Je suis informé que sur nos mers inté-

rieures,—je veux parler des lacs Érié, Saint-Clair, Huron et Michigan,—il n'y a pas moins de cent-cinquante navires qui transportent des familles entières jusqu'à Détroit, en recherche de bonnes terres pour s'y établir; toutes ces familles ont leur argent prêt. Quel désappointement pour ces gens-là quand ils apprendront qu'il n'y a pas de chemin pour se rendre au milieu de cette vaste solitude? Cependant, durant les derniers douze mois, plus de \$100,000 sont tombées dans le trésor public pour l'achat de terrains dans le Michigan. La somme eût été beaucoup plus considérable, s'il y avait eu un bon chemin de fait.

«Nous savons, d'après le rapport du Commissaire des terres, qu'environ dix arpenteurs ont été employés à arpenter les terres à l'intérieur du Territoire du Michigan entre Détroit et Chicago; ce travail a été fait dans le courant de l'hiver dernier. Bientôt on annoncera la vente de ces terres. S'il n'y a pas encore de chemin pour s'y rendre, qui les achètera? Mais que ce chemin se fasse, que cette Chambre le décide; alors vous aurez des acheteurs; ils viendront comme un torrent des États de l'est. Il est hors de doute que les terres situées le long du chemin projeté se vendront trois cent

pour cent plus cher que dans les conditions actuelles; et ainsi dans la même proportion pour les terrains adjacents <sup>1</sup>.

« Si vous me demandez combien coûtera ce chemin, je vous dirai qu'il ne coûtera rien au gouvernement. La moitié des terrains le long du chemin projeté se vendra beaucoup mieux que tous les autres terrains éloignés. Quel immense profit pour le trésor que cette région inculte exposée à ne donner à l'État aucun bénéfice? Ce chemin sera donc d'un grand appoint pour vos finances, pour vos opérations militaires dans toute l'Union aussi bien que dans le Michigan, et il sera une source d'encouragement pour les citoyens des États de l'est qui désirent émigrer vers les plaines fertiles de l'ouest.

« Quant à l'amendement proposé à la section deuxième du bill par le député du Tennessee, je n'hésite pas à dire que le Président du Territoire du Michigan, l'honorable M. Lewis Cass <sup>1</sup>, connaît par le menu tout ce qui a trait

1. Les premiers terrains offerts en vente, en 1818, trouvèrent des acheteurs à raison de \$2.00 l'acre par lot de 160 acres; le quart se payait comptant et le reste dans les cinq années à venir.

1. Second gouverneur du Territoire. Elu le 29 octobre 1813, Lewis Cass ne cessa d'être gouverneur que le

à la question actuelle, il a traversé à cheval tout le pays, depuis Détroit jusqu'à Chicago; il connaît chaque pied de territoire; il a donné durant sa longue administration des preuves surabondantes de sa capacité; il a rempli ses devoirs officiels à la satisfaction du peuple, et son attachement aux intérêts du gouvernement est bien connu de tous; il est par conséquent la personne la mieux qualifiée pour prendre la direction de l'entreprise. Il est même à désirer qu'il fasse la nomination des commissaires et de leurs assistants. Il trouvera sur le lieu des hommes qui ont souvent travaillé dans ces forêts et qui, moyennant une piastre par jour, feront de meilleur ouvrage que ceux qui étant nommés par le Congrès, auraient la tentation d'exiger trois piastres par jour. J'espère donc que les honorables membres de cette Chambre adopteront mon bill dans sa forme présente, et m'accorderont les \$1,500 que je demande pour commencer ce chemin. »<sup>1</sup>

La Chambre fit mieux, elle lui vota la somme de \$3,000. Mais le projet de loi ne fut défini-

---

6 août 1831. Son prédécesseur fut William Hull, du 1<sup>er</sup> mars 1805 au 29 octobre 1813.

1. Débats du Congrès, Vol. 1, p. 374.

tivement adopté par la Chambre que le 2 février 1825, et par le Sénat le 2 mars. Il fut aussitôt signé par le Président des États-Unis et prit force de loi le dernier jour de la session, c'est-à-dire le 3 mars 1825.

L'abbé Richard réussit encore à obtenir des fonds publics pour différents chemins qui aboutissaient à Détroit, entre autres ceux de Fort Gratiot, de Pontiac et de la Grande-Rivière. Il défendit vaillamment la cause des Indiens de sa région, il exposa leurs besoins et fit valoir leurs réclamations.

Le 10 décembre 1824, l'abbé Richard était à son siège lorsque le général Lafayette fut reçu à la Chambre du Congrès avec tous les honneurs dus à son caractère, à son âge et surtout aux services qu'il avait rendus à la cause de l'Indépendance américaine. Trente ans s'étaient écoulés depuis ces jours mémorables où ce fils de la France, à la tête de miliciens compatriotes, n'avait pas hésité à traverser l'océan pour aider ses amis d'Amérique à secouer le joug de l'Angleterre. Cependant ces souvenirs étaient encore vivaces dans la mémoire des Yankees, et ils le firent bien voir dans la circonstance. Le général Lafayette visita les principaux centres des États-Unis, et son passage fut un triomphe

sans précédent. Le Congrès lui vota une somme de \$200,000 et lui fit le don généreux de vingt-quatre mille acres de terres. Pour être tardive, la récompense n'en était pas moins précieuse à recueillir.

Aux élections générales de 1825, l'abbé Richard, encouragé par ses amis et même par des membres éminents du clergé, crut devoir poser à nouveau sa candidature. Cette fois il n'eut que deux adversaires sur les bras, mais ils étaient sérieux : c'étaient Biddle et Wing, contre qui il avait déjà lutté en 1823. Le catholique Williams mit tout en œuvre pour détacher le vote catholique en faveur des deux candidats protestants. L'élection eut lieu le 31 mai, et quelques jours plus tard, le bureau des *Canvassers* déclara Biddle élu avec une pluralité de onze voix sur Wing et de vingt-cinq voix sur l'abbé. Celui-ci contesta ce rapport, et après beaucoup d'efforts, il réussit à obtenir un nouveau dépouillement du scrutin, qui fut final. Wing eut sept cent vingt-huit voix, Richard sept cent vingt-quatre et Biddle six cent quatre-vingt-neuf. Comment le bureau était-il parvenu à pratiquer un tel déplacement ? Il est difficile de le dire, mais l'abbé Richard se plaignit qu'on lui avait enlevé

soixante suffrages dans un bureau de votation de Détroit. Il adressa au Congrès un mémoire à cet effet, sous forme d'une brochure de cinquante-huit pages, intitulée : « Rapport des procédés relatifs à l'élection contestée pour un délégué au XIX<sup>e</sup> Congrès, pour le Territoire du Michigan, entre Austin-E. Wing, Gabriel Richard et John Biddle, contenant les arguments du Conseil, les opinions des *Canvassers* et les témoignages apportés par les parties. »

Un comité spécial s'occupa d'étudier la question, et le 18 janvier 1826, il rapportait deux résolutions ainsi conçues : 1<sup>o</sup> Les *Canvassers* territoriaux ont outrepassé leurs pouvoirs, mais leur action affecte seulement le certificat et non le siège ; 2<sup>o</sup> deux mois sont accordés aux contestants pour produire leurs témoignages.

Un rapport additionnel, en date du 13 février, confirmait l'élection de Wing. L'abbé Richard disparut forcément de la scène publique où lui-même personnellement n'avait guère d'intérêt à demeurer. Il avait réussi, à force d'économie sur ses émoluments et ses frais de voyages et de pension, à payer sa dette d'église ; de plus il était parvenu à faire sortir du trésor fédéral des sommes assez rondes pour ouvrir des routes, construire des quais et des ponts,

dessécher des marais, enfin pour développer le commerce, l'agriculture et l'industrie de son Territoire. Bref, il avait fait de bonne besogne. Ce qui faisait dire à un membre du clergé qui avait été chagrin de le voir entrer dans la politique : « Votre présence au Congrès nous vaut mieux que dix missionnaires. » Le Père Gallitzin<sup>1</sup>, prince russe et sulpicien, arrivé en Amérique en 1792, et alors vicaire général de l'évêque de Philadelphie, lui dit un jour : « Lorsque j'appris votre élection au Congrès, je la désapprouvai tout de suite ; mais j'ai l'honneur de vous dire que si vous pouvez faire en sorte de conserver votre siège durant toute votre vie, vous ferez plus de bien pour la religion avec votre seul salaire, que beaucoup d'autres missionnaires avec tout leur zèle et leurs prédications. »

Le curé Richard brigua de nouveau les suffrages de l'électorat du Territoire du Michigan. Ce fut en 1829. L'élection eut lieu le 12 juillet. Cette fois encore, le scrutin lui fut

---

1. Le prince Gallitzin fut désigné en 1832, pour l'évêché de Détroit ; mais on croit qu'il refusa cet honneur. Son zèle se déploya dans la Pennsylvanie, où il dépensa plus de \$150,000 à la fondation de paroisses catholiques. Il porta pendant longtemps le nom de Smith.

défavorable ; son ancien adversaire John Biddle l'emporta haut la main<sup>1</sup>. On ne lui tint pas compte des services qu'il avait rendus à ses commettants, et puis les raisons graves qui l'avaient fait élire une première fois n'existaient plus.

---

1. *Pioneer Coll.* 2, 1877-78, p. 366.





## CHAPITRE VII

---

Patriotisme du curé Richard.—Aperçu sur le passé de la ville de Détroit.—Ses habitants.—L'Université du Michigan.—Le juge Woodward et le ministre Monteith.—Popularité du curé parmi les protestants.—Le curé fonde un journal.—*L'Essai du Michigan*.—Conférences données par le curé devant un auditoire protestant.—Projet de fondation d'une maison de retraite pour les vieux prêtres.—Goût du curé Richard pour les études historiques.

**L'**ABBÉ Richard fut un patriote dans la plus belle acception du mot. Ce fut surtout durant son séjour à Détroit qu'il donna des preuves manifestes de cette qualité, qui, chez tout homme bien né, dénote un grand cœur et une noble âme. Quoique Français d'origine, il sut bientôt mettre un frein à ses aspirations comme à ses tendances de chauvinisme, et sa patrie d'adoption devint sa véritable patrie. Il

aimait le peuple américain, il admirait ces principes de liberté que l'État se targuait de posséder même en matière religieuse. Soyez catholiques, soyez presbytériens, peu importe, l'État n'a rien à voir à ces détails qui intéressent chaque individu en particulier. Il ne vous demande que l'obéissance aux lois qu'il édicte, et la confiance dans la sagesse de ses législateurs. Les plis du drapeau étoilé sont assez vastes pour contenir les émigrés européens, quel que soit leur nombre, et aussi pour les protéger contre toute ingérence néfaste. Venez à nous, Français, Allemands, Belges, Italiens, Canadiens, nous vous donnerons la plus large hospitalité, et nous tâcherons d'être heureux ensemble.

L'abbé Richard, en arrivant à Détroit, comprit bientôt que le meilleur parti à prendre serait de se mettre en rapport avec les sommités du monde américain de sa ville. Bien qu'en minorité, les protestants comptaient par l'influence et la fortune. L'avenir leur souriait beaucoup plus qu'aux Canadiens-français, que les guerres anglo-françaises et anglo-américaines avaient quelque peu décimés et appauvris.

D'abord ville française, à partir de sa fonda-

tion, Détroit avait dû subir le sort des armes, et en 1763, elle passa sous la dénomination anglaise. Après la guerre de l'Indépendance, les Américains s'attendaient à l'incorporation de la ville dans la masse; mais il leur fallut patienter jusqu'en 1796<sup>1</sup> pour voir se réaliser leurs espérances. Lorsque l'abbé Richard prit possession de sa cure, Détroit n'était donc ville américaine que depuis deux ans. Au spirituel, la situation était la même, car l'évêque de Québec n'avait cessé qu'en 1796 de gouverner les affaires. En 1812, les Anglais s'emparèrent de nouveau de la ville, au grand désespoir des Yankees. Mais elle redevint bientôt américaine et pour longtemps, croyons-nous<sup>2</sup>.

Détroit dut beaucoup souffrir des vicissitudes du sort, et n'augmenta guère jusqu'au milieu du siècle dernier. De 1796 à 1825, elle ne prit pas encore les allures d'une ville. Mais, cette année-là, les perspectives s'annoncèrent plus brillantes. « A partir du mois de mai, écrivait alors l'abbé Richard, six bateaux à vapeur doivent arriver régulièrement chaque semaine à Détroit. Dans l'été, on y voit plus

---

1. Le 1<sup>er</sup> juillet.

2. Le 29 septembre 1813. Farmer, *Hist. of Detroit*, p. 256.

de cent cinquante bâtimens marchands. La beauté du pays, la fertilité du sol, la salubrité du climat et la facilité avec laquelle le Gouvernement concède des terrains, invitent les étrangers à venir s'y fixer. Ceux-ci y viennent en foule, comme on en peut juger par le nombre de maisons que l'on a construites. Dans le cours de l'été dernier, on en a élevé soixante-douze; on assure qu'il y en aura plus de cent pour l'année prochaine. Tout annonce la grandeur d'une ville où doivent passer tous les vaisseaux qui voyagent sur trois immenses lacs et fournissent une navigation de plus de trois cents lieues depuis Niagara jusqu'à Chicago. »

Les prévisions du curé patriote n'ont pas été déçues. Aujourd'hui Détroit est une grande ville et surtout une belle ville<sup>1</sup>. Les Canadiens-français, quoique moins nombreux qu'autrefois comparativement aux citoyens d'origine étrangère, ont cependant conservé leur église de Sainte-Anne, leur couvent dirigé par des reli-

---

1 La population de Détroit, qui n'était que de 2,222 en 1830, doubla en quatre ans. En 1840, elle était de 9,192; en 1845, 13,065; en 1850, 21,019; en 1854, 40,127; en 1860, 45,619; en 1874, 101,225; en 1884, 134,834; et en 1900, 343,000. La population catholique des trois diocèses compris dans l'État est de 350,000 environ.

gieuses du Saint Nom de Jésus et de Marie. Du temps de l'abbé Richard, les chefs de la famille française et catholique s'appelaient Campeau, Berthelet, Girardin, Gouin, Beau-bien, Sicotte, Rivard, Labadie, Poupart, Provençal, Saint-Aubin, Chabert-Joncaire, etc. Ces familles se sont perpétuées pour la plupart dans des descendance heureuses, parmi lesquelles il en est qui ont hérité d'assez grosses fortunes. Mais le plus bel héritage de tous est la valeur ou la probité des ancêtres qui en ont fait écrire le bel éloge sorti de la plume éloquente de Richard-B. Elliott :

«Aucune ville des États-Unis dans ce temps-là (1832), pas même Baltimore, ne possédait un groupe aussi remarquable de catholiques, nés sur le sol même de la ville et offrant comme ceux-là un passé tout rempli d'une adhésion franche et ininterrompue à la foi de leurs ancêtres. C'est grâce à cette série d'événements, remplis de tragique et de dramatique qui ont illustré la mémoire de ces anciens français, que les noms de ces braves citoyens de 1832, doivent être mis en relief pour assurer la gloire et l'honneur de notre propre histoire catholique. . . Je les appellerai « les derniers Barons.»

Dans la liste, à part ceux que nous avons déjà mentionnés, se trouvent les suivants : Allard, Cauchoit, Chapoton, Côté, De Quindre, Dubois, Godfroy, Ladéroute, L'Espérance, Lafleur, LaFerté, LaFontaine, Loranger, Marsac, Meldrum, Moran, Moras, Riopelle, Saint-Bernard, Saint-Jean, Tremblé.

Le patriotisme de l'abbé Richard servait beaucoup à mettre sa figure en évidence au milieu du peuple anglo-américain. En voici une preuve.

En 1817, la Législature du Territoire adopta une loi pourvoyant à la fondation d'une université. Le juge Woodward, de Détroit, fut chargé d'élaborer un projet de constitution. Voulant sans doute innover, il se mit en frais d'inventer des mots à grands renforts de souvenirs classiques. L'homme était évidemment ferré en grec et en latin ; il le fit bien voir, du reste, sans échapper toutefois au ridicule que lui apporta son système baroque. La Législature dut subir l'assaut de bonne grâce.

Le juge changea le mot *université* en celui de *Catholepistemiad*. Pour lui la science était l'*épistémie*, la littérature l'*anthropoglossique*, l'histoire la *diégétique*, et le reste à l'avenant. Il y avait treize chaires principales, subdivisées

en soixante-trois sections représentant toutes les branches de l'activité humaine.

Comme l'on voit, le projet était grandiose, trop pour le temps, trop aussi pour la population du Territoire qui ne dépassait guère six mille âmes. Trouver des professeurs, c'était encore assez facile; on n'avait qu'à faire appel au dévouement de tous ceux qui avaient fait des études classiques et suivi les cours des universités d'Harvard ou de Yale, mais les élèves ne pouvaient arriver à l'université, sans avoir été, au préalable, quelque peu façonnés dans le moule classique. Aussi bien, faute d'universitaires introuvables, l'on dut se rabattre sur le système très connu des écoles ordinaires. Et, pour sauver la situation, des professeurs furent nommés, entre autres l'abbé Richard, auquel l'on confia deux chaires, celles des sciences intellectuelles ou l'*ennoïque*, et de l'astronomie. M. John Monteith, ministre presbytérien, reçut pour sa part six chaires et la présidence de l'université; la vice-présidence fut confiée à l'abbé Richard. Son titre de catholique ne pouvait être un obstacle; car l'université allait ouvrir ses portes à toutes les croyances comme à toutes les nationalités. Les salaires ou honoraires n'étaient pas de nature à provoquer l'am-

bition des savants. Le président recevait \$25.00 par année, le vice-président \$18.75, et chaque professeur \$12.50 pour chacune des chaires qu'il occupait.

Ainsi que dans toute université sagement administrée, la Catholepistemiad avait à la tête des Directeurs ou Régents, parmi lesquels figurait la fine fleur des citoyens de Détroit, comme le général Charles Larned, le juge Leib, le colonel Henry-J. Hunt, Charles Trowbridge, le major Abraham Edwards, Austin Wing, et le major Biddle.

Malgré les difficultés inhérentes à une telle fondation, surtout quand on veut faire grand, l'université du Michigan, si elle ne réussit pas d'emblée, eut toujours le bon effet d'imprimer à l'éducation une impulsion, dont le besoin se faisait sentir surtout parmi les protestants. Son caractère très large contribua à rendre plus large l'esprit public, en accoutumant les citoyens, catholiques et protestants, à fraterniser et même à s'unir dans l'intérêt commun<sup>1</sup>. C'est ce que l'abbé Richard avait compris en consentant à se mettre à la tête d'une organisation

---

1. Le curé Richard avait ainsi habitué les protestants à prendre part aux fêtes solennelles des catholiques. Voir Note D en appendice.

aussi importante, dont il pouvait tirer bon parti, même au point de vue religieux. S'entendant très bien avec le révérend John Monteith, tous deux, grâce à leur caractère et à leur influence personnelle, pouvaient opérer des prodiges dans une voie encore bien embroussillée. Ils se mirent donc résolûment à l'œuvre, et, en réalité, l'éducation ne fit des progrès au Michigan que par l'initiative de ces deux hommes, qui furent toujours des amis sincères.

Une nouvelle preuve de la popularité de l'abbé Richard parmi les protestants, nous est apportée par le fait qu'en 1805, ceux-ci l'avaient fait nommer chapelain du premier régiment de la milice du Territoire. Le *Courrier de Détroit*, publié en 1833, disait de lui : « Bien qu'Européen de naissance, il était américain par le sentiment ; toujours il s'efforça de prouver son attachement aux principes républicains. L'influence qu'il exerça et la part qu'il prit durant la dernière guerre (1812), démontrent à l'évidence l'étendue de son patriotisme et l'appréciation qu'il faisait de la liberté américaine. »

Après la capitulation de Hull, l'abbé Richard avait été fait prisonnier par les Anglais et jeté dans la prison de Sandwich. Il y passa plusieurs semaines, encourageant ses compa-

gnons d'infortune et rendant à quelques-uns d'entre eux tous les services de son ministère. Ce fut grâce au prestige dont il jouissait parmi les sauvages qu'il put en empêcher plusieurs de torturer les prisonniers américains. Rendu à la liberté, le curé Richard courut retrouver son peuple qu'il trouva plongé dans la plus affreuse disette. Il acheta du grain de semence et le distribua gratuitement aux cultivateurs qui en manquaient et à tous ceux qui n'avaient pas de pain. Jamais il ne voulut être remboursé de ce don <sup>1</sup>.

Ce fut aussi par pur patriotisme et pour lutter contre les efforts du protestantisme, qu'une propagande effrénée de livrets ou *tracts* religieux rendait de plus en plus dangereux pour la foi des catholiques, que l'abbé Richard résolut un jour de fonder un journal. L'idée était certainement très louable, mais la difficulté était de la mettre à exécution. C'était en 1809. Il n'y avait encore ni presse ni journal dans tout le Territoire du Michigan. L'abbé se mit en rapport avec un imprimeur

---

1. Le gouvernement remédia aussi au mal en distribuant des vivres. Les catholiques en eurent leur bonne part, sur présentation d'un certificat signé de la main du curé Richard.

de Baltimore, qui lui acheta une presse à bras et les caractères d'imprimerie voulus. Le tout fut emballé et transporté par terre, à travers montagnes et vallons, dans des chemins difficiles. L'imprimeur s'appelait James M. Miller. Il se mit aussitôt à l'œuvre, et le 31 août de la même année, paraissait l'*Essai du Michigan* ou *Impartial Observer*, le premier journal français des États-Unis. Le nouveau journal publiait quatre colonnes par page, et seize pages en tout, dont une colonne et demie en français. Le prix d'abonnement était de \$5.00 pour la ville, et \$4.50 pour les abonnés du Haut-Canada et du Michigan, et de \$4.00 pour tous les autres.

L'*Essai du Michigan* ne vécut pas longtemps; les uns disent qu'il n'en parût que trois numéros, d'autres huit ou dix. Quoi qu'il en soit, l'élan était donné, le Territoire du Michigan avait son journal. Dans son premier numéro, le rédacteur en chef s'annonçait ainsi : « Le public est respectueusement informé que l'*Essai* sera rédigé avec la plus scrupuleuse impartialité; il n'épousera la cause d'aucun parti politique, mais il donnera toute communication, étrangère, domestique ou locale, qu'il jugera utile de porter à la connaissance du lecteur.

Les hommes de talent sont invités à contribuer à notre œuvre par des travaux qu'ils croiront acceptables et utiles, se souvenant toujours que rien n'est admis qui porte le caractère de la controverse. »

Dans une autre colonne, l'imprimeur annonce qu'il a l'intention de publier plusieurs ouvrages, entre autres un Manuel d'agriculture, une Neuvaine au Sacré-Cœur, des cartes particulières à l'étude de l'histoire, de la géographie, et une Encyclopédie d'anecdotes pour les enfants <sup>1</sup>.

En 1811, il imprima une *Journée du Chrétien*, et en 1812 les Épitres et Évangiles pour les Dimanches et jours de fêtes de l'année, en anglais et en français, et aussi *Les Ornaments de la Mémoire*, extraits des poètes français pour servir à l'éducation de la jeunesse. La même presse servit aussi à imprimer le Catéchisme et plusieurs autres opuscules religieux. Quand les Anglais s'emparèrent de Détroit en 1812, ils firent imprimer la proclamation du

---

1. Le premier né de l'imprimerie du Michigan porte le millésime de 1809 (1er août), et est intitulé: *The child's spelling book, or Michigan Instruction*. Un autre de la même année, en français, est un livre de prières; c'est *L'Ame pénitente, ou Nouvelle considération sur les vérités éternelles*, etc., in-16, 300 pages.

général Brock à l'atelier de l'abbé Richard. Les bureaux de l'*Essai du Michigan* furent longtemps ouverts à Springwells, dans la maison de Jacques Laselle. Une partie de cette maison était consacrée à un atelier de reliure, une autre servait de chapelle, une troisième d'école, et une quatrième était à l'usage de l'imprimeur<sup>1</sup>.

L'*Essai du Michigan* fut le seul journal publié à Détroit jusqu'à la fondation, en 1817, de la *Gazette de Détroit*, gazette anglaise, publiée sous le patronage du gouverneur Cass. Le premier journal purement français parut le 31 octobre 1825, à Détroit, sous le titre de *La Gazette Française*. Vinrent ensuite par ordre chronologique: en 1843 l'*Ami de la Jeunesse*, en 1850 *Le Citoyen*, en 1869 *L'Impartial*, en 1871 *L'Étoile Canadienne*, en 1876 *Le Courrier*, en 1877 le *Journal de Détroit*. Tous ont eu une existence éphémère.

En 1807, le gouverneur du Territoire invitait le curé Richard à donner aux protestants des

---

1. Les caractères d'imprimerie qui servirent au premier journal de Détroit, finirent, en passant d'une main à l'autre, par devenir la propriété de MM. Girardin et Lacroix qui, en 1843, fondèrent *L'Ami de la Jeunesse*. Ce fut Mgr Lefèvre, successeur de Mgr Résé, qui leur en fit cadeau. Un peu plus tard, ces caractères furent vendus à une fonderie de Buffalo, au prix du vieux métal.

conférences publiques en anglais sur des sujets philosophiques et sociaux. « Bien que j'aie conscience de mon incapacité, écrivait-il à M<sup>re</sup> Carroll, j'ai cru qu'il serait bon de prendre possession du terrain, vu qu'il n'y a ici aucun ministre de dénomination protestante. » Aussi le vit-on tous les dimanches, sur le coup du midi, se diriger vers la grande salle du conseil, puis monter à la tribune du gouverneur, devant une assemblée de protestants qui l'applaudissaient à outrance. Il leur parlait des principes généraux de la religion, des sources de nos erreurs, de la spiritualité de l'âme, des principes qui doivent guider l'homme à la recherche de la vérité. Son grand jugement le mettait toujours à même de pouvoir discerner ce qu'il devait dire devant un auditoire comme le sien, sans toutefois faire le sacrifice de ses convictions. Ces conférences firent du bien, et le conférencier lui-même n'en devint que plus populaire.

M. Richard était mathématicien, orateur, conférencier; il était, en outre, musicien: il composa plusieurs chants d'église, et c'est lui qui fit venir à Détroit le premier piano et le premier orgue.

Comme on le voit, il ne le cédait à personne

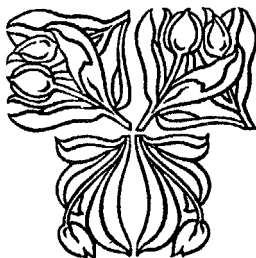
en fait de progrès, même de ceux qui relèvent du domaine temporel. Sa plus ferme ambition était de doter sa ville d'institutions de bienfaisance, d'écoles bien aménagées, d'églises confortables, d'un collège et même d'un grand séminaire pour la formation des jeunes ecclésiastiques. Quelque temps avant sa mort, il écrivait au supérieur général des Sulpiciens, M. Garnier : « Je vous envoie mon neveu Joseph Richard, jeune prêtre de vingt-neuf ans, curé de Saint-Jean-d'Angle, en Saint-Onge. Il vous remettra la présente lettre pour vous demander deux ou trois prêtres de Saint-Sulpice qui puissent avec nous fonder un établissement solide et permanent dans le territoire du Michigan. J'ai, pour recevoir ces bons prêtres, une bonne maison dans laquelle on pourra commencer nos exercices pendant que l'on bâtera à la campagne. Cet établissement sera peut-être un jour un pied-à-terre pour vous et pour bien d'autres qui pourront être commandés par des circonstances que toutes sortes de personnes ne prévoient pas. »

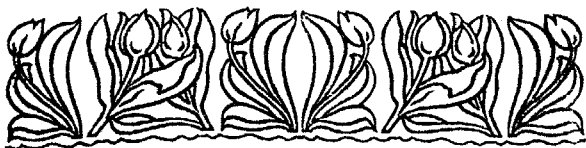
Ce projet d'ouvrir un asile aux vieux prêtres ou aux prêtres malades,—projet qui réussit—dénote chez son auteur un grand fond de cha-

rité. C'était bien là, du reste, une des vertus qui brillaient le plus en sa personne.

L'abbé Richard portait beaucoup d'intérêt aux études historiques, dont le goût commençait à se faire sentir à Détroit. Une société historique y avait été fondée, en 1829, et comme, en 1832, il s'agissait de célébrer l'anniversaire de cette fondation, le major Henry Whiting, au nom des directeurs, lui avait envoyé une invitation à prononcer le discours de circonstance. Le curé répondit fort courtoisement, mais il déclara ne pouvoir accepter cet honneur pour diverses raisons : « Je n'en ai pas le temps, disait-il, car pour faire honneur au sujet, il me faudrait au moins une année de travail à travers les vieilles archives et les manuscrits. Mon idée serait de compiler tous les auteurs les plus en renom, ainsi que les relations les plus authentiques du premier établissement européen sur la contrée septentrionale et occidentale du continent américain. Une introduction, ou mieux tout un discours, qui renfermerait des remarques utiles et des conclusions pertinentes au sujet, serait, à mon avis, de première importance. Tout le monde comprend que cette manière de parler des antiquités de notre territoire, soit par rap-

port à la géographie, soit par rapport aux mœurs, aux coutumes et aux industries de ses habitants, est la seule plausible. »





## CHAPITRE VIII

---

On parle du curé Richard pour l'épiscopat.—Un procès met fin à un désir général.—Excommunication d'un paroissien scandaleux.—Procès qui s'ensuit.—Le curé, condamné à payer les frais, est forcé de prendre le chemin de la prison.—Apparition, en 1832, du choléra à Détroit.—Le curé Richard y succombe.—Ses funérailles.—Eloge funèbre.—Appréciations de son œuvre.

**U**NNE vie aussi utile, toute dépensée au service de sa patrie et à la protection de ses concitoyens, à quelque nationalité ou croyance qu'ils appartenissent, devait nécessairement attirer l'attention non seulement de l'épiscopat américain, mais de Rome même. Aussi bien, lorsqu'il s'agit d'ériger Détroit en évêché, tous les yeux se portèrent vers l'abbé Richard pour le désigner comme futur évêque. « Il nous faudrait un évêque à Détroit, écri-

vait l'abbé Dejean, missionnaire ; si M. Richard, notre digne supérieur, était nommé évêque, il pourvoirait plus facilement à nos besoins. » Des prélats s'interposèrent auprès de M<sup>sr</sup> Fenwick, qui, en sa qualité de titulaire du diocèse de Cincinnati, se trouvait obligé de faire la recommandation à Rome. De prime abord, le Prélat laissa entendre que le Souverain Pontife ne considérerait pas encore que le temps fut propice, et il ajoutait : « Le Père Richard est bien connu à Rome ; son zèle, sa piété et ses travaux sont tenus en haute estime à la cour romaine, et là-bas on est convaincu qu'il ferait honneur à l'épiscopat. »

Dès lors, il fut convenu que les évêques américains proposeraient, pour remplir tout siège vacant, trois prêtres de talents et de vertus, en les désignant, par les qualificatifs de *digne*, *plus digne*, et *le plus digne*, suivant le degré du mérite de chacun d'eux. D'après ce système, le nom de l'abbé Richard ne pouvait manquer de figurer sur la liste des candidats. L'opinion générale, du reste, le désignait pour ce poste d'honneur. En 1828, sa nomination fut même annoncée dans les *Annales de la propagation de la Foi*. Un missionnaire disait : « Si M. Richard n'est pas l'évêque du Michigan, il en sera tou-

jours bien le martyr. » Il est assez probable qu'il aurait été choisi, si un malheureux procès avec l'un de ses paroissiens n'eût été cause d'une série d'événements qui devaient le mettre hors des rangs. Pourtant le pauvre prêtre n'était pas beaucoup coupable. Voici les faits en deux mots :

L'évêque de Cincinnati l'avait forcé d'excommunier un Canadien qui, après avoir abandonné sa femme au Canada, s'était remarié à Détroit sans la permission du curé. Comme le scandale était public, et que le concubinaire ne semblait nullement disposé à mettre fin à sa vie scandaleuse, il fallait ou sévir ou sembler approuver sa conduite. L'évêque voulut sévir, et l'abbé Richard dut obéir à son chef spirituel. Le paroissien en question traduisit son curé devant les tribunaux civils, et le brave curé fut condamné à payer une amende de douze cents piastres. Comme ses moyens pécuniaires ne lui permettaient pas de défrayer une telle dépense, M. Richard eut à subir, une fois de plus, la peine de l'incarcération. Mais il ne resta pas longtemps dans sa prison. Les juges lui permirent de rester prisonnier sur parole dans les limites du comté de Wayne.

Le diocèse de Détroit fut érigé en 1833<sup>1</sup>, six mois après la mort du vénérable apôtre du Michigan. Au printemps de 1832, le choléra asiatique apporté à Québec par des émigrés européens, se répandit rapidement le long du Saint-Laurent jusqu'aux grands lacs. Cette épidémie, la plus terrible que nous ayons connue, fit des ravages désastreux dans le Michigan. Détroit fut littéralement décimé. Ceux qui ne mouraient pas, fuyaient devant le danger, et dans l'espace de quelques semaines, la population de la ville se trouva réduite de moitié, soit par la mortalité, soit par le départ des familles. En face d'un tel fléau, l'abbé Richard ne désarma point. Nuit et jour il était à son poste, prêt à voler au premier appel. Il résista d'abord à la contagion, mais après deux mois d'un dévouement sans bornes, il fléchit sous le poids de la fatigue et de l'épuisement. Le 9 septembre, le médecin déclara son état alarmant. Il empira jusqu'au 12. L'abbé Badin, qui le veillait, lui ayant annoncé que son heure dernière arrivait, le bon prêtre se fit administrer les derniers sacrements de l'Eglise, puis,

---

1. Son premier titulaire fut un Français, Mgr Résé, dont les successeurs furent Mgr Lefèvre, Mgr Borgess, et, depuis 1888, Mgr Foley.

le 13, il rendit le dernier soupir, après avoir prononcé le premier verset du *Nunc dimittis*.

Pendant les quelques jours que dura la maladie du curé Richard, la foule éplorée ne cessa pas de venir au presbytère s'enquérir de son état. Mais, après sa mort, cette foule, composée de protestants aussi bien que de catholiques, défila presque sans interruption autour du défunt dont la mort avait respecté les nobles traits.

Ses funérailles eurent lieu le 15, dans l'église de Sainte-Anne. La foule remplissait la vaste nef; c'était toute la population en larmes et en prières venue de tous les coins du Michigan. Au moment de déposer la dépouille précieuse dans le tombeau, M. l'abbé Frédéric Baraga<sup>1</sup> prononça l'éloge funèbre de son confrère et ami en des termes bien touchants. Les émotions eurent libre cours dans les rangs de cet auditoire, dont une bonne partie avait à pleurer, non seulement leur curé, mais aussi des

---

1. Devint premier évêque de Marquette et du Saut-Sainte-Marie, le 1er novembre 1853, et mourut le 19 janvier 1868. Ses successeurs furent Mgr Mrak et Mgr Vertin; ce dernier est mort le 10 février 1899; il a été remplacé par Mgr Ess.

parents et des amis dont les tombes étaient à peine fermées.

Le juge Woodbridge devait parler en anglais à la foule qui remplissait le champ mortuaire et dire un dernier adieu à celui qui avait été son ami pendant vingt-cinq ans ; mais l'heure avancée l'en empêcha. Le corps du défunt fut déposé dans le cimetière paroissial ; et ce ne fut que trois ans plus tard qu'on exhuma les restes mortels du prêtre pour les déposer dans un caveau spécial en pierre sous les voûtes de l'église de Sainte-Anne. Le cadavre était parfaitement conservé, et l'on pouvait remarquer encore sur sa figure d'ascète cette expression d'énergie qui faisait le fond de son caractère.

Quand il mourut, l'abbé Richard était âgé de près de soixante-huit ans. En voici soixante-dix-huit qu'il est disparu de la scène terrestre, et sa mémoire est restée toute parfumée des bénédictions des familles françaises du Michigan. Personne de la génération actuelle ne l'a connu autrement que par la saine tradition, puisée sur les lieux mêmes où l'abbé dépensa sa vie durant trente-quatre ans.

M<sup>sr</sup> Fenwick fut très chagrin d'apprendre la nouvelle de la mort de ce curé dont il disait souvent : « C'est le plus vieux, le plus respec-

table et le plus méritant des missionnaires du Michigan. »

Le juge Campbell, qui l'avait bien connu, nous a laissé un bon témoignage de son estime pour M. Richard. « Sa large figure sépulcrale, dit-il, était familière à tous. Il n'était pas seulement doué de connaissances artistiques, mais il possédait un excellent jugement et un profond esprit public. Il sut encourager l'éducation par tous les moyens <sup>1</sup>. »

Le juge Cooley en parle ainsi : « Le Père Richard, pasteur fidèle et dévoué, malgré des difficultés souvent décourageantes, fit tout en son pouvoir pour amener le peuple de Détroit à la foi chrétienne, et pour moraliser les vies. Il aurait été un homme marquant presque dans tous les milieux et en tout temps. Il était humble et très simple dans ses habitudes. Il agit comme délégué pendant un terme à la satisfaction générale. On lui fit une opposition qui eut l'effet de lui enlever une nouvelle victoire. Mais il retourna sans se plaindre à sa besogne, à laquelle il se dévoua avec une assiduité infatigable, lorsqu'il tomba victime

---

1. *Outlines of the Political History of Michigan*, p. 255.

du choléra et mourut rempli d'années et de reconnaissance envers Dieu qui lui avait accordé de vivre longtemps pour l'utilité publique <sup>1</sup>. »

Farmer, l'auteur si accrédité de l'histoire du Michigan, dit que l'abbé Richard fut le plus en vue de tous les vieux prêtres du Michigan, et qu'il prit un grand intérêt aux choses publiques <sup>2</sup>.

L'abbé V. Badin, qui avait vécu longtemps dans une douce familiarité avec le défunt, nous apprend qu'il pouvait parler et écrire dans sept langues différentes, et que ses connaissances, aussi variées qu'étendues, rendaient agréable toute conversation avec lui <sup>3</sup>.

L'honorable Thomas Weadock, C. L., disait, en 1892, dans une conférence sur l'abbé Richard, que « ce prêtre était un des héros de l'histoire du Michigan, un des hommes les plus considérables de son temps; mais, ajoutait-il, la renommée des ecclésiastiques est, comme celle des avocats, peu durable. Ils ne

1. *History of Michigan*, p. 141.

2. *History of Detroit and Michigan*, p. 531.

3. *Michigan Pioneer and Historical Collection*, Vol. 21, 1892, p. 434.

cherchent pas la gloire, bien que ce soit eux qui font l'histoire <sup>1</sup> ».

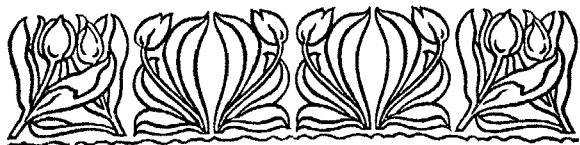
J.-A. Girardin, dans une longue conférence prononcée le 19 décembre 1872 devant la Société dite *Detroit Pioneer*, lui rendait ce beau témoignage : « Il était infatigable dans l'accomplissement de ses devoirs de ministre des autels, très austère dans ses habitudes et sa manière de vivre. Ses repas étaient pauvrement apprêtés; son lit était loin d'être confortable, ses habits d'une simplicité peu ordinaire. Il était courtois et affable envers tous ceux qui l'approchaient; il commandait le plus profond respect et aux protestants et aux catholiques. C'était, en outre, un excellent théologien, un bon orateur et un mathématicien hors ligne <sup>2</sup>. »

Tous ces témoignages réunis donnent une meilleure idée de ce prêtre qu'on a appelé le martyr de la charité, l'apôtre du Michigan, le second fondateur de Détroit. On peut ajouter que c'est lui qui a fait du Territoire un État, et de sa mission un évêché, double gloire qu'il faut conserver à son nom et dont l'éclat rayonne sur le catholicisme et sur notre ancienne mère patrie, la France.

---

1. Ibid., p. 432.

2. Ibid., Vol. I, 1874-76, p. 485.



## CHAPITRE IX

---

Projet d'ériger un monument.—Circulaire envoyée pour prélever des souscriptions.—Reconnaissances de la ville de Détroit.—Comment elle se traduit.

**A**USSITOT après la mort du vénérable curé de Détroit, M. Badin se mit en frais de recueillir des souscriptions par tout le Territoire du Michigan, dans le but, disait-il, d'ériger à la mémoire de M. Richard un obélisque, et en outre, de faire reproduire son portrait sur la toile. Le reconnaissant vicaire rédigea à cette fin une circulaire qui fut envoyée aux principaux catholiques, missionnaires et laïcs, des différents centres de l'État. Ce document, qui a été conservé, mérite d'être connu :

« Monsieur,

« Votre vénérable Père et ami n'est plus, il a rendu sa très sainte âme à son Créateur. C'est aussi le sort qui nous attend bientôt, cher monsieur; oui, bientôt: les touffes argentées que nous portons en sont le plus sûr garant. Efforçons-nous, par une vie sainte, remplie de bonnes œuvres, de mériter une mort aussi sainte que celle de notre vénéré et respectable ami, M. G. Richard, qui, au moment de recevoir l'auguste sacrement de nos autels, s'écria avec le vieillard Siméon: « *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace* », — c'est-à-dire: « Maintenant, Seigneur, permettez à votre serviteur de mourir en paix, suivant votre parole. »

« Prions le Seigneur pour le repos de son âme, comme nous l'enseigne notre divine foi. Nous honorerons aussi son corps pour toujours, en érigeant à sa mémoire un obélisque en marbre, qui sera couronné d'une croix. Sur les quatre faces on gravera son épitaphe en grec, en latin, en français et anglais. Son portrait en pied sera fait en peinture et il sera exposé à la vue de ses fidèles amis dans la maison du clergé.

« En conséquence, nous désirons que tous les catholiques et les autres qui désireraient avoir l'honneur de contribuer à cet obélisque, c'est-à-dire, les vieux et les jeunes, les hommes et les femmes, les garçons et les filles, souscrivent par tout le Michigan. J'espère, mon cher Monsieur, que vous consentirez de bon cœur à prendre la responsabilité de faire cette collecte, de la recueillir, et de la faire parvenir à Détroit, aussitôt que possible. Vous pouvez écrire sur une feuille de papier ce qui suit :

« Contribution volontaire pour l'érection  
« d'un obélisque à la mémoire de feu M.  
« Gabriel Richard, grand vicaire, curé de  
« Sainte-Anne, au Détroit, mort le 13 sep-  
« tembre 1832, et aussi pour son portrait en  
« pied. »

« Je me repose sur votre dévouement à notre ami vénéré, et vous pouvez compter sur la reconnaissance de celui qui est votre père spirituel en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

« Votre obéissant serviteur,

« F.-V. BADIN,  
« Prêtre missionnaire. »

« A la Maison du clergé du Détroit,  
le 22 septembre 1832 ».

Il existe une liste de souscriptions aux

archives de la Société historique du Wisconsin, qui démontre que l'on ne perçut à la Baie Verte que la somme de \$2.50. Les souscriptions ne furent pas à la hauteur des projets que l'on avait conçus. Cependant l'on put recueillir avec le temps une somme de \$400 qui fut consacrée à l'achat d'un vitrail où l'on fit insérer le portrait de l'abbé Richard; ce vitrail est le premier à gauche en entrant dans l'église de Sainte-Anne.

La ville de Détroit a voulu prouver sa reconnaissance envers son second fondateur. Elle a placé sa statue en pierre au deuxième étage, dans une niche, à l'angle sud de l'hôtel-de-ville, en face de l'hôtel Russell.

Comme on le voit, protestants et catholiques se sont unis dans une action commune pour conserver la mémoire de cet humble apôtre du Christ, qui aurait pu devenir un grand évêque, si les circonstances l'avaient permis. Il n'en est pas moins vrai que l'abbé Richard, dans son rôle modeste de curé, a défriché un vaste terrain; il l'a arrosé de ses sueurs; il a jeté la semence, qui, aujourd'hui, produit des fruits abondants de salut.

Honneur et gloire à cet homme de bien !

---



## APPENDICE

---

### NOTE A

---

#### MISSIONNAIRES CHEZ LES KASKASKIAS

1670 - 1798

---

*Jacques Marquette*, jésuite.—De 1670 à 1675. C'est ce Père qui baptisa le village des Kaskaskias sous le nom de Conception-Immaculée de la Vierge. Il le visita pour la première fois lors de son voyage d'exploration et de découverte jusqu'au Mississipi.

*Claude-Jean Allouez*, jésuite.—De 1677 à 1680. Ce Père ne se fixa au milieu des Kaskaskias qu'en 1678. Il les avait visités régulièrement après la mort du Père Marquette.

*P. Jacques Gravier*, jésuite.—De 1680 à 1696. Ce Père ne vint se fixer à la Prairie-du-Rocher qu'en 1689, et il y demeura jusqu'en 1696. Il est

le véritable fondateur de la mission. Durant les années 1693 et 1694, il fut secouru par son confrère, le P. Sébastien Rasle, le grand apôtre des Abénaquis. En 1696, le P. Gravier accepta d'être supérieur des missions outaouaises avec Michillimakinac comme lieu de résidence. Il devait revenir en 1706 évangéliser les Péorias, et y trouver au milieu d'eux une mort tragique (1708).

*P. Julien Binneteau*, jésuite.—Succède au P. Gravier en 1696, et y demeure jusqu'à sa mort en 1699.

*P. Gabriel Marest* jésuite.—Arrive chez les Kaskaskias en même temps que le P. Binneteau, en 1696. Après la mort de ce dernier, il reçoit le concours du

*P. Jean Mermet*, jésuite.—Arrivé au Canada en 1698. Celui-ci resta ferme au poste jusqu'en 1716, année de sa mort. Le Père Marest était disparu l'année précédente.

*P. Jean-Marie de Ville*, jésuite.—Prend charge des Kaskaskias en 1707. Il nous paraît assez probable qu'il séjourna au milieu d'eux jusqu'en 1738, année de sa mort.

*P. Jean-Antoine Robert Le Boulanger*, jésuite.—Arrive chez les Kaskaskias en 1717, la même année que le Père de Kérében, et semble y demeurer jusqu'à sa mort en 1744.

*P. François de Kérében*, jésuite.—Arrive en 1717.—Décède en février 1728.

*Père Jean-Charles-Guymonneau*, jésuite.—Vint

se fixer au pays des Illinois en 1721. Il y mourut le 6 février 1736.

*P. Alexis-Xavier de Guyenne*, jésuite et V. G.—Arrivé en 1727, passa quelque temps dans la mission illinoise, et il y mourut en 1762.

*P. René Tartarin*, jésuite, arrivé aussi en 1727, y mourut en 1745.

*P. Jean Dumas*, de 1727 à 1760.

*P. Philibert Watrin*, jésuite, de 1732 à 1764.

*P. Antoine Sénat*, jésuite.—Arrive en 1734. Tué par les Indiens en 1736.

*P. Louis Vivier*, jésuite.—Arrive en 1749. Assisté par les Pères Aubert, Meurin, Salleneuve, de la Morinie et de Verney.—Le Père Aubert était arrivé en 1751. Le Père Meurin était parti de France en 1741, le P. Salleneuve en 1743, et ne revint aux Illinois qu'en 1760. Le Père Julien de Verney arriva à la Nouvelle-Orléans en 1754.

*L'abbé Joseph Gagnon*, du Séminaire des Missions Étrangères, et trois de ses confrères, viennent prendre charge de la mission illinoise. L'abbé Gagnon dessert Sainte-Anne et Sainte-Famille des Kaskaskias. Meurt en 1759.

*L'abbé Jean-Auguste Mercier*, né à Québec, se rend chez les Kaskaskias en 1750, en même temps que les abbés Gagnon et Laurent. Il est chargé de la mission de Sainte-Anne. Son séjour ne fut pas long, car il vint mourir à l'Hôtel-Dieu de Québec le 17 avril 1752.

*L'abbé Laurent*, envoyé par le Séminaire en

1750, se retira chez les Kaskaskias et y mourut en 1759.

*L'abbé J.-François Forget-Duverger* fut le dernier missionnaire envoyé par le Séminaire de Québec chez les Kaskaskias. Il y arriva en 1754. En 1759, il y reste seul, après la mort de l'abbé Laurent.

*Le Père Luc Collet*, récollet, vint aux Kaskaskias en 1755 pour prêter son concours. En 1759 il était aumônier des troupes, et il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre. Elargi en 1760, il passe en France, et y meurt quelques années plus tard.

*Le Père Sébastien-Louis Meurin*, jésuite, était arrivé à la Louisiane en 1741. Il prit charge de la mission en 1760 et il y demeura jusqu'en 1770. Ce fut le dernier Jésuite qui prit une part active aux missions du Mississipi.

Désormais l'évêque de Québec devra pourvoir cette mission de ses prêtres, jusqu'à ce que M<sup>gr</sup> Carroll, évêque de Baltimore, en prenne la haute direction.

*L'abbé Pierre Gibault*, V. G., de 1768 à 1789.

*L'abbé Bernard*, 1784.

*L'abbé L. Payet*, 1785-86.

*L'abbé Huet de la Valinière*, V. G., 1789 à 1793.

*L'abbé Levadoux*, V. G., 1793-96.

*L'abbé Richard*, 1793-98.

---

## NOTE B.

—

## MISSIONNAIRES ET CURÉS À DÉTROIT.

1704 - 1798

—

*Père Nicolas-Bernardin-Constantin de Lhale* fut le premier aumônier de la garnison au fort Pontchartrain. On constate sa présence pour la première fois le 14 février 1704. Il fut tué, le 1<sup>er</sup> juin 1706, par les Outaouais à la poursuite des Miamis qui s'étaient réfugiés dans le fort pour se mettre à l'abri de l'ennemi. Les registres de Détroit remontent à l'année 1704. Le Père de Lhale était récollet.

*P. Chérubin Deniau ou Deneau, récollet.* Était à Détroit le 14 janvier 1709 et il en partit le 11 mai 1714, pour venir occuper la cure de Beaumont. Il mourut à Montréal le 11 janvier 1732.

*P. Hyacinthe Pelfresne, récollet, missionnaire,* du 20 août 1715 au 25 mars 1718. Mourut aux Trois-Rivières en 1723. Il avait été curé de Grondines avant d'aller à Détroit.

*L'abbé Goulvin Calvarin, missionnaire* du 1<sup>er</sup> mars 1718 au 3 août de la même année. Avait été missionnaire à la Pointe-à-la-Caille de 1705 à 1708, et mourut vers 1721.

*L'abbé Dominique-Antoine-René Thaumur de*

*la Source*, missionnaire du 3 août 1718 au 25 mars 1728. Passa plusieurs années chez les Tamarois et mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, avec une grande réputation de sainteté.

*P. Antoine de Lévis*, récollet, missionnaire à Détroit, du 12 décembre 1717 au 9 mars 1722.

*P. Bonaventure Léonard*, récollet, du 26 juillet 1722, au 8 juillet 1737. Y construisit une église qui fut dédiée à sainte Anne.

*P. Daniel*, récollet, du 31 août 1735 au 19 juin 1738.

*P. Charles de la Richardie*, jésuite, de 1728 à 1746. S'occupe surtout de la mission dite de l'Assomption.

*P. Jean-Baptiste de la Morinie*, jésuite du 1<sup>er</sup> novembre 1738 au 13 avril 1739. Quelques années plus tard, 1741, on le retrouve à Mackinac.

*P. Pierre Potier*, jésuite, de 1746 à 1754.

*P. Simple Bocquet*, récollet, du 18 septembre 1754 au 14 janvier 1781. Remplça le Père Bonaventure Carpentier qui ne fit qu'un court séjour à Détroit. Le Père Bocquet est mort à Montréal, le 24 mars 1787.

*L'abbé Louis Payet*, du 30 septembre 1782 au 4 juillet 1785, puis missionnaire à Mackinac en 1786 et 1787.

*L'abbé Jean-François Hubert*, vicaire-général de l'évêque de Québec, missionnaire à Détroit de 1781 au 1<sup>er</sup> décembre 1784. M. Hubert s'était rendu en 1781 dans l'ouest canadien, pour desservir la mission huronne dite de l'Assomption.

*L'abbé Pierre Fréchette*, vicaire-général, du 29 novembre 1785 au 4 août 1789. Décède à Belœil, le 3 janvier 1816.

*L'abbé François-Xavier Dufaux*, vicaire-général, du 30 août 1793 au 12 septembre 1796, date de sa mort. Inhumé à Montréal.

*L'abbé Michel Levadoux*, sulpicien, vicaire-général, du 16 août 1796 à 1798. Fut remplacé par l'abbé G. Richard.

---

NOTE C.

---

NATURALISATION DE L'ABBÉ GABRIEL RICHARD  
(28 juin 1823)

---

*County Court of the County of Wayne in the  
Territory of Michigan.*

Of the term of June, in the year of our Lord  
one thousand eight hundred and twenty-three.

The admission of *Gabriel Richard* as a citizen  
of the United States.

Wayne County ss.

Be it remembered, that on the twenty-eight  
day of June in the same term of June, before the  
chief justice and the associate justices of our  
county court aforesaid, at the council house in  
the city of Detroit, came Gabriel Richard, of the  
county of Wayne aforesaid, and presented to our  
said court, before the justices then there, his  
petition praying to be made a citizen of the  
United States, in conformity with the provisions  
of the law thereof, which said petition is in the  
following words, that is to say:

To the Honorable Court in and for the County of Wayne:

I, the undersigned, having reported myself to the clerk of said court, on the ninth day of June, 1823, according to law, wherein I have declared my intention to be made a citizen of the United States, according to the provisions of an act entitled "An act to establish a uniform rule of naturalization, and to repeal the acts heretofore passed on that subject," passed on the 14th day of April, 1802; and also an act entitled "An act to establish a uniform rule of naturalization, and to repeal the acts heretofore passed on that subject," passed on the 26th of March, 1804, in conformity with the said intention, I now pray the honorable court may admit me as a citizen of the United States of America, as in duty bound I will ever pray.

GABRIEL RICHARD.

Detroit, June 16, 1822.

And the report aforesaid follows in these words:

"The undersigned being desirous to be made a citizen of the United States of America, does report himself to the clerk of the county court in and for the county of Wayne, territory of Michigan, as follows, viz: He (Gabriel Richard) was born in the town of Saintes, in France, on the

fifteenth day of October, in the year one thousand seven hundred and sixty-seven. Left France on the ninth day of April, in the year one thousand seven hundred and ninety-two; that he owed allegiance to the King of France at the time of his departure, landed in the city of Baltimore, state of Maryland, in the United States of America, on the twenty-fourth day of June in the same year, with the intention of residing in the said United States, within the jurisdiction of which he has resided until this date.

GABRIEL RICHARD.

To Thomas Rowland, Esq., Clerk of the County Court in and for the county of Wayne:

And the said Gabriel Richard further presented to our said court, before our justices thereof, aforesaid, the affidavit of John McDonnell of said county, in the words following, that is to say:

|                       |   |     |
|-----------------------|---|-----|
| Territory of Michigan | } | ss. |
| Wayne County.         |   |     |

Personally appeared before me, the undersigned, a justice of the peace in and for the county of Wayne aforesaid, John McDonnell, Esq., who being duly sworn deposeth and saith,

that he is well acquainted with Gabriel Richard, a resident of the county of Wayne aforesaid, and that he has been a resident one year or more in the territory of Michigan previous to this date, and that in the opinion and belief of this deponent the said Gabriel Richard is of good moral character and attached to the principles of the constitution of the United States, and well disposed to the good order and happiness of the same.

Subscribed and sworn this twenty-eight day of June, one thousand eight hundred and twenty-three.

J. McDONNELL.

Sworn to and subscribed before me the 28th day of June, 1823.

GEORGE MCDUGALL,  
*Justice of the Peace.*

And the said Gabriel Richard, before the justices of our County Court aforesaid, at the council house aforesaid, took and subscribed the following oath, to wit:

I, Gabriel Richard, a resident of the territory of Michigan, do solemnly swear that I will support the Constitution of the United States of America.

And further do I solemnly and absolutely and utterly renounce and abjure all allegiance and fidelity to every foreign prince, potentate, state

or sovereignty whatever, and particularly I do hereby renounce and abjure all allegiance and fidelity to the King of France, of whom I was formerly a subject, so help me God.

GABRIEL RICHARD.

Whereupon the said court, Chief Justice Fletcher dissenting, do order and adjudge that the said Gabriel Richard be admitted to become a citizen of the United States of America, and that he receive a certificate of citizenship accordingly.

June 28, 1823.

---

(Traduction)

*Cour de Comté du Comté de Wayne dans le  
Territoire du Michigan.*

Au cours du terme de juin, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent vingt-trois.

L'admission de *Gabriel Richard* en qualité de citoyen des États-Unis.

Qu'il soit notoire que, le vingt-huitième jour de juin du dit terme de juin, devant le juge en chef et ses collègues de notre cour de comté susdite, dans la maison du conseil en la cité de Détroit. est comparu Gabriel Richard, du comté

de Wayne précité, et qu'il a présenté à la dite cour, devant les juges alors présents, sa pétition demandant d'être nommé citoyen des États-Unis, en conformité des provisions de la loi à cet égard, laquelle pétition est couchée dans les termes suivants, à savoir :

A l'Honorable Cour dans et pour le Comté de Wayne :

Je, soussigné, m'étant rapporté en personne au greffier de la dite cour, le neuvième jour de juin 1823, conformément à la loi, et là ayant formulé mon intention de devenir citoyen des États-Unis, suivant les provisions d'un acte intitulé "Acte pour établir une règle uniforme de naturalisation et pour rappeler les autres actes passés à ce sujet" le 14<sup>e</sup> jour d'avril 1802, et aussi un acte intitulé "Acte pour établir une règle uniforme de naturalisation et pour rappeler tous autres actes passés à ce sujet," le 26<sup>e</sup> jour de mars 1804, en conformité de cette intention, je prie présentement l'Honorable cour de m'admettre citoyen des États-Unis d'Amérique, et comme ce sera mon devoir je ne cesserai de prier.

GABRIEL RICHARD.

Détroit, le 16 juin 1822.

Et le rapport susdit est ainsi conçu :

"Le soussigné étant désireux de devenir ci-

de Wayne précité, et qu'il a présenté à la dite cour, devant les juges alors présents, sa pétition demandant d'être nommé citoyen des États-Unis, en conformité des provisions de la loi à cet égard, laquelle pétition est couchée dans les termes suivants, à savoir :

A l'Honorable Cour dans et pour le Comté de Wayne :

Je, soussigné, m'étant rapporté en personne au greffier de la dite cour, le neuvième jour de juin 1823, conformément à la loi, et là ayant formulé mon intention de devenir citoyen des États-Unis, suivant les provisions d'un acte intitulé "Acte pour établir une règle uniforme de naturalisation et pour rappeler les autres actes passés à ce sujet" le 14<sup>e</sup> jour d'avril 1802, et aussi un acte intitulé "Acte pour établir une règle uniforme de naturalisation et pour rappeler tous autres actes passés à ce sujet," le 26<sup>e</sup> jour de mars 1804, en conformité de cette intention, je prie présentement l'Honorable cour de m'admettre citoyen des États-Unis d'Amérique, et comme ce sera mon devoir je ne cesserai de prier.

GABRIEL RICHARD.

Détroit, le 16 juin 1822.

Et le rapport susdit est ainsi conçu :

"Le soussigné étant désireux de devenir ci-

Wayne susdit, John McDonnell, Ecr, qui étant dûment assermenté, dépose et dit: Qu'il connaît bien Gabriel Richard, résidant dans le comté de Wayne susdit, Qu'il a demeuré depuis un an et plus dans le territoire du Michigan avant la date présente, et que dans l'opinion et croyance du dit déposant le dit Gabriel Richard est doué d'un caractère très moral et qu'il est attaché aux principes de la Constitution des États-Unis, et qu'il est disposé à travailler au bon ordre et au bonheur de la nation.

Signé et assermenté ce vingt-huitième jour de juin, mil huit cent vingt-trois.

J. McDONNELL.

Assermenté et signé devant moi le 28e juin 1823.

GEORGE McDUGALL,  
*Juge de Paix.*

Et le dit Gabriel Richard a prêté et signé le serment qui suit en présence des juges de notre cour de comté susdite dans la maison du conseil susdite de la manière suivante :

Je, Gabriel Richard, résidant dans le territoire du Michigan, jure solennellement que j'appuierai la constitution des États-Unis d'Amérique.

Et de plus je renonce solennellement, absolu-

ment et formellement à toute allégeance et fidélité à tout prince étranger, potentat, état ou souveraineté quelle qu'elle soit, et je renonce particulièrement à toute allégeance et fidélité au roi de France, dont j'étais antérieurement sujet. Ainsi que Dieu me soit en aide.

GABRIEL RICHARD.

Là-dessus la dite cour, le juge en chef Fletcher opinant dans le sens contraire, ordonne et décide que le dit Gabriel Richard soit admis au nombre des citoyens des Etats-Unis d'Amérique, et qu'il reçoive en conséquence un certificat de citoyenneté.

28 juin 1823.

---

## PROTESTANTS ET CATHOLIQUES

---

La participation des protestants de Détroit aux fêtes solennelles et publiques de l'Eglise catholique, constitue une singularité de mœurs religieuses bien extraordinaire. Ainsi lisons-nous dans la *Gazette de Détroit* du 2 juin 1820, l'avis suivant :

“ Conformément à une ancienne coutume, la

procession solennelle du très saint Sacrement, communément appelée la Cène du Seigneur, aura lieu dimanche prochain, à cinq heures de l'après-midi, à l'intérieur du mur qui entoure l'église de Sainte-Anne. Un court sermon sera donné à quatre heures et demie pour expliquer la cérémonie. Les chrétiens de toute dénomination seront les bienvenus. On espère toutefois que tous se conformeront aux règlements observés par les catholiques dans ces circonstances, en se tenant debout, en marchant et en s'agenouillant comme eux. Les miliciens seuls peuvent rester couverts. Le plus profond silence devra régner durant toute la cérémonie.

“ N. B.—La collecte qui sera faite servira à compléter la construction des cloches de l'église de Sainte-Anne, et à les recouvrir en métal. ”

Tous les citoyens, à quelque dénomination ou religion qu'ils appartenissent, se faisaient comme un devoir de prendre place dans le cortège; on y vit souvent le major général Macomb à côté du général Williams.

Cette coutume dura tout le temps que vécut M. l'abbé Richard, mais elle tomba en désuétude après lui.

FIN.

# Le Père Sébastien Rasle

Jésuite et Missionnaire  
chez les Abénaquis

1657 - 1724

PAR

N.-E. DIONNE, LL.D., M.S.R.C.

Professeur d'archéologie canadienne à l'Université Laval  
Bibliothécaire de la Législature provinciale



QUÉBEC

Typ. LAFLAMME & PROULX

---

1911



# Le Père Sébastien Rasle, S. J.

---

## CHAPITRE I

---

L'ouvrage de M. J. P. Baxter, sur le Père Rasle.—Ses affirmations.—Autorité du Père Charlevoix affirmée par plusieurs historiens anglais et américains.

**E**N 1894 paraissait à Albany, capitale de l'état de New-York, un gros volume de 450 pages, intitulé : *The Pioneers of New France in New England*, par James Phinney Baxter, A. M., auteur de plusieurs autres ouvrages historiques d'une certaine importance. Ces écrits ont apporté à leur auteur de la notoriété et du prestige dans le monde américain.

Son dernier, celui dont nous allons nous occuper, touche à un sujet essentiellement canadien. Malgré le titre général qu'il porte, il n'est en réalité qu'une relation détaillée de la vie du Père Sébastien Rasle, jésuite célèbre qui, de 1689 à 1724, année de sa mort, consacra son talent, son énergie et son zèle d'apôtre à convertir les sauvages, et qui, après avoir fourni la plus laborieuse carrière, comme aussi la plus mouvementée, fut tué par les Anglais, dans sa mission abénaquise de Nanrantsouak, sur les bords de la rivière Kennébec.

Cette mort tragique aurait pu amener des complications sérieuses, si le gouverneur de la Nouvelle-France l'eût voulu. Mais il resta plutôt dans l'indifférence, au grand regret des sauvages, qui avaient perdu leur missionnaire en même temps que l'espoir de continuer de demeurer dans le pays de leurs ancêtres. La mission de Nanrantsouak finit donc avec la disparition du Père Rasle, et bientôt un grand silence se fit dans ces contrées où les Abénaquis avaient vécu pendant de longues années, se croyant maîtres chez eux.

La mémoire du Père Rasle serait vite tombée dans l'oubli, si des historiens, Charlevoix surtout, n'eussent conservé la tradition à son sujet.

**Cette tradition, respectable à tous égards, fut toujours respectée, du moins dans les grandes lignes.** Les historiens américains n'ont guère contredit Charlevoix à venir jusqu'à l'apparition du livre de M. Baxter. Ce dernier a déployé tant de zèle et mis un si grand soin à parfaire son œuvre, que nous nous croyons justifiable de l'apprécier à sa juste valeur, sans arrière-pensée comme sans préjugés.

Dans sa préface, M. Baxter commence par affirmer, sans preuves, que le témoignage de Charlevoix ne vaut que ce que valent généralement les récits de voyageurs qui recueillent des notes ici et là, plus ou moins véridiques, les rédigent au hasard de la plume, et puis les lancent dans le public sous forme de livre. Voilà une très grave affirmation, d'autant plus grave qu'elle s'adresse au plus ancien historien de la Nouvelle-France, à un écrivain des plus féconds et des plus érudits, à celui qui a été l'inspirateur de tous les historiens du Canada, des États-Unis, et même de France, qui se sont occupés des Canadiens français. Personnellement nous avons toujours été sous l'impression que le jésuite Charlevoix avait préparé son bel ouvrage sur le Canada avec le plus grand soin, ayant sous les yeux d'abondantes

notes et une masse de documents propres à le guider dans l'élaboration de son œuvre. N'étions-nous pas justifiable de penser ainsi, quand tant d'écrivains, anglais et français, protestants et catholiques, l'avaient toujours cité comme un historien digne de foi, ou, ne le citant pas, lui avaient emprunté, sans lui en donner crédit, une foule de détails qu'ils auraient toujours ignorés sans lui?

Dans ce concert d'éloges nous omettrons systématiquement les écrivains français, dont l'autorité pourrait être suspecte à plusieurs, précisément à cause de leur nationalité. Tenons-nous en donc aux auteurs anglais et anglo-américains. Ouvrons John Gilmary Shea à la préface de son excellente traduction de Charlevoix. Que dit-il : « *The history of New France, by Father Charlevoix, is too well known and too highly esteemed both for style and matter to need any explanation of its scope or object here. The praise of Gibbon will alone assure the English reader that as an historical work it is of inconsiderable merit.* »

Nous n'avons pu retracer nulle part l'opinion de Gibbon dont parle ici Shea, mais il n'y a pas de doute que le célèbre historien anglais se pro-

nonce favorablement à l'égard de l'ouvrage de Charlevoix.

Nous trouvons dans un ouvrage de date récente, intitulé : *Dictionary of American Literature*, deux appréciations de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, qui sont loin d'être malveillantes. La première est de Fred. W. Hodge, du bureau ethnologique de Washington. Il s'exprime ainsi : « The author, a French jesuit, well known for his monumental History of New France, was an acute observer... His Letters are replete in valuable information regarding the Indian tribes and settlements visited, etc. »

La seconde est de M. Charles W. Colby, professeur d'histoire à l'Université McGill de Montréal : « Charlevoix, dit-il, had command of invaluable sources and shows undoubted cleverness. »

Voici une autre opinion provenant d'un historien fort distingué des États-Unis, Charles C. Smith, trésorier de la Société historique du Massachusetts, qui a contribué pour une si large part au grand ouvrage de Justin Winsor, *Narrative and critical history of America* : « Among the later French writers the pre-eminence belongs to the Jesuit Father, Pierre

François-Xavier de Charlevoix, who had access to contemporaneous materials, of which he made careful use; and his statements have great weight, though he wrote many years after the events he describes. »

Qu'est-il besoin de multiplier les opinions sur le mérite et l'autorité du Père Charlevoix, puisqu'il y en a tant qui l'affirment et si peu qui la mettent en suspicion? M. Baxter a-t-il oublié que l'historien de la Nouvelle-France a résidé à Québec pendant plusieurs années, et qu'il a dû profiter de son séjour ici pour se renseigner le mieux qu'il a pu sur les événements de son temps? Soyons donc de bon compte, et donnons à chacun son dû. L'autorité de Charlevoix est indéniable, et la meilleure preuve que nous puissions en donner, est la persistance avec laquelle tous les historiens du Canada et même des États-Unis le citent sans le contredire.

Ce point établi, entrons sans plus tarder dans la vie du Père Rasle, que nous avons écrite avec la plus stricte impartialité, oubliant pour le quart-d'heure notre origine française et notre titre de catholique.



## CHAPITRE II

---

Premières années du Père Rasle.—Son arrivée au Canada.—Missionnaire des Abénaquis près de Québec.—Va aux Illinois.—Transféré chez les Abénaquis de Nanrantsouak en 1693.—Y passe les trente dernières années de sa vie.—Hostilités des Abénaquis et des Anglais.—Leurs diverses entrevues avec les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.—Conférences à Pemaquid et à Casco.—Drames sanglants.—Paix d'Utrecht.—Conférence à Portsmouth, sans résultat.—Rôle du Père Rasle auprès de ses ouailles.—Dévouement des Abénaquis.—Tête du Jésuite mise à prix.—Nanrantsouak saccagé et le Père Rasle massacré.

**S**ÉBASTIEN Rasle<sup>1</sup> naquit à Pontarlier, dans la province de Lyon, le 4 janvier 1657. Il entra au collège des Jésuites à Dôle, le 24 septembre 1675. Après y avoir fait son noviciat,

---

1. Des écrivains ont écrit Racle et Râlé. Cette dernière appellation est contraire à la tradition, et peu en usage parmi les historiens contemporains du célèbre Jésuite.

il fut nommé professeur de cinquième au séminaire de Carpentras, où il séjourna deux ans, puis il fut appelé à Nîmes, et successivement à Carpentras et à Lyon pour enseigner la théologie. De là il passa à sa troisième année de probation, et il partit pour le Canada le 23 juillet 1689. Pendant les vingt-quatre années qui précédèrent sa vie de missionnaire, le Père Rasle sut trouver assez de loisirs pour s'occuper de bonnes œuvres, et l'on cite entre autres, la congrégation des jeunes ouvriers et celle des portefaix de Lyon, qu'il sut diriger avec un zèle admirable. « Personne qui ne vit en lui une âme d'apôtre, » écrit le Père de Rochemonteix. « Dévouement, activité, vertu, santé de fer, il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans les missions sauvages ; aussi ne fut-on pas étonné de le voir s'embarquer pour l'Amérique du Nord. Alors, on s'expliqua également pourquoi ce religieux, si avare de son temps, aimant l'étude et les œuvres de charité, faisait encore de la peinture et des ouvrages de tour : tout cela devait un jour servir au futur apôtre dans les forêts du Nouveau-Monde <sup>1</sup>. »

---

1. *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Vol. III, p. 470.

Arrivé à Québec le 13 octobre, le Père Rasle fut aussitôt envoyé à la mission abénaquise de Saint-François de Sales <sup>1</sup> pour se mettre au courant de la langue de ces sauvages. « A mon arrivée à Québec, écrit-il à son frère, je m'appliquai à apprendre la langue de nos sauvages. Cette langue est très difficile, car il ne suffit pas d'en étudier les termes et leur signification, et de se faire une provision de mots et de phrases, il faut encore savoir le tour et l'arrangement que les sauvages leur donnent, et que l'on ne peut guère attraper que par le commerce et la fréquentation de ces peuples. »

Le Père Rasle doué comme il l'était d'une merveilleuse mémoire, eut bientôt fait de se familiariser avec l'idiome abénaquis, comme il apprit plus tard à parler avec correction l'illinois, l'outaouais et le huron.

Le 13 août 1691, le Père Rasle quitta Saint-François de Sales pour se rendre chez les Illinois qui venaient de perdre leur missionnaire. Arrêté pendant plusieurs mois à Michillimaki-

---

1. Cette mission était à une lieue et demie environ de Québec, dans les parages du saut de la Chaudière. Elle avait été ouverte durant l'été de 1683, et les Jésuites l'avaient appelée Saint-François-de-Sales, parce qu'ils en avaient conçu l'idée, le 29 janvier, jour où tombe la fête de ce saint.

nac, il arriva enfin à destination au printemps de 1692. Dans une lettre à son frère il nous fait connaître avec un grand luxe de détails les mœurs et coutumes de ces sauvages lointains au milieu desquels le Père Marquette avait, dès 1674, jeté la bonne semence. Le Père Rasle ne demeura avec eux que pendant un an, après avoir opéré tout le bien que son ambition pour la conquête des âmes avait dû lui inspirer.

En 1693, enfin, le Père Rasle fut appelé à prendre le chemin de la mission abénaquise de Nanrantsouak, petit village situé à six milles de Norridgewock, presque vis-à-vis l'embouchure de la rivière Sandy, dans le Kennébec. C'est là qu'il passera les trente dernières années de sa vie, avec ses chers Abénaquis, dont il avait déjà appris par d'autres missionnaires, les excellentes dispositions à l'égard de la religion catholique et aussi des Français avec qui ils vivaient dans une douce alliance depuis de longues années déjà. Étant plus rapprochés des centres anglais, les Abénaquis de Nanrantsouak entretenaient des rapports commerciaux plus fréquents et plus suivis avec les négociants de Boston qu'avec ceux de Québec. Mais ils n'allaient pas au delà, restant toujours attachés aux Français et à la religion qui était com-

mune aux deux nations. Les Anglais, eux, voyaient d'un mauvais œil cette amitié; ils auraient préféré s'attacher une peuplade qui, par sa nature belliqueuse, pouvait décider du sort des armes entre les deux peuples rivaux du continent américain. Pour arriver à leur fin, ils eurent recours à divers moyens qu'il est bon de mettre au jour, afin de mieux faire comprendre la conduite du Père Rasle au cours des événements qui vont suivre.

Au moment même où le Père prenait possession de sa nouvelle fonction, les Abénaquis concluaient avec les Anglais fortifiés à Pemaquid un traité de paix, qui ne devait pas être de longue durée, car avant l'expiration d'une année, ils avaient fait irruption sur les établissements de la Nouvelle-Angleterre.

Au mois de novembre 1694, Bomaseen, chef des Abénaquis de Nanrantsouak, accourait à Pemaquid, demandant à parler au capitaine March, commandant du fort. Il se déclara fort ennuyé des agressions de ses congénères, et il assura March que son plus grand désir était d'y mettre un terme. March ne voulut pas l'écouter, comme il aurait dû, et il fit arrêter Bomaseen puis incarcérer à Boston comme traître et suspect. Quelque temps auparavant,

les Anglais avaient pris quatre Abénaquis et les avaient mis à l'ombre. Cette conduite fut loin de rencontrer l'approbation générale. Hutchinson, le grand historien du Massachusetts, dont l'opinion est assez accréditée, n'hésite pas à déclarer que ces actes de violence ne peuvent être excusés. « C'est une de ces actions, dit-il, qui ont été la cause que les Anglais furent accusés d'injustice à l'égard des sauvages, en les provoquant ainsi à toutes les cruautés qu'ils ont commises pour se venger d'eux. »

L'exaspération des Abénaquis, à la vue de tant d'actes hostiles de la part d'une nation qu'ils détestaient d'avance, parvint bientôt à son comble. Témoin de ces faits, le Père Rasle aurait bien voulu faire consentir les sauvages à rester tranquilles, mais comment leur faire saisir que l'esprit de vengeance est indigne d'un bon chrétien, quand eux n'y voyaient qu'un acte de courage et même de vertu? Tout de même il réussit à leur faire comprendre qu'il valait mieux attendre des circonstances plus favorables pour obtenir des Anglais ce qu'ils demandaient, c'est-à-dire la reconnaissance de leur droit à rester maîtres chez eux.

Le traité de Riswyck, signé en 1698, vint jeter un peu d'eau froide sur les ardeurs guer-

rières des Abénaquis, bien qu'il ne réglât pas la sempiternelle question des limites de l'Acadie. Aux yeux des Anglais, le territoire habité par les sauvages de Nanrantsouak restait toujours attaché à leur domaine, tandis que les Français le réclamaient pour eux. Le fait est qu'il n'appartenait ni à l'une ni à l'autre des deux nations. Les Abénaquis prétendaient rester les maîtres du sol à titre de *primi occupants*, de même que les Iroquois que personne n'avait encore troublés sous ce rapport, parce qu'on les savait trop redoutables. Pourquoi l'Angleterre agissait-elle autrement à l'égard des Abénaquis? Est-ce parce qu'ils étaient plus faibles, moins peuplés? Quoique valeureux, les Abénaquis ne demandaient pas mieux que de vivre en paix avec leurs voisins, Français et Anglais, mais à condition que leurs terres ne fussent pas envahies par les étrangers.

Neuf années s'étaient déjà écoulées depuis le jour où le Père Rasle avait mis le pied sur le rivage du Kennébec; son œuvre de missionnaire portait des fruits de salut, mais elle était sans cesse exposée à subir de terribles assauts. Le voisinage des Anglais était un danger constant pour la foi des Abénaquis; s'ils prêtaient allégeance à l'Angleterre, c'eût été périlleux.

Aussi préférait-il les voir rester en bons termes avec les Français, leurs amis de vieille date.

En 1703, le gouverneur Dudley fit demander aux Abénaquis une entrevue à Casco, afin de leur soumettre ses projets à leur égard. Il leur fixait la date du 20 juin. Ceux-ci consentirent, mais à la condition que le Père Rasle assisterait aux délibérations, afin, disaient-ils, que tout se passât sans préjudice à leur religion et au roi de France. Le missionnaire ne se souciait pas de prendre part à cette conférence, ne fût-ce qu'à titre de témoin muet, car il savait d'avance qu'il n'en résulterait rien de bon pour ses ouailles. Cependant, de guerre lasse, il finit par consentir à les accompagner, suivant sa coutume.

« Je me trouvai, dit-il, où je ne souhaitais pas être, et où le gouverneur ne souhaitait pas que je fusse <sup>1</sup>. » De son côté le gouverneur avait eu la précaution de se faire accompagner d'un ministre de son culte. Son adresse aux Abénaquis est acquise à l'histoire. « C'est par ordre de notre reine, dit-il aux sauvages réunis, que je viens vous voir ; elle souhaite que nous vi-

---

1. *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères*, Paris, 1781, t. VI, pp. 202-203.

vions en paix. Si quelque Anglais était assez imprudent pour vous faire du tort, ne songez pas à vous en venger, mais adressez-moi aussitôt votre plainte, et je vous rendrai une prompte justice. S'il arrivait que nous eussions la guerre avec les Français, demeurez neutres, et ne vous mêlez point de nos différends : les Français sont aussi forts que nous ; ainsi, laissez-nous vider ensemble nos querelles. Nous fournirons à tous vos besoins, nous prendrons vos pelleteries, et nous vous donnerons nos marchandises à un prix modique. »

Puis, prenant à part le Père Rasle, le gouverneur anglais lui dit : « Je vous prie, monsieur, de ne pas porter vos Indiens à nous faire la guerre. » Ce à quoi le missionnaire répondit avec la plus ferme assurance : « Ma religion et mon caractère de prêtre m'engagent à ne leur donner que des conseils de paix <sup>1</sup>. »

C'était au tour des sauvages à prendre la parole. L'un d'eux s'avançant auprès du gouverneur, lui dit dans son langage à lui : « Grand Capitaine, tu nous dis de ne point nous joindre au Français, supposé que tu lui declares la guerre ; sache que le Français est mon frère ;

nous avons une même prière lui et moi, et nous sommes dans une même cabane à deux feux, il a un feu et moi l'autre. Si je te vois entrer dans la cabane du côté du feu où est assis mon frère le Français, je t'observe de dessus ma natte, où je suis assis à l'autre feu. Si, en t'observant, je m'aperçois que tu portes une hache, j'aurai la pensée : que prétend faire l'Anglais de cette hache ? Je me lève pour lors sur ma natte pour considérer ce qu'il fera. S'il lève la hache pour frapper mon frère le Français, je prends la mienne et je cours à l'Anglais pour le frapper. Est-ce que je pourrais voir frapper mon frère dans ma cabane, et demeurer tranquille sur ma natte ? Non, non, j'aime trop mon frère, pour ne pas le défendre. Ainsi, je te dis, grand capitaine, ne fais rien à mon frère et je ne te ferai rien ; demeure tranquille sur ta natte, et je demeurerai en repos sur la mienne <sup>1</sup>. »

Ainsi finit cette conférence. L'Anglais s'en retourna chez lui sans avoir pu faire consentir les Abénaquis à rester indifférents dans les luttes qui pouvaient éclater d'un jour à l'autre entre les colonies française et anglaise d'Amé-

---

1. *Ibid.*, p. 204, Penhallow rapporte autrement cette entrevue.

rique. Le fait est que peu de temps après l'on apprit à Nanrantsouak par des sauvages de retour de Québec, que la guerre était allumée entre la France et l'Angleterre. Aussitôt les sauvages ouvrirent leur conseil, et après avoir mûrement délibéré sur ce qu'ils devaient faire, ils ordonnèrent aux jeunes gens de tuer les chiens pour le festin de guerre; l'on ferait ce jour-là le recrutement des guerriers. Le festin eut lieu, et deux cent cinquante Abénaquis s'engagèrent à prendre les armes contre les Anglais. Puis tous coururent se confesser au Père Rasle. « Je les exhortai, dit-il, à être aussi attachés à leur prière que s'ils étaient au village, à bien observer les lois de la guerre, à n'exercer aucune cruauté, à ne tuer personne que dans la chaleur du combat, à traiter humainement ceux qui se rendraient prisonniers, etc. »

Les deux cent cinquante guerriers Abénaquis se dispersèrent ensuite sur le territoire anglais par groupes variables, et au jour fixé pour frapper un grand coup, ils firent main basse sur les villages désignés d'avance, tuèrent deux cents personnes et ramenèrent cent cinquante prisonniers.

Pendant tout le temps que dura cette guerre

néfaste, les Abénaquis ne cessèrent pas de porter la désolation sur le territoire anglais, ravageant les villages, détruisant les métairies et les forts, enlevant les bestiaux et grossissant le chiffre de leurs prisonniers.

Ces drames sanglants devaient susciter de terribles représailles de la part des Anglais. Durant l'hiver de 1705, le colonel Hilton, à la tête de deux cent soixante-quinze soldats, munis de provisions pour trois semaines, furent envoyés à Nanrantsouak pour s'emparer du Père Rasle et saccager le village. Les Abénaquis ayant eu vent de cette expédition, et se sentant incapables de résister à un ennemi aussi puissant, se sauvèrent dans les bois, abandonnant leur village à l'ennemi. Celui-ci brûla l'église, les cabanes et s'en retourna sans plus de succès. Le Père Rasle, de son côté, rapporte que les Abénaquis étaient absents de leur village, mais nullement par suite de la peur des Anglais.

Le traité d'Utrecht, signé en 1713, vint mettre fin à ces hostilités qui, somme toute, n'eurent fin à ces hostilités qui, somme toute, n'eurent d'autre résultat que de remettre en question les droits que possédait l'Angleterre sur l'Acadie et sur le territoire occupé par les Abénaquis. Au lieu de nommer des commissaires qui eussent

fixé la ligne de démarcation entre les deux colonies, en conservant les anciennes limites, comme l'avait proposé le Père Aubery dans ses *Mémoires* à la cour, l'on eut recours de part et d'autres au *statu quo*. C'était ouvrir la porte à de nouvelles contestations, qui ne pouvaient être réglées amicalement, chacune des colonies s'en tenant à ses vieilles prétentions. Les Abénaquis devaient souffrir de cet état de choses.

Aux premières nouvelles de la paix, le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre fit savoir aux sauvages qu'il désirait les rencontrer à Portsmouth, afin de conférer avec eux sur la présente conjoncture des affaires. L'entrevue eut lieu à l'endroit fixé d'avance, à la date du 11 juillet 1713. Il leur parla comme suit : « Toi homme Naranhous, je t'apprends que la paix est faite entre le Roi de France et notre Reine, le Roi de France cède à notre Reine Plaisance et Port-Royal avec toutes les terres adjacentes. Ainsi, si tu veux, nous vivrons en paix toi et moi : nous y étions autrefois, mais les suggestions des Français te l'ont fait rompre, et c'est pour lui plaire que tu es venu nous tuer. Oublions toutes ces méchantes affaires, et jetons-les dans la mer, afin qu'elles ne pa-

raissent plus, et que nous soyons bons amis. »

« Cela est bien, répondit l'un des sauvages, que les Rois soient en paix, j'en suis bien aise, et je n'ai pas de peine non plus à la faire avec toi. Ce n'est point moi qui te frappe depuis douze ans, c'est le Français qui s'est servi de mon bras pour te frapper. Nous étions en paix, il est vrai, j'avais même jeté ma hache je ne sais où et comme j'étais en repos sur ma natte, ne pensant à rien, des jeunes gens m'apportèrent une parole que le gouverneur du Canada m'envoyait, par laquelle il me disait : mon fils, l'Anglais m'a frappé, aide-moi à m'en venger, prends ta hache, et frappe l'Anglais. Moi qui ai toujours écouté la parole du gouverneur Français, je cherche ma hache, je la trouve enfin toute rouillée, je l'accommode, je la pends à ma ceinture pour te venir frapper. Maintenant le Français me dit de la mettre bas ; je la jette bien loin, pour qu'on ne voie plus le sang dont elle est rougie. Ainsi, vivons en paix, j'y consens.

« Mais tu dis que le Français t'a donné Plaisance et Port Royal, qui est dans mon voisinage, avec toutes les terres adjacentes ; il te donnera tout ce qu'il voudra, pour moi j'ai ma terre que le Grand Génie m'a donnée pour

vivre : tant qu'il y aura un enfant de ma nation, il combattra pour la conserver. »

Cette deuxième conférence n'eut pas de résultats plus heureux que la première pour les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Les Abénaquis consentaient bien à garder la plus stricte neutralité, tant qu'il n'y aurait pas de guerre entre les deux voisins d'origine européenne. Ils surent profiter de la suspension d'armes pour rebâtir leur église que les Anglais avaient détruite. Ils s'adressèrent à Boston pour obtenir les ouvriers nécessaires. Informé de leurs démarches, le gouverneur leur fit dire qu'il bâtirait leur église à ses frais, s'ils consentaient à recevoir chez eux un ministre protestant et à renvoyer le Père Rasle à Québec. Les sauvages refusèrent cette offre, en disant que le gouverneur français relèverait leur chapelle de ses ruines, s'ils lui demandaient cette faveur. C'est en effet ce qui eut lieu, et ils virent bientôt se dresser un temple d'assez bonne dimension que le Père Rasle, avec son talent universel, sut orner avec goût et même avec un certain luxe<sup>1</sup>. « J'ai bâti, dit-il, dans une lettre à son neveu,

---

1. *Convers* raconte autrement l'histoire de cette construction, p. 242-243.

du 15 octobre 1722, une église qui est propre et très ornée. J'ai cru ne devoir rien épargner ni pour la décoration ni pour la beauté des ornements, qui servent à nos saintes cérémonies : parements, chasubles, chapes, vases sacrés, tout y est propre, et serait estimé dans nos églises d'Europe. Je me suis fait un petit clergé d'environ quarante jeunes sauvages qui assistent au service divin en soutane et en surplis. Ils ont chacun leurs fonctions. . . Le grand luminaire ne contribue pas peu à la décoration de l'église ; je n'ai pas lieu de ménager la cire, car ce pays m'en fournit abondamment. »

La nation abénaquise était profondément chrétienne. Le Père Rasle lui rend ce témoignage dans les lettres qui sont restées de lui. « Tous mes néophytes, dit-il, ne manquent pas de se rendre deux fois par jour à l'office, dès le grand matin, pour y entendre la messe, et le soir pour assister à la prière que je fais au coucher du soleil. Comme il est nécessaire de fixer l'imagination des sauvages, trop aisés à se distraire, j'ai composé des prières propres à les faire entrer dans l'esprit de l'auguste sacrifice de nos autels ; ils les chantent ou bien ils les récitent à haute voix pendant la messe.

Outre les prédications que je leur fais, les dimanches et fêtes, je ne passe guère de jours ouvriers sans leur faire une courte exhortation. Après la messe, je fais le catéchisme aux enfants et aux jeunes gens : grand nombre de personnes âgées y assistent. . . Le reste de la matinée jusqu'à midi est destiné à entendre tous ceux qui ont à me parler. C'est alors qu'ils viennent en foule me faire part de leurs peines et de leurs inquiétudes, ou me consulter sur leurs affaires particulières. . . L'après-midi, je visite les malades et je parcours les cabanes de ceux qui ont besoin de quelque instruction particulière. S'ils tiennent un conseil, ce qui arrive souvent parmi les sauvages, ils me députent un des principaux de l'assemblée, pour me prier d'assister au résultat de leurs délibérations. Je me rends aussitôt au lieu où se tient le conseil ; si je juge qu'ils prennent un sage parti, je l'approuve ; si, au contraire, je trouve à dire à leur décision, je leur déclare mon sentiment que j'appuie de quelques raisons solides, et ils s'y conforment. Mon avis fixe toujours leurs résolutions. Il n'y a pas jusqu'à leurs festins où je suis appelé. »

Le fait est que les missionnaires chez les peuplades abénaquises, jouirent toujours d'un

grand prestige. Aussi méritaient-ils tous, sans en excepter un seul, qu'on les écoutât, qu'on leur obéît même dans les circonstances difficiles de leur existence comme peuple. Leurs avis ou leurs conseils étaient généralement marqués au coin de la plus profonde sagesse, parce qu'ils étaient désintéressés. Voilà qui explique pourquoi les Anglais de la Nouvelle-Angleterre accusèrent toujours les missionnaires d'être la cause des malheurs qui leur tombaient sur le dos chaque fois que l'Abénaquis déterrait sa hache de guerre. Ils en voulurent tout particulièrement au Père Rasle, rendu plus suspect que tout autre à raison de sa longue carrière comme missionnaire, et à raison surtout des circonstances qui voulurent que cette période de 1694 à 1723 fut plus particulièrement mouvementée. Glissons, en outre, sur la question religieuse, sur la grande lutte du protestantisme contre le catholicisme, qui dans ces temps reculés, primait peut-être la question politique. Un Jésuite était considéré par les sectes protestantes comme un homme hors la loi, un être à part, qu'on pouvait injurier, bafouer impunément<sup>1</sup>. Le Père Rasle ne devait pas faire

---

1. Un acte de la cour générale du Massachusetts, du

exception à la règle établie, et l'on verra plus tard comment on s'y prit pour lui enlever son autorité et le bâillonner à tout jamais.

Persuadé maintenant que sa démarche auprès des Abénaquis avait abouti à un fiasco, le gouverneur Dudley résolut de changer de tactique. Il connaissait l'attachement de ces sauvages à leur progéniture ; il leur envoya un ministre de son culte avec instruction d'ouvrir une école à Old-Town, sur les rives du Kennébec, et de pensionner les enfants aux frais de son gouvernement. C'était les prendre par leur côté sensible, le cœur et la bourse. Le ministre-instituteur s'installa donc au milieu des sauvages, attendant la venue des élèves. Le recrutement marcha mal. Deux mois s'étaient écoulés et pas un seul enfant n'avait fait acte de présence. Pourtant le révérend M. Baxter<sup>1</sup> — c'était son nom — n'avait rien négligé pour réussir, d'autant moins que son salaire devait augmenter dans la proportion du nombre de ses élèves : présents, caresses, bons procédés de

---

15 juin 1700, chassait les Jésuites de la province, à l'égal d'un incendiaire, etc.

1. Le révérend Joseph Baxter était né à Braintree, Mass., en 1676. De 1695 à 1717, il fut recteur de l'église de Medfield, qu'il abandonna pour se rendre à Arrowsic, maintenant Georgetown, Maine. Il mourut en 1745.

toute nature, rien n'y fit; les sauvages se montraient irréconciliables. Ne sachant que faire, il crut gagner son point en essayant d'endocliner son entourage; il jeta le ridicule sur les dogmes de la religion et sur les pratiques des catholiques, comme la récitation du chapelet, le culte des images, etc. « Je crus, écrit le Père Rasle, devoir m'opposer à ces premières semences de séduction. J'écrivis une lettre honnête au ministre, où je lui marquais que mes chrétiens savaient croire les vérités que la Foi catholique enseigne, mais qu'ils ne savaient pas en disputer; que n'étant pas assez habiles pour résoudre les difficultés qu'il proposait, il avait apparemment dessein qu'elles me fussent communiquées, que je saisisais avec plaisir cette occasion qu'il m'offrait d'en conférer avec lui, ou de vive voix, ou par lettres. »

Le Père Rasle composa donc un long Mémoire de près de cent pages, où il se faisait l'apologiste de la religion catholique, de ses dogmes et de son culte, et il le fit parvenir au révérend M. Baxter. Celui-ci quitta aussitôt Old-Town pour Boston, où il prépara avec soin sa réponse. Le document est en latin<sup>1</sup>, mais

---

1. Un latiniste distingué à qui nous avons communiqué les lettres du révérend M. Baxter, nous écrit :

d'un latin vulgaire que le Père Rasle put sans doute comprendre suffisamment pour pouvoir réfuter les erreurs théologiques qu'il renfermait ; il en fit part à son contradicteur. Se sentant incapable de continuer la discussion, M. Baxter se contenta d'écrire au Père Rasle, l'accusant d'être un homme colère, un esprit chagrin, etc.,—beaucoup de personnalités, mais peu d'arguments à l'appui de sa thèse anticatholique.

Malgré sa récente déconfiture, le gouverneur Dudley ne se tint pas pour battu. Cette fois le danger pour les Abénaquis allait prendre des proportions beaucoup plus grandes, parce qu'ils tombèrent dans le panneau de leur propre gré. Un marchand bostonnais leur ayant demandé la permission d'établir un comptoir sur les bords du Kennébec, ils y consentirent sans réfléchir aux conséquences. Bientôt il en arriva un second, et puis un troisième. Finalement, ils devinrent si nombreux que les Abénaquis commencèrent à s'alarmer, surtout lorsqu'ils

---

“Somme toute, la latinité du ministre protestant laisse singulièrement à désirer, et sa lettre méritait pour la plupart des phrases qu'on y lit cette censure du Père Rasle : *Tu anglice loqueris utendo verbis latinis*. On y remarque plusieurs tournures anglaises, des fautes grossières contre la grammaire, des termes impropres, etc.”

s'aperçurent qu'ils érigeaient des petits forts pour se mettre en sûreté. Ils comprirent, qu'à la première occasion, il y aurait rupture de bons procédés et qu'une guerre pourrait surgir entre eux. Ils députèrent quelques-uns des leurs auprès du marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, afin d'obtenir du secours des Français. Celui-ci, qui ne voulait pas prendre d'engagement en temps de paix, répondit évasivement qu'il leur fournirait des armes et des munitions. Mais les Abénaquis insistèrent et déclarèrent qu'ils chasseraient tous les étrangers, Français comme Anglais, si on les abandonnait à leurs seules ressources. Le gouverneur protesta alors qu'il « marcherait même à leur tête, plutôt que de les abandonner à la merci des Anglais ». Les délégués se retirèrent à demi-satisfaits, n'ajoutant pas trop foi à la sincérité de M. de Vaudreuil; la suite des événements devait leur donner raison.

Peu de temps après, quelques Abénaquis étaient à trafiquer paisiblement leurs pelleteries chez un négociant anglais, lorsqu'ils s'aperçurent que la maison était entourée d'un couple de cents hommes armés. « Nous sommes morts, s'écrie l'un d'eux, vendons cher notre vie. » Et les voilà qui arment leurs fusils, prêts

à faire feu contre ces ennemis redoutables. « Ne vous alarmez pas, répartit l'Anglais, nous ne vous voulons pas de mal. Nous venons seulement vous prier d'envoyer à Boston quelques-uns de vos chefs pour y conférer avec le gouverneur sur les moyens d'entretenir la paix entre les deux nations. » Toujours crédules, les sauvages députèrent quatre des leurs à Boston, et là on les fit prisonniers, au mépris du droit des gens, car on était alors en pleine paix. Les représentations des Abénaquis n'eurent d'autre résultat que d'aggraver la situation ; après leur avoir arraché pour deux cents francs de peaux de castor, comme rachat des prisonniers, le gouverneur n'en continua pas moins à les garder soi-disant comme ôtages.

Les sauvages, de plus en plus irrités, auraient fondu comme des lions sur les colons anglais, si le missionnaire ne s'y était opposé de toutes ses forces. Ils durent se contenter d'adresser au gouverneur de Boston une lettre-ultimatum, dont voici la substance : 1<sup>o</sup> Les Abénaquis ne peuvent comprendre pourquoi on retenait leurs députés dans les fers, après la parole qu'on avait donnée de les rendre aussitôt que les deux cents livres de castor seraient payées ; 2<sup>o</sup> ils ne sont pas moins surpris de voir qu'on s'empare

de leur pays sans leur agrément ; 3<sup>o</sup> les Anglais devront en sortir au plus tôt ou élargir les prisonniers ; ils attendront leur réponse dans deux mois, et si, après ce temps-là, on refuse de les satisfaire, ils sauront bien se faire justice. »

Dudley répondit à cette sommation en s'emparant du jeune baron de Saint-Castin, dont la mère était Abénaquise, et en l'incarcérant à Boston, puis en mettant à prix la tête du Père Rasle. « On était persuadé à Boston, dit Charlevoix, que ce missionnaire serait toujours un obstacle invincible au dessein qu'on y avait formé de s'emparer peu à peu de tout le pays qui sépare la Nouvelle - Angleterre de l'Acadie, parce qu'en maintenant avec soin les néophytes dans la foi catholique, il resserrait de plus en plus les liens qui les unissaient aux Français. Après plusieurs tentatives, d'abord pour engager ces sauvages par les offres et les promesses les plus séduisantes à le livrer aux Anglais, ou du moins à le renvoyer à Québec, et à prendre en sa place un de leurs ministres ; ensuite, pour le reprendre et l'enlever ; les Anglais, résolus de s'en défaire, quoi qu'il dût leur en coûter, mirent sa tête à prix, et promirent mille livres sterling à celui qui la leur porterait. Tout cela ayant été inutile, ils crurent

enfin avoir trouvé une occasion de se saisir de sa personne, vers la fin de janvier 1722<sup>1</sup>. »

Plus l'Anglais mettait d'acharnement à traquer le Père Rasle, plus les Abénaquis lui montraient de dévouement. Un jour le bruit courut que les ennemis avaient envahi le quartier où logeait le missionnaire. Aussitôt les Abénaquis décident de les chasser et de les poursuivre jusque dans leurs derniers retranchements, dût-il leur en coûter la vie. Mais, comme c'était une fausse alerte, les sauvages durent se calmer.

De pareilles scènes se renouvelèrent souvent, et toujours les sauvages se montrèrent disposés à le défendre. Voyant qu'un jour ou l'autre il lui arriverait malheur, ils lui proposèrent de s'enfoncer plus avant dans les terres vers Québec. Il leur répondit : « Quelle idée avez-vous de moi ? Me prenez-vous pour un lâche déserteur ? Hé ! que deviendrait votre foi, si je vous abandonnais ? Votre salut m'est plus cher que la vie. » Au Père de La Chasse qui, étant venu le voir, lui conseillait de prendre des mesures pour mettre sa vie en sûreté, il disait : « Mes mesures sont prises, Dieu m'a confié ce trou-

---

1. Charlevoix, II, pp. 380-381.

peau, je suivrai son sort, trop heureux de m'immoler pour lui. »

De son côté, le missionnaire, prévoyant le jour où les Abénaquis seraient chassés de leur pays par les Anglais, lui exprimait ses craintes et les engageait à aller planter ailleurs leurs tentes. « Nous y consentirons, répondaient les sauvages, à la condition que tu nous accompagneras. » « Impossible, je ne partirai pas, répliquait le Père, mon devoir est de rester ici, pour donner les secours de mon ministère aux infirmes et aux vieillards. Je ne tiens pas à la vie; au contraire, je mourrai avec joie dans ce village, en remplissant les devoirs que Dieu m'a imposés. C'est d'ailleurs ce que je désire depuis longtemps. Quant à vous, rien ne vous retient ici. Fuyez, pour éviter une mort certaine. » Plusieurs écoutèrent la voix du missionnaire, et émigrèrent vers Québec en 1722.

Vers ce temps-là, les Anglais résolurent encore une fois de s'emparer du Père Rasle. Westbrooke, à la tête de deux cents hommes bien déterminés, arrive à l'improviste au village de Nanrantsouak. Heureusement les Abénaquis ont appris l'apparition de la troupe ennemie, et ils se sauvent dans les bois, car il leur est impossible de se défendre, la plupart d'entre eux

sont à la chasse, et il ne reste au village que les femmes, les vieillards et les infirmes. Le Père Rasle se sauve avec eux, après avoir consommé les saintes espèces. Westbrooke arrive sur l'entrefaite et se met à la poursuite des sauvages, qu'il ne peut atteindre. Le Père Rasle échappe comme par miracle à la vue des soldats qui, rendus à dix pieds de sa cachette, rebrousse tout-à-coup chemin. Retournés au village, les soldats pillent l'église, la résidence du missionnaire, enlèvent ses papiers, son dictionnaire abénaquis<sup>1</sup>, et toutes les provisions qui leur tombent sous la main, puis ils s'en retournent dans leur pays. Mais comme il leur fallait à tout prix la tête du Père Rasle, ils organisèrent une nouvelle expédition qui, cette fois, devait réussir.

Westbrooke part de Boston le 4 mars 1723, s'empare de Pentagoët qu'il détruit de fond en comble, puis il se dirige sur Nanrantsouak, et

---

1. Le manuscrit de ce dictionnaire, conservé à l'Université de Harvard, est un petit in-quarto, et fut imprimé dans les Mémoires de l'Académie Américaine des arts et des sciences, en 1833 (Vol. 1, pp. 375 à 574.) Sur le premier feuillet le Père Rasle avait écrit : "1691. Il y a un an que je suis parmi les sauvages, je commence à mettre en ordre en forme de dictionnaire les mots que j'apprends." Il l'avait donc commencé lors de son séjour à la mission de St-François de Sales.

essaie à deux reprises de s'emparer du Père Rasle. Alors on redouble ses forces. Une véritable armée s'organise à Boston et vient fondre à l'improviste sur le village des Abénaquis, dans la nuit du 24 août 1724. Trop faibles pour se défendre, car ils ne sont qu'une cinquantaine de guerriers valides, ils se sauvent à travers les bois, emmenant les femmes, les vieillards et les enfants. Le bruit de la fusillade attire le Père Rasle en dehors de sa chapelle. En l'apercevant les Anglais jettent un grand cri de joie et font pleuvoir sur lui une grêle de balles. Il tombe au pied d'une croix qu'il avait fait planter au milieu du village.

N'apercevant aucune résistance, les Anglais pillent les cabanes, profanent les vases sacrés, puis incendient l'église. Après avoir massacré quelques femmes et des enfants qui n'avaient pas eu le temps de fuir, ils quittent précipitamment le village, comme pris d'une terreur subite.

Cent cinquante sauvages avaient échappé au massacre. Revenus dans leur village que l'incendie avait ruiné, ils aperçurent bientôt le cadavre du Père Rasle, la chevelure enlevée, le crâne fracassé, et tout le corps mutilé. Ils s'emparèrent de la précieuse dépouille, et l'en-

sevelirent à l'endroit même où, la veille, il avait célébré les saints mystères.

Le Père Rasle était dans la soixante-septième année de son âge ; il en avait consacré trente-quatre aux missions sauvages. Avec lui s'éteignit la mission de Nanrantsouak. Les Abénakis se dispersèrent un peu partout, mais le gros de la nation vint échouer dans les missions du Canada, où ils s'unirent à leurs frères pour continuer à vivre chrétiennement à l'ombre du drapeau de l'Eglise catholique. Leur foi ne s'est jamais démentie depuis cette époque, grâce au zèle des missionnaires qui ne ménagèrent rien pour leur ouvrir le Ciel.





### CHAPITRE III

---

Mgr Fenwick, évêque de Boston, se charge de venger la mémoire du Père Rasle.—Fait ériger un monument à Nanrantsouak.—Cérémonie de l'inauguration.—Lettre de Mgr Fenwick aux Annales de la Propagation de la Foi.

**A**VANT d'arriver aux historiographes modernes, notons un fait bien significatif et qui ne pouvait passer inaperçu dans ce *Mémoire* où il est plutôt question de venger le Père Rasle que de faire sa biographie. C'est la digne et patriotique attitude prise, en 1833, par M<sup>gr</sup> B. Fenwick, évêque de Boston. Imbu de l'idée qu'il serait bon d'ériger un monument « à la mémoire d'un des hommes les plus distingués qui soient venus sur ces parages, en qualité de missionnaire », l'illustre prélat acheta un acre de terre qui renfermait l'emplacement de l'an-

cienne église des Abénaquis, de la sacristie et de la cabane du Père Rasle.

Le monument fut, en effet, érigé sur le tombeau même du saint missionnaire, à l'endroit où il avait célébré la messe pendant un si grand nombre d'années. Les *Annales de la Propagation de la Foi* (t. VII, p. 190) donnent une description de ce monument : « Il est en forme d'obélisque et a vingt pieds de haut, y compris la base ; il est surmonté d'une croix en fer bien travaillé, haute de trois pieds, et qui peut être vue d'une distance considérable. »

La cérémonie d'inauguration eut lieu le 23 août 1833, en présence de catholiques et de protestants accourus de tous les points du diocèse de Boston. M<sup>gr</sup> Fenwick présidait à la cérémonie. Sa Grandeur prit la parole, et développa avec une éloquence vibrante le texte suivant de l'Écriture Sainte : « Sa mémoire ne périra point ; son nom sera invoqué de génération en génération ; les peuples proclameront sa sagesse, et l'Église des saints chantera ses louanges. »

Afin de mettre le sceau au témoignage si éclatant de son appréciation de l'œuvre du missionnaire jésuite, M<sup>gr</sup> Fenwick écrivait, le 8 octobre de la même année, aux *Annales*, une

lettre qui est bien de nature à faire comprendre pourquoi il tenait si sérieusement à ériger ce monument. Cette lettre était une réponse anticipée à tous les biographes qui, depuis, ont eu le triste courage de noircir ou d'avilir la réputation du Père Rasle, ou sinon de défigurer cet apôtre au point de le rendre méconnaissable. Nous laissons parler le prélat :

« J'avais l'intention de venger la mémoire du Père Rasle, assassiné à Norridgewock, autrefois Nanrantsouak, en l'année 1724, par un parti d'anglo-américains. Je dis venger sa mémoire : car ceux qui ont commis le massacre de ce jour, non contents d'avoir répandu son sang et celui de ses néophytes qui périrent avec lui, ont de plus calomnié sa mémoire, dans le but sans doute, de justifier leur horrible forfait. Les écrits du temps publiés à ce sujet, à Boston ou dans d'autres parties du diocèse, sont remplis de mensonges les plus absurdes et les plus extravagants. Je vous donnerai un échantillon de leurs calomnies, afin que vous puissiez vous former quelque idée de l'esprit du peuple à cette époque. Dans un de ces pamphlets, il est dit : « que ce jésuite employait tous les artifices usités dans son ordre pour séduire les sauvages de ces forêts ; qu'il leur enseignait la

« doctrine du salut par Jésus-Christ, fils de  
 « Dieu; mais qu'en même temps il leur faisait  
 « croire que Marie, la mère de J.-C., était une  
 « femme française; que J.-C. avait été mis à  
 « mort par les Anglais, et qu'il était méritoire,  
 « juste et bon pour tous les chrétiens de tuer  
 « les Anglais ».

« Tels étaient les contes absurdes et mille  
 autres semblables que répandaient parmi les  
 hommes remplis de préjugés, les prédicateurs  
 fanatiques de la secte puritaine, afin de discréditer à leurs yeux le généreux missionnaire, de les exciter à le massacrer et à s'emparer ensuite des terres des paisibles Indiens, qu'ils haïssaient parce qu'ils étaient catholiques. Je ne vous aurais pas cité ces anciennes publications des fanatiques puritains, si je n'en avais vu des extraits, relatifs à notre vénérable missionnaire, insérés dans des ouvrages récents très répandus et dans des journaux. »

---



## CHAPITRE IV

---

Témoignages des historiens sur le Père Rasle.—F. Convers.—Le Père de la Chasse.—F. Parkman.—J. P. Baxter.—Appréciation de l'œuvre du Père Rasle.

**L** ne nous reste plus maintenant qu'à rapporter les divers témoignages des écrivains qui ont mentionné dans leurs ouvrages le célèbre missionnaire jésuite. L'éloge est la note générale, bien que chez quelques-uns la louange perde singulièrement de sa valeur à côté des critiques plus ou moins acerbes de sa conduite. Ainsi Francis Convers, son principal biographe, après avoir ajouté à son nom les qualificatifs d'ambitieux, de partisan, d'autocrate, d'arrogant, de caustique, finit par la déclaration suivante : « Je ne puis analyser son histoire sans recevoir l'impression qu'il fut pieux, dévoué, un homme extraordinaire. Nous avons

devant nous un savant nourri au banquet de la science européenne, accoutumée aux raffinements de l'une des nations les plus cultivées du vieux monde, qui dit adieu aux joies du foyer et aux attractions de sa terre natale, pour passer trente-cinq ans de sa vie au sein des forêts, sur un rivage lointain, au milieu de sauvages dégoûtants, seul, sans compagnon, si ce n'est les féroces enfants des bois. Avec eux il vécut comme un frère, comme un bienfaiteur, comme un ami; partageant leur sort, leurs coutumes, leurs besoins, leurs périls, les rigueurs du climat; tenant sa vie pour peu de chose dans l'accomplissement du devoir, et la terminant victime des dangers auxquels il a dédaigné se soustraire. Il a fait tout cela dans le but d'amener au bercail de son église ces hommes primitifs, où ils devaient, d'après lui, apprendre à connaître la vérité et la lumière de la foi qui vient du Ciel. »

Si, réellement, le Père Rasle était un homme aussi extraordinaire que l'a écrit Convers, comment pouvait-il être arrogant, autocrate, ambitieux, etc.? Voilà un exemple de cet illogisme qui caractérise les écrits de certains auteurs protestants lorsqu'ils parlent des catholiques ou du catholicisme, sans les connaître.

Convers prétend que le Père Rasle se laissait guider dans ses actes par cet article de la théologie catholique, qui veut que la fin justifie les moyens. M. Baxter lui-même semble vouloir insinuer la même chose, par le fait que l'on trouva dans les papiers du Père Rasle l'ouvrage du Père Busembaum, intitulé : *Medulla Theologicæ Moralis*, qui aurait émis une semblable opinion. Or, rien de plus faux : ni l'Eglise catholique, ni Busembaum, ni le Père Rasle n'ont professé une semblable doctrine. Du reste, le seul fait que l'ouvrage de Busembaum ait été trouvé dans la bibliothèque du Père Rasle, n'est pas une preuve que celui-ci partageait toutes les opinions théologiques de son confrère.

Passons à d'autres témoignages. Le Père de la Chasse, qui avait connu intimement le Père Rasle, en parle avec éloge : « Il était infatigable, écrivait-il, le 29 octobre 1724, à un religieux de son ordre, dans les exercices de son zèle ; sans cesse occupé à exhorter les sauvages à la vertu, il ne pensait qu'à en faire de fervents chrétiens. Sa manière de prêcher, véhémence et pathétique, faisait de vives impressions sur les cœurs. . . Il ne se contentait pas d'instruire presque tous les jours les sauvages dans son

église, il les visitait souvent dans leurs cabanes; ses entretiens familiers les charmaient; il savait les assaisonner d'une gaieté sainte qui plaît beaucoup plus aux sauvages qu'un air grave et sombre; aussi avait-il l'art de leur persuader tout ce qu'il voulait; il était parmi eux comme un maître au milieu de ses élèves.

« Nonobstant les continuelles occupations de son ministère, il n'omit jamais les saintes pratiques qui s'observent dans nos maisons. Il se levait et faisait son oraison à l'heure qui y est marquée. Il ne se dispensa jamais des huit jours de la retraite annuelle; il s'était prescrit pour la faire les premiers jours du carême, qui est le temps que le Sauveur entra dans le désert. . .

« La pauvreté religieuse éclatait dans toute sa personne, dans ses meubles, dans son vivre, dans ses habits. Il s'interdit, par esprit de mortification, l'usage du vin, même lorsqu'il se trouvait au milieu des Français; de la bouillie, faite de farine de blé-d'Inde, fut sa nourriture ordinaire. Durant certains hivers, où quelquefois les sauvages manquent de tout, il se vit réduit à vivre de glands; loin de se plaindre alors, il ne parut jamais plus content. . . C'était lui qui cultivait son jardin, qui préparait son bois de chauffage, sa cabane et sa sagamité, qui

rapieçait ses habits déchirés, cherchant par esprit de pauvreté à les faire durer le plus longtemps qu'il lui était possible. La soutane qu'il portait lorsqu'il fut tué, parut si usée et en si mauvais état à ceux qui l'en dépouillèrent, qu'ils ne daignèrent pas se l'approprier, comme ils en eurent d'abord le dessein. Ils la rejetèrent sur son corps, et nous la renvoyèrent à Québec.

« Autant il se traitait durement lui-même, autant il était compatissant et charitable pour les autres. Il n'avait rien à lui, et tout ce qu'il recevait, il le distribuait aussitôt à ses pauvres néophytes. Aussi la plupart ont-ils donné à sa mort des démonstrations de douleur plus vives que s'ils eussent perdu leurs parents les plus proches. . . Vous jugez bien, mon révérend père, que ses vertus dont la Nouvelle-France a été témoin depuis tant d'années lui avaient concilié le respect et l'affection des Français et des sauvages. . . Personne ne doute qu'il a été immolé en haine de son ministère et de son zèle à établir la vraie foi dans le cœur des sauvages. C'est l'idée qu'en a M. de Belmont, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal. Lui ayant demandé les suffrages accoutumés pour le défunt, à cause de la communication de prières qui est entre nous, il me répondit, en se

servant des paroles si connues de saint Augustin, que c'était faire injure à un martyr, que de prier pour lui. *Injurium facit martyri qui orat pro eo.*»

Cette lettre du Père de la Chasse, alors supérieur de la mission des Jésuites, dans la Nouvelle-France, est un document important, pour ce qui regarde en particulier le caractère du Père Rasle, son genre de vie au milieu des sauvages. Or, il paraît évident, d'après lui, que ce missionnaire était un saint, un apôtre, un homme de Dieu, un véritable ascète. Le langage de l'abbé Belmont, sulpicien fort remarquable, confirme en tous points l'opinion du supérieur des Jésuites.

L'historien Parkman ne fait que répéter en d'autres termes la véhémence diatribe de Francis à l'adresse du Père Rasle, mais il s'en tient là. Pas un mot d'éloge sur la vie édifiante du missionnaire des Abénaquis. Pourtant sa renommée comme historien impartial n'eût pas souffert, s'il avait eu le courage de parler plus franchement, à l'instar de Francis. Tous deux s'accordent à dire, avec Baxter, que le Père Rasle ne doit pas être considéré comme un martyr de la foi. Ils ont peut-être raison, mais leur appartient-il de décider une question dont ils ne

peuvent être juges ; ils n'ont ni mission, ni qualité pour cela. Il appartient à l'Église catholique seule de statuer en la matière. N'empêche que les catholiques ont bien le droit de penser dans leur for intérieur que le Père Rasle fut un martyr dans le sens large du mot, martyr du devoir, martyr de son dévouement à la religion, martyr aussi de son patriotisme. L'histoire de sa vie est là pour le prouver. Qu'est-il besoin d'avoir recours aux légendes et aux fables inventées sur son compte dans le but de le déprécier et même de l'avilir ? L'historien véridique et impartial ne peut puiser à ce fonds, parce qu'il est trop méprisable.

L'accusation la plus sérieuse que M. Baxter porte contre le Père Rasle, n'est pas neuve. Il n'a fait lui-même que rééditer pour la centième fois la vieille rengaine contre les missionnaires de l'Acadie, les Bigot, les Thury, qu'ils poussaient les sauvages à faire la guerre aux Anglais, à détruire leurs fermes, et même à les occire sans miséricorde. Qu'en savent-ils vraiment ? Est-ce parce que les gouverneurs de la Nouvelle-France entretenaient avec ces missionnaires une certaine correspondance, rendue nécessaire par les besoins d'information sur les agissements de ces peuplades dont ils avaient

jusqu'à un certain point la charge et la direction  
 comme catholiques? Nous avons lu et relu ces  
 lettres, et tout ce qui s'en dégage ne sort pas du  
 domaine général des recommandations au sujet  
 des Abénaquis et de l'importance de conserver  
 leur amitié. Il est facile de comprendre que les  
 gouverneurs comptaient plus que sur une alli-  
 ance stérile avec ces sauvages qu'ils avaient  
 maintes et maintes fois protégés; ils avaient  
 besoin de leur appui pour soutenir les assauts  
 répétés des Anglais. Le missionnaire était le  
 seul homme qui pût réussir à réchauffer l'amitié  
 et à maintenir une alliance dans toute son inté-  
 grité. Aussi s'y employait-il de grand cœur,  
 croyant faire œuvre de patriotisme. Est-ce à  
 dire pour cela que le missionnaire désirait la  
 guerre et incitait les sauvages à l'entreprendre?  
 A quoi eût-il servi au Père Rasle d'engager ses  
 chers Abénaquis à lever la hache de guerre?  
 Eût-ce été dans le but de servir les intérêts de  
 la religion? Hélas! il ne le savait que trop bien:  
 la guerre, pour les Indiens, n'était souvent  
 qu'un prétexte pour assouvir leur soif de ven-  
 geance, exercer leurs cruautés sans nom, tuer,  
 piller, etc. La religion catholique ne pouvait  
 bénéficier de ces scènes de carnage. L'Eglise  
 a toujours eu horreur du sang, car sa mission

en ce monde est toute de paix, d'harmonie et de charité.

Le Père Rasle n'était pas un homme sanguinaire, comme quelqu'un l'a représenté, aimant à faire le coup de feu contre l'Anglais. Il était prêtre et missionnaire tout d'abord. Ses supérieurs ne l'avaient pas envoyé à Nanrantsouak pour aider les Français dans leurs combats, mais pour s'occuper de l'avenir religieux des Abénaquis. Vivant au milieu d'eux comme un anachorète, il n'avait d'autre ambition que de sauver leurs âmes par la prédication de l'exemple et de la parole. Il bâtit leurs églises, les décora de sa propre main, et travailla de toutes ses forces à adoucir leurs mœurs, à réformer leur éducation. Cette tâche était énorme. Réussit-il à la remplir au gré de ses vœux? Nous ne le croyons pas, car c'eût été miracle autrement, étant données les dispositions d'esprit de ces sauvages à l'égard des Anglais, qui représentaient à leurs yeux un double ennemi, ennemis de leur religion et ennemis de leur race.

FIN

## TABLE ONOMASTIQUE

---

### A

Ablon, le P. d', 54.  
Aguarini, le P., 48.  
Allard, 82.  
Allouez, le P., 54, 109.  
Anderson, 27.  
Assaguinac, 53.  
Aubert, le P., 111.  
Aubery, le P. Jos., 147.

### B

Baraga, l'abbé F., 99.  
Badin, l'abbé Théodore, 57.  
Badin, l'abbé Vincent, 5, 13, 49, 53, 54, 102, 107, 171  
174, 175.  
Baxter, révérend Joseph, 153.  
Baxter, James Phinney, 129.  
Beaubien, 81.  
Belmont, l'abbé de, 173.  
Bernard, l'abbé, 7, 112.  
Berthelet, 81.  
Bertrand, l'abbé, 26.  
Biddle, John, 64, 66, 73, 74, 76, 84.  
Binneteau, le P., 110.  
Bomaseen, 139.

Boquet, le P. Simple, 114.  
 Borgess, Mgr, 98.  
 Bossuet, évêque de Meaux, 1.  
 Bossuet, M.-Geneviève, 1.  
 Burke, Mgr E., 12.  
 Busembaum, 171.

**C**

Calvarin, le P., 113.  
 Campeau, 81.  
 Campeau, Angélique, 15.  
 Campbell, le juge, 101.  
 Carpentier, le P. B., 114.  
 Carroll, Mgr, 4, 6, 7, 12, 13, 112.  
 Cass, Lewis, 28, 29, 44, 70.  
 Cauchoit, 82.  
 Chabert-Joncaire, 81.  
 Chapoton, 82.  
 Charlevoix, le P. de, 47, 130, 134, 158.  
 Chasse, le P. de la, 159, 171, 174.  
 Chateaubriand, 3.  
 Chicoineau, l'abbé, 5.  
 Ciquard, l'abbé F., 5, 6.  
 Clay, Henry, 65, 66, 67.  
 Colby, C. W. 133.  
 Cooley, le juge, 101.  
 Collet, le P. Luc, 112.  
 Convers, Francis, 149, 169, 170.  
 Côté, 82.

**D**

Daniel, P. R., 114.

David, Mgr, 5, 6, 34, 35.  
 Déjean, l'abbé, 54, 96.  
 Deneau, le P. C., 113.  
 DeQuindre, 82.  
 Desolcourt, Louis, 38.  
 Dilhet, l'abbé, 13.  
 Dubois, 82.  
 Dubourg, Mgr, 448.  
 Dudley, 142, 155.  
 Dufaux, l'abbé F.-X., 12, 115.  
 Dujaunay, le P., 19, 52.  
 Dumas, le P. Jean, 111.

## E

Edwards, Abraham., 84.  
 Eis, Mgr, 99.  
 Elliott, Richard, B., 81.

## F

Farmer, S., 102.  
 Fauvel, l'abbé, 13, 54.  
 Fenwick, Mgr, 49, 50, 57, 96, 100, 165, 166.  
 Flaget, Mgr, 25-35, 37, 40, 41, 48, 49.  
 Forget-Duverger, l'abbé, 112.  
 Fréchette, l'abbé P., 115.  
 Foley, Mgr, 98.

## G

Gagnon, l'abbé Jos., 111.  
 Gallitzin, le P., 75.  
 Garnier, l'abbé A., 3, 91.

Gatien, Madeleine, 17.  
 Gibault, l'abbé P., 7, 112.  
 Gibbon, 132.  
 Girardin, 89.  
 Girardin, Aug., 43, 103.  
 Godefroy, 26.  
 Godfroy, 82.  
 Gouin, 81.  
 Gravier,, le P. J., 109.  
 Griboult, le P. 7.  
 Grignon, Aug., 43.  
 Guignes, P. L., 7.  
 Guyenne, le P. de, 111.  
 Guymonneau, le P., 110.

## H

Hardy, l'abbé, 2.  
 Hilaire, le P., 7.  
 Hodge, F. W., 133.  
 Hubert, l'abbé J.-F., 114.  
 Hull, William, 71.  
 Hunt, Henry J., 84.  
 Hutchinson, 140.

## J

Janvier, l'abbé, 26.  
 Jennings, 33.  
 Johnson, 33.

## K

Kereben, le P. de, 110.  
 Knags, 26.

## L

- Labadie, 81.  
 Labadie, Monique, 15.  
 Lacroix, 89.  
 Lacroix, Pierre, 17.  
 Ladéroute, 82.  
 Ladeu, l'abbé, 6.  
 Lafayette, 72, 73.  
 Lafleur, 82.  
 L'Yafleur, 82.  
 Lafontaine, 82.  
 Lafrance, Thérèse, 17.  
 Lamotte-Cadillac, 14.  
 Lapapoua, 53.  
 Larned, Chs., 84.  
 Laselle, Jacques, 89.  
 Laurent, l'abbé, 111.  
 Le Boullenger, le P., 110.  
 Ledru, le P., 7.  
 Lefèvre, Mgr, 89, 98.  
 Leib, le juge, 84.  
 Léonard, le P. B., 21, 114.  
 L'Espérance, 82.  
 Levadoux, l'abbé M., 3, 6, 8, 10, 12, 19, 112, 115.  
 Lévis, le P. Antoine de, 114.  
 Lhalle, le P. N. B. C. de, 12, 21, 113.  
 Loranger, 82.  
 Lyons, Elizabeth, 15.

## M

- Macomb, le général, 28, 29, 125.  
 March, 139.

- Maréchal, l'abbé, 5, 6.  
 Marest, le P. G., 110.  
 Marquette, le P. J., 44, 45, 46, 47, 51, 54, 109, 138.  
 Marsac, 82.  
 Mazzuchelli, le P. 54.  
 McCloskey, 64.  
 McDonnell, John, 118, 119, 123.  
 McDougall, George, 119, 123.  
 Meldrum, 82.  
 Mercier, l'abbé J. A., 111.  
 Mermet, le P. J., 110.  
 Meurin, le P. S., 112.  
 Miller, Jos. M., 87.  
 Monteith, John, 83, 85.  
 Moras, 82.  
 Morinie, le P. de la, 111, 114.  
 Mrak, Mgr, 99.

## N

- Nagot, l'abbé, C. F., 3, 5.

## P

- Parkman, F., 174.  
 Payet, l'abbé L., 112.  
 Pelfresne, le P. H., 113.  
 Penhallow, 144.  
 Pokégam, 55.  
 Pontbriand, Mgr de, 22.  
 Potier, le P. Pierre, 114.  
 Poupart,, 81.  
 Provençal, 81.

**R**

- Rasle, le P. S., 110.  
 Ravaga, l'abbé, 54.  
 Resé, Mgr, 89, 98.  
 Richard, François, 1.  
 Richard, l'abbé Joseph., 91.  
 Richardie, le P. Chs de a, 114.  
 Riopelle, 82.  
 Rivard, 81.  
 Rochemonteix, le P. de, 136.  
 Rouairie, le Marquis de la, 4.  
 Rowland, Thomas, 118, 122.

**S**

- St-Armour, 38.  
 St-Aubin, 81.  
 St-Bernard, 38, 82.  
 St-Castin, 158.  
 St-Jean, 82.  
 St-Pierre, l'abbé de, 7.  
 St-Priest, 7.  
 Salleneuve, leP. de, 111.  
 Sénat, le P. A., 111.  
 Shea, J. G., 132.  
 Sibley, Salomon, 44.  
 Sicotte, 81.  
 Simonin, l'abbé, 56.  
 Smith, C. C., 133.  
 Smith, Jacob, 37.

**T**

- Tartarin, le P. R., 111.  
 Tessier, l'abbé J., 3.

Thaumur de la Source, l'abbé, 113, 114.

Tremblé, 82.

Trowbridge, Chs, 84.

## V

Valinière, l'abbé P. de la, 8, 112.

Vasseur, Jacques, 17.

Vaudreuil, 156.

Verney, le P. du, 111.

Vertin, Mgr, 99.

Ville, le P. de, 110.

Vivier, le P. L., 111

## W

Washington, 4.

Watrin, le P. P., 111.

Weadock, Thomas, 102.

Webster, D., 65.

Westbrooke, 160.

Whiting, Henry, 92.

Whitney, 64.

Williams, Elizabeth, 15.

Williams, le général, 64, 73.

Wing, Austin E., 64, 73, 74, 84.

Winsor, Justin, 133.

Woodbridge, le juge, 100.

Woodward, le juge, 82.

## Y

Young, 38.

# TABLE DES MATIERES

## CHAPITRE I

PAGES

Premières années de Gabriel Richard.—Ses études théologiques.—La prêtrise.—Le clergé français proscrit.—Émigration aux États-Unis.—L'abbé Richard se rend à Baltimore.—Les missions illinoises.—La mission des Kaskaskias.—L'abbé s'y rend et y demeure jusqu'en 1798.—Tableau qu'il fait de la mission.—Nommé curé de Détroit par Mgr Carroll, évêque de Baltimore.—Remplace l'abbé Levadoux, sulpicien comme lui .....

I

## CHAPITRE II

L'Etat du Michigan au point de vue religieux.—Les missionnaires à Détroit.—Fondation d'écoles catholiques.—Le curé Richard visite ses missions du Michigan, entre autres Mackinaw.—Historique des chapelles érigées à Détroit depuis 1701.—Incendie en 1805 de la ville de Détroit et de l'église catholique.—Dissensions parmi les catholiques au sujet de la reconstruction d'une église paroissiale .....

II

## CHAPITRE III

Mgr Flaget, évêque de Bardstown.—Sa visite pastorale en 1818.—Son arrivée triomphale à Dé-

troit.--Ramène la paix parmi les paroissiens du curé Richard.—Mgr Flaget se rend aux chutes Niagara, puis à Montréal, et enfin à Québec.—Accueil cordial qu'on lui fait.—Retourne à Détroit où il passe quatre mois avant de prendre le chemin de sa ville épiscopale ..... 25

## CHAPITRE IV

Pose de la pierre angulaire de l'église de Détroit.—Détails sur son érection.—Dettes contractées par le curé Richard pour la parachever.—Il ne se laisse pas décourager.—Ouvre son cœur d'apôtre à son évêque.—Il lui offre sa démission.—L'évêque ne l'accepte pas..... 37

## CHAPITRE V

Le curé Richard visite de nouveau ses missions.—Visite les lieux où mourut le Père Marquette.—Se rend jusqu'à Chicago.—Puis il va voir son ancienne mission des Kaskaskias.—Va à Bardstown, résidence de Mgr Flaget.—Cincinnati érigé en évêché.—Mgr Fenwick, son titulaire.—Mission de l'Arbre-Croche.—L'abbé Vincent Badin.—Les Indiens de la mission de St-Joseph.—Dettes de l'église de Détroit reviennent sur le tapis.—L'évêque Fenwick fait un appel en sa faveur.—Un collège projeté ..... 43

## CHAPITRE VI

Le curé Richard traduit devant les tribunaux pour dettes.—Condamné, il est jeté en prison.—Expédient pris pour le libérer.—Sa candidature pour le Congrès en qualité de délégué.—Il est élu.—Sort de prison.—Va siéger à Washington.—Son élection est contestée.—L'œuvre politique de l'abbé Richard.—Discours qu'il prononça devant le Congrès.—Le général Lafayette.—Pose de nouveau sa candidature, et il n'est pas élu.—Battu une troisième fois en 1829 .....

61

## CHAPITRE VII

Patriotisme du curé Richard.—Aperçu sur le passé de la ville de Détroit.—Ses habitants.—L'Université du Michigan.—Le juge Woodward et le ministre Monteith.—Popularité du curé parmi les protestants.—Le curé fonde un journal.—*L'Essai du Michigan*.—Conférences données par le curé devant un auditoire protestant.—Projet de fondation d'une maison de retraite pour les vieux prêtres.—Goût du curé Richard pour les études historiques .....

77

## CHAPITRE VIII

On parle du curé Richard pour l'épiscopat.—Un procès met fin à un desir général.—Excommunication d'un paroissien scandaleux.—Procès

|                                                                                                                                                                                                                                       |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| qui s'ensuit.—Le curé condamné à payer les frais, est forcé de prendre le chemin de la prison.—Apparition, en 1832, du choléra à Détroit.—Le curé Richard y succombe.—Ses funérailles.—Eloge funèbre.—Appréciation de son œuvre ..... | 95 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

## CHAPITRE IX

|                                                                                                                                                       |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Projet d'ériger un monument.—Circulaire envoyée pour prélever des souscriptions.—Reconnaisances de la ville de Détroit.—Comment elle se traduit ..... | 105 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

## APPENDICE

|                                                            |     |
|------------------------------------------------------------|-----|
| Note A.—Missionnaires chez les Kaskaskias, 1670-1798. .... | 109 |
| Note B.—Missionnaires et Curés à Détroit.....              | 113 |
| Note C.—Naturalisation de l'abbé Gabriel Richard.          | 116 |
| Note D.—Protestants et Catholiques .....                   | 124 |

## CHAPITRE I

## LE P. RASLE

L'ouvrage de M. J. P. Baxter, sur le Père Rasle.—  
Ses affirmations.—Autorité du Père Charle-

|                                                                       |     |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|
| voix affirmée par plusieurs historiens anglais<br>et américains ..... | 129 |
|-----------------------------------------------------------------------|-----|

## CHAPITRE II

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Premières années du Père Rasle.—Son arrivée au<br>Canada—Missionnaire des Abénaquis près de<br>Québec.—Va aux Illinois.—Transféré chez les<br>Abénaquis de Nanrantsouak en 1693.—Y passe<br>les trente dernières années de sa vie.—Hostilité<br>des Abénaquis et des Anglais.—Leurs diverses<br>entrevues avec les gouverneurs de la Nouvelle-<br>Angleterre.—Conférences à Pemaquid et à<br>Casco.—Drames sanglants.—Paix d'Utrecht.—<br>Conférence à Portsmouth, sans résultat.—Rôle<br>du Père Rasle auprès de ses ouailles.—Dé-<br>vouement des Abénaquis.—Tête du Jésuite mise<br>à prix.—Nanrantsouak saccagé et le Père Rasle<br>massacré. .... | 135 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

## CHAPITRE III

|                                                                                                                                                                                                                                    |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Mgr Fenwick, évêque de Boston, se charge de ven-<br>ger la mémoire du Père Rasle.—Fait ériger un<br>monument à Nanrantsouak.—Cérémonie de<br>l'inauguration.—Lettre de Mgr Fenwick aux<br>Annales de la Propagation de la Foi..... | 165 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|

## CHAPITRE IV

|                                                                                                                                                                |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Témoignage des historiens sur le Père Rasle.—F.<br>Convert.—Le Père de la Chasse.—F. Parkman.<br>—J. P. Baxter.—Appréciation de l'œuvre du<br>Père Rasle. .... | 169 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|